



Disponible au format PDF à  
[www.engagementjeunessemontreal.com](http://www.engagementjeunessemontreal.com)  
et [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

# Guide-répertoire de la TÉVA

**Un outil à l'intention des professionnels montréalais concernés  
par la transition de l'école à la vie active des jeunes handicapés**



## REMERCIEMENTS

Le comité régional TÉVA de l'île de Montréal tient à remercier chaleureusement les organisations et personnes suivantes pour leur contribution inestimable à la réalisation du Guide-répertoire de la TÉVA :

- L'Office des personnes handicapées du Québec qui, par le biais de son programme de soutien aux organismes de promotion, a permis la production du Guide-répertoire ;
- Le Réseau alternatif et communautaire des organismes (RACOR) en santé mentale de l'Île de Montréal, lequel a accepté de porter le projet et d'en assurer la gestion administrative ;
- Pour leur contribution financière à la réalisation du Guide-répertoire :
  - Engagement jeunesse Montréal ;
  - le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau ;
  - la Commission scolaire de Montréal ;
  - la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île ;
  - le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement (CRDITED) de Montréal ;
  - la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ;
  - SPHERE-Québec ;
  - le Centre de réadaptation Marie-Enfant du CHU Ste-Justine.
- Les membres du comité qui ont participé à la conception du Guide-répertoire de la TÉVA :
  - Roxane Bernard et Lorrain Leduc, Engagement jeunesse Montréal ;
  - Amélie Clément, Action Main-d'œuvre inc. ;
  - Elisabeth Cordeau, Office des personnes handicapées du Québec ;
  - Robert Duverger, CSSS de la Pointe-de-l'Île ;
  - Yves Fortier et Michel Massé, CRDITED de Montréal ;
  - Samantha Gabriel et Isabelle Gavard, SPHERE-Québec ;
  - Constance Labelle, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île ;
  - Céline Robert, Commission scolaire de Montréal ;
  - Philippe Sauvé, Emploi-Québec.
- Toutes les personnes qui ont généreusement fourni les informations qui y sont colligées.

## COORDINATION ET RÉDACTION

Lorrain Leduc, Engagement jeunesse Montréal

## NOTES À L'UTILISATEUR

### Formats disponibles

Disponible tant en version imprimée qu'au format PDF, le Guide-répertoire de la TÉVA peut également être trouvé parmi les autres outils sur la TÉVA sur les sites de l'*Office des personnes handicapées du Québec* et d'*Engagement jeunesse Montréal*.

La version au format PDF comprend des hyperliens fonctionnels vers des sites web de référence (*textes soulignés ainsi*).

Les fiches du Guide-répertoire seront mises à jour périodiquement. Les utilisateurs de la version imprimée pourront imprimer les nouvelles fiches et remplacer celles qui sont périmées. Les utilisateurs du document PDF verront le fichier remplacé par une version mise à jour.

Pour de plus amples renseignements concernant le Guide-répertoire de la TÉVA, vous pouvez communiquer avec le répondant TÉVA de votre organisation.

### Réorganisation des réseaux impliqués dans la planification de la TÉVA

Au cours des mois précédant la publication du Guide-répertoire, le gouvernement du Québec a annoncé et amorcé la mise en œuvre d'une série de réorganisations, notamment dans les réseaux de santé et des services sociaux et de l'éducation.

Celles-ci résulteront vraisemblablement en des fusions d'établissements, des changements de dénominations et des modifications de découpages territoriaux. Une fois celle-ci connue, les mises à jour subséquentes du Guide-répertoire reflèteront la nouvelle réalité.

D'ici là, l'utilisateur peut considérer exactes les informations relatives aux réseaux de partenaires, à la section 4.

### Élèves fréquentant une école à vocation suprarégionale

Le Guide-répertoire de la TÉVA a été conçu pour soutenir la planification de la TÉVA des jeunes handicapés de Montréal. Conséquemment, on y fait référence aux organisations offrant leurs services aux personnes résidant sur l'île de Montréal. Les utilisateurs du Guide-répertoire qui accompagnent la planification de la TÉVA de jeunes fréquentant une école à vocation suprarégionale et résidant à l'extérieur de l'île de Montréal prendront soin de communiquer avec des partenaires qui offrent des services sur le territoire de résidence du jeune.

### Accessibilité des lieux

Il est recommandé de communiquer avec un établissement ou un organisme partenaire avant d'y référer un jeune afin de s'assurer que les lieux lui sont accessibles.

## INTRODUCTION

1

Présentation du Guide-répertoire de la TÉVA

*fiche 1*

Le comité régional TÉVA de l'île de Montréal

*fiche 2*

## LA PLANIFICATION DE LA TÉVA

2

La planification de la TÉVA et le projet de vie du jeune

*fiche 1*

Les outils existants

*fiche 2*

## AIDER LE JEUNE À ÉLABORER ET RÉALISER SON PROJET DE VIE

3

Emploi

*fiche 1*

Éducation et formation

*fiche 1*

Intégration sociale et loisirs

*fiche 1*

Hébergement

*fiche 1*

Transport

*fiche 1*

## LES RÉSEAUX DE PARTENAIRES

4

Éducation

*7 fiches*

Santé et services sociaux

*9 fiches*

Emploi

*12 fiches*

Loisirs

*2 fiches*

Transport

*2 fiches*

Milieu associatif et défense des droits

*4 fiches*

## AUTRES RESSOURCES DISPONIBLES

5

Annexes

*5 fiches*

# INTRODUCTION

Présentation du Guide-répertoire de la TÉVA

*fiche 1*

Le comité régional TÉVA de l'île de Montréal

*fiche 2*

## PRÉSENTATION DU GUIDE-RÉPERTOIRE DE LA TÉVA

Le Guide-répertoire de la TÉVA se veut un outil conçu à l'intention des professionnels et intervenants des différents réseaux impliqués dans la planification de la transition de l'école à la vie active (TÉVA) des jeunes handicapés.

Il sera utile aux gestionnaires, professionnels et intervenants :

### DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION

- les écoles secondaires ;
- les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle ;
- les commissions scolaires et, notamment, leurs services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ;
- les cégeps et, notamment, leurs services d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE) ;

### DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- les centres de santé et de services sociaux (CSSS) ;
- les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement (CRDITED) ;
- les centres de réadaptation en déficience physique (CRDP) ;
- les centres jeunesse ;

### DU RÉSEAU DE L'EMPLOI

- les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) ;
- les centres locaux d'emploi (CLE) et centres de services spécialisés d'Emploi-Québec ;

### D'AUTRES PARTENAIRES ESSENTIELS DE LA TÉVA

- les municipalités et les arrondissements ;
- les organismes communautaires locaux et régionaux ;
- les organismes de loisir pour personnes handicapées.

Il est parfois utile, pour bien saisir ce qui est devant soi, de savoir précisément ce que ce n'est pas.

Aussi, le Guide-répertoire de la TÉVA n'est pas :

- Un manuel de formation sur la planification de la TÉVA ;
- Un bottin téléphonique dont les données deviendraient vite obsolètes ;
- Une marche à suivre pour assurer une bonne planification de la TÉVA.

Le Guide-répertoire de la TÉVA est destiné à être utilisé de façon complémentaire *aux autres outils de soutien au développement de la pratique de la planification de la TÉVA* à Montréal que le comité régional a élaborés et diffusés jusqu'à maintenant :

- L'outil montréalais de formation sur la planification de la TÉVA ;
- L'outil montréalais de planification de la TÉVA et son diaporama d'accompagnement ;
- Les listes de répondants (cadres et professionnels) des organisations et établissements impliqués dans la planification de la TÉVA.

## PRÉSENTATION DU GUIDE-RÉPERTOIRE DE LA TÉVA

Le Guide-répertoire de la TÉVA, quant à lui, se compose de deux parties distinctes.

### La partie Guide vise à :

- Soutenir les praticiens qui accompagnent la TÉVA au quotidien ;
- Offrir des pistes d'intervention concrètes en fonction du projet de vie du jeune ;
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune en l'aidant à réaliser son projet de vie dans l'ensemble des dimensions :
  - Emploi ;
  - Éducation et formation ;
  - Intégration sociale et loisirs ;
  - Hébergement ;
  - Transport ;
- Établir des partenariats intersectoriels solides centrés sur les besoins du jeune et la réalisation de son projet de vie.

### La partie Répertoire vise à :

- Rassembler l'ensemble des connaissances utiles sur les organisations de tous les réseaux impliqués dans la planification de la TÉVA :
  - Nom et coordonnées ;
  - Mission ;
  - Clientèles desservies ;
  - Services offerts ;
  - Mécanisme d'accès ;
- Faciliter les arrimages entre les partenaires de différents réseaux ;
- Optimiser le temps des divers intervenants, lesquels trouveront désormais le bon service, offert par le bon partenaire, au bon moment.

## LE COMITÉ RÉGIONAL TÉVA DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Mis sur pied à la fin de 2008 par Engagement jeunesse Montréal et la Table de concertation pour l'emploi des personnes handicapées de Montréal, le comité régional TÉVA est depuis lors coordonné conjointement par Engagement jeunesse Montréal et l'Office des personnes handicapées du Québec.

Il est constitué des représentants de tous les grands réseaux montréalais interpellés par l'enjeu de la transition de l'école vers la vie active des jeunes handicapés :

- Les commissions scolaires de l'île de Montréal ;
- Les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées ;
- Les centres de réadaptation en déficience physique ;
- Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement ;
- Les regroupements régionaux d'organismes communautaires dédiés aux personnes ciblées par la planification de la TÉVA ;
- L'Office des personnes handicapées du Québec ;
- L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ;
- Emploi-Québec ;
- Engagement jeunesse Montréal ;
- SPHÈRE-Québec ;
- Le Regroupement des écoles privées en adaptation scolaire ;
- AlterGo ;
- La Ville de Montréal.

Le comité a pour objectifs de généraliser la pratique de la planification de la TÉVA à Montréal et d'assurer l'accessibilité d'une démarche de planification de la TÉVA à tous les jeunes vivant une situation de handicap qui le désirent.

Le comité régional TÉVA a basé son action sur les consensus des grands réseaux en matière de planification de la transition de l'école à la vie active des jeunes handicapés, tels que regroupés dans le *Rapport du comité de travail sur l'implantation d'une pratique de la planification de la transition au Québec* (2003). Il s'est également appuyé sur les succès connus par des projets de TÉVA réalisés antérieurement, notamment le *Plan intégré de continuité (PIC)* et *Continuum Plus*.

Depuis, le comité régional TÉVA s'est chargé de développer une vision intersectorielle commune de la planification de la TÉVA, de dresser des états de situation de la TÉVA à Montréal et de mobiliser l'ensemble des réseaux.

Enfin, il a concrétisé cette vision et concentré la mobilisation *autour d'outils régionaux communs*, disponibles en français et en anglais :

- L'outil montréalais de formation sur la planification de la TÉVA ;
- L'outil montréalais de planification de la TÉVA et son diaporama d'accompagnement ;
- Les listes de répondants (cadres et professionnels) des organisations et établissements impliqués dans la planification de la TÉVA ;
- Le présent Guide-répertoire.

Au début de l'année 2015, le comité régional TÉVA de l'île de Montréal a effectué un rapprochement avec le comité de coordination régionale de l'*Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation*. C'est dans le cadre de cette Entente que les travaux du comité régional TÉVA se poursuivront.

# LA PLANIFICATION DE LA TÉVA

La planification de la TÉVA et le projet de vie du jeune

*fiche 1*

Les outils existants

*fiche 2*

## LA PLANIFICATION DE LA TÉVA ET LE PROJET DE VIE DU JEUNE

### Une démarche initiée par l'école, une responsabilité conjointe des partenaires

La planification de la transition de l'école vers la vie active (TÉVA) permet à l'élève vivant une situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) d'être accompagné de manière concertée dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie, afin de faciliter son passage à la vie adulte.

Ce processus est initié par l'école secondaire dès que le jeune a 15 ans ou au moins 3 ans avant qu'il quitte l'école (il peut quitter à 21 ans). Il s'inscrit dans le cadre d'un plan de transition école-vie active (inclus dans le plan d'intervention de l'élève) impliquant les partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'emploi et des loisirs requis en fonction du projet de vie de l'élève.

La vie active comprend tous les aspects de la vie adulte, notamment l'emploi, la poursuite des études, les loisirs, la participation à la communauté, le réseau social, l'hébergement et le transport. La transition implique la préparation à de nouveaux rôles sociaux, à de nouvelles responsabilités, à une plus grande autonomie et à un pouvoir d'agir accru.

La démarche d'une durée de 3 ans permet au jeune de développer les compétences requises pour réaliser le projet de vie qu'il a élaboré, d'amorcer la réalisation de son projet de vie pendant

sa scolarité et d'en assurer la poursuite sans discontinuité à sa sortie de l'école secondaire. Il est important de noter que le projet de vie du jeune est appelé à évoluer pendant toute la durée de la démarche et par la suite.

Il est à noter qu'il ne s'agit pas d'un mécanisme de référence visant à combler divers besoins que le jeune pourrait présenter. La démarche en est une de planification impliquant le jeune, sa famille, les intervenants scolaires et l'ensemble des partenaires pertinents à la réalisation d'un projet de vie. Une planification optimale permet d'anticiper les besoins, d'organiser les services autour de l'élève et de maximiser l'accessibilité des services au moment opportun. Elle permet également une meilleure complémentarité de l'action des partenaires impliqués tout en favorisant la cohérence des approches.

La planification de la TÉVA est encore considérée comme une pratique en développement.

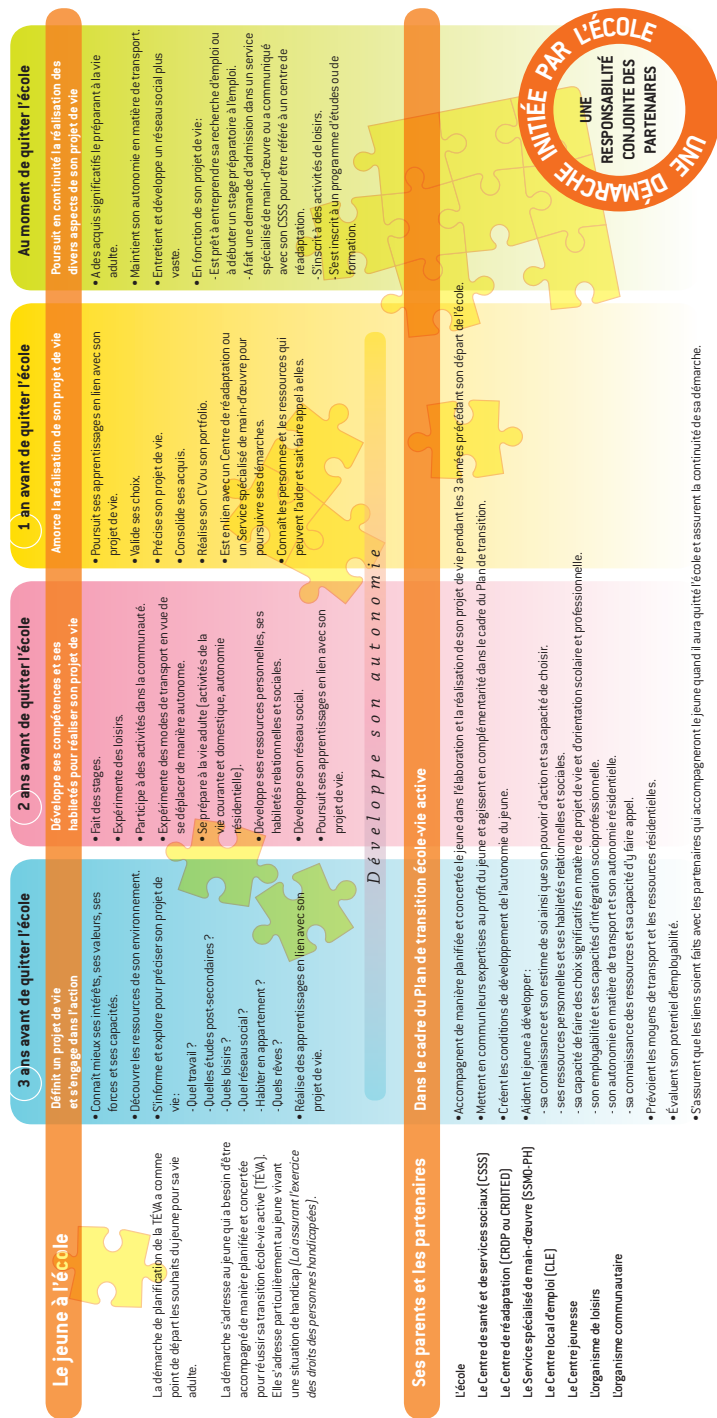
Le comité régional TÉVA de l'île de Montréal a produit un outil de planification intersectorielle afin de soutenir les professionnels impliqués dans les démarches de transition des jeunes ciblés. Cet outil est disponible auprès des répondants TÉVA des organisations impliquées et est reproduit ici à titre indicatif.



# Le jeune et son projet de vie au cœur de la démarche!

Transition  
école-vie active  
Un outil de planification  
ÎLE DE MONTRÉAL

Outil éducatif  
Version 2012



Cette affiliation du Comité régional TEMÉ Engagement jeunesse pour les jeunes handicapés, est entendue sous le principe à l'appui/facilitation d'Emploi-Québec, de SPIRE-Québec, de la Commission scolaire de la Péninsule, de la Commission scolaire de l'Estuaire, de la Commission scolaire Lester B. Pearson, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, de la Commission scolaire de la Pointe-de-la-Croix, de l'Office des personnes handicapées du Québec et d'Engagement jeunesse Montréal.

### LES OUTILS EXISTANTS

Au fil des années, de nombreux outils et documents de référence sur la planification de la TÉVA ont été développés à Montréal, aux quatre coins du Québec et ailleurs.

Ces outils peuvent facilement être trouvés sur le web, notamment sur le site de *l'Office des personnes handicapées du Québec*, dans la catégorie « Parcours scolaire et transitions de vie - De l'école à la vie active » du moteur de recherche de documents, sous l'onglet Publications.

Sans en faire une recension exhaustive, nous suggérons au lecteur de consulter, notamment, les liens suivants :

*Les outils élaborés par le Comité régional TÉVA de l'île de Montréal*

*La Clé de la TÉVA* – Mauricie – Centre-du Québec

*Démarche Transition école-Vie adulte (TÉVA)* – Estrie

*Carte routière vers la vie adulte* – Outaouais

*Parcours d'intégration en service de garde des jeunes de 0 à 21 ans ayant des besoins particuliers*, particulièrement la section 12-21 ans – Bas-Saint-Laurent

Plusieurs des outils issus d'autres régions sont utilisés par divers intervenants montréalais, en complément des outils développés par le comité régional TÉVA de l'île de Montréal.

# AIDER LE JEUNE À ÉLABORER ET RÉALISER SON PROJET DE VIE

## Emploi

L'intégration et le maintien en emploi

*fiche 1*

## Éducation et formation

La poursuite de ses études

*fiche 1*

## Intégration sociale et loisirs

L'intégration et à sa participation sociale

*fiche 1*

## Hébergement

Projet de vie du jeune incluant une dimension  
liée à son hébergement

*fiche 1*

## Transport

Projet de vie du jeune incluant une dimension  
liée à son transport

*fiche 1*

## PROJET DE VIE DU JEUNE VISANT NOTAMMENT L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

POUR UN JEUNE QUI PRÉSENTE DES  
BESOINS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Un jeune qui désire intégrer le marché du travail peut présenter des besoins nécessitant qu'il franchisse certaines étapes préparatoires à l'emploi. Ces besoins peuvent être de plusieurs ordres, notamment :

- Acquisition d'habitudes de travail et développement de l'autonomie ;
- Développement d'aptitudes relationnelles nécessaires au travail d'équipe ;
- Etc.

Les centres de réadaptation (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») déploient une offre de services répondant à ce type de besoin :

- Adaptation et réadaptation reliées à la démarche d'employabilité ;
- Évaluation et développement des capacités de travail ;
- Développement de l'autonomie et support éducatif.

Deux cas de figure apparaissent pour l'accès à ces services :

1 POUR UN JEUNE QUI BÉNÉFICIE  
DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE DE  
RÉADAPTATION

L'apport de l'intervenant pivot du centre de réadaptation concerné par la démarche de planification de la TÉVA

s'avère bénéfique. Outre les avantages liés à la planification concertée de la transition, on offre la possibilité au jeune d'avoir un accès au service du centre de réadaptation qui répondra le mieux à ses besoins.

2 POUR UN JEUNE QUI NE BÉNÉFICIE  
PAS DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE  
DE RÉADAPTATION

Une demande de service devra être faite par le jeune auprès du centre de santé et de services sociaux (CSSS) (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») desservant son lieu de résidence.

L'accueil psychosocial effectuera une évaluation des besoins du jeune et référera au centre de réadaptation approprié.



Il peut être utile dans ce cas d'outiller le jeune et ses parents pour effectuer la demande de services. En effet, un profil de la personne, un portfolio, des rapports d'évaluation de stages peuvent appuyer le jeune qui aurait une certaine difficulté à exprimer clairement ses besoins. De plus, le CSSS pourra peut-être répondre à d'autres besoins que ceux liés à la préparation à l'intégration en emploi.

**Dans tous les cas, les intervenants impliqués ont l'obligation d'avoir préalablement obtenu une autorisation signée de transmettre des renseignements personnels aux autres partenaires.**

Les partenaires pouvant être réunis pour planifier la TÉVA

Centre de réadaptation – CSSS – Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées  
Organisme communautaire en employabilité – Centre local d'emploi (Emploi-Québec)

## PROJET DE VIE DU JEUNE VISANT NOTAMMENT L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

POUR UN JEUNE QUI EST  
PRÊT À L'INTÉGRATION EN EMPLOI

Une prise de contact avec un Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) [voir « Les réseaux de partenaires – Emploi »] le plus tôt possible en début de processus et la participation d'un intervenant à la démarche de planification augmentera sensiblement les chances du jeune d'intégrer le marché du travail.

Mandatés par Emploi-Québec et disposant d'une expertise en la matière, les SSMO-PH donnent accès à diverses mesures de soutien et offrent des services adaptés aux besoins du jeune :

- Intégration en emploi;
- Négociation d'aide financière;
- Référence aux entreprises adaptées;
- Maintien en emploi;
- Etc.

Il est à noter que les 8 SSMO-PH desservant la région de Montréal ont chacun développé une expertise particulière pour un ou quelques types d'incapacités. Il convient donc d'approcher le SSMO-PH qui convient le mieux à la situation et aux besoins du jeune. On trouvera les informations spécifiques à chacun des SSMO-PH à la section « Les réseaux de partenaires – Emploi ».

Il est fortement conseillé de communiquer avec le SSMO-PH approprié avant d'y référer un jeune.

## INTÉGRATION EN EMPLOI

Centres locaux d'emploi (CLE), Emploi-Québec

• Organismes communautaires œuvrant en employabilité

## Intégration en emploi

Négociation d'aide financière (au besoin)

Référence aux entreprises adaptées (au besoin)

Services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH)

Si, pour une raison ou pour une autre, le jeune ne souhaite pas bénéficier des services d'un SSMO-PH, le Centre local d'emploi (CLE) [voir « Les réseaux de partenaires – Emploi »] desservant le lieu de résidence du jeune offre également l'accès aux programmes et mesures de soutien à l'intégration en emploi des personnes handicapées.

Enfin, plusieurs organismes communautaires du milieu associatif [voir « Les réseaux de partenaires – Milieu associatif et défense des droits »] œuvrent dans le domaine de l'employabilité. Ce secteur est en constante évolution et plusieurs projets peuvent convenir aux besoins du jeune. Il pourrait être avisé d'effectuer une certaine recherche au moment opportun.

FINANCEMENT DE PROJETS  
D'INTÉGRATION ET DE MAINTIEN  
EN EMPLOI

Emploi-Québec

• SPHERE-Québec

• Service Canada

## À TITRE INFORMATIF

Il est utile de savoir que le financement de projets d'intégration et de maintien en emploi est assuré essentiellement par 3 partenaires :

- Emploi-Québec;
- Soutien à la personne handicapée en route vers l'emploi (SPHERE-Québec);
- Service Canada.

Le développement et le démarrage de projets particuliers ne sauraient se passer de l'implication de l'un de ces partenaires. On trouvera des informations spécifiques à ces partenaires à la section « Les réseaux de partenaires – Emploi ».

## ÉDUCATION ET FORMATION

## PROJET DE VIE DU JEUNE VISANT NOTAMMENT LA POURSUITE DE SES ÉTUDES

Le jeune dont le projet de vie inclut la poursuite de ses études aura d'abord un besoin d'orientation professionnelle.

L'accès aux services d'orientation pour personnes handicapées constitue un enjeu. En effet, il est important que la démarche d'orientation professionnelle ne soit pas exclusivement basée sur les pré requis liés à la formation, mais également sur les pré requis à l'emploi. On devra tenir compte des capacités de travail de la personne, de ses limitations, des besoins d'adaptation et des possibilités d'accommodement du poste de travail.

C'est sur la base d'une démarche d'orientation que le jeune pourra décider de la route à emprunter.

DANS LE CAS OÙ LE JEUNE DÉSIRE POURSUIVRE À L'ÉDUCATION  
DES ADULTES OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Il apparaît indiqué que la démarche TÉVA soit poursuivie à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. La démarche, toutefois, pourra comporter un accent particulier sur l'orientation professionnelle.

Les Services d'aide, de référence, de conseil et d'accompagnement des commissions scolaires (SARCA) [voir « Les réseaux de partenaires – Éducation »] constituent des partenaires de premier plan, tant pour la planification de la transition du secteur des jeunes au secteur des adultes que pour faciliter l'intégration du jeune à son nouveau milieu d'études. De plus, via les SARCA, le jeune aura accès à un nouvel éventail de services.

Il est à noter que pour accéder aux SARCA, il n'est pas nécessaire qu'un diagnostic ait été posé sur la condition du jeune.

## ÉDUCATION ET FORMATION

**Instruction, socialisation, qualification**

Commissions scolaires  
Écoles secondaires

**Poursuite des études, qualification  
professionnelle, générale et technique**

Centres d'éducation aux adultes  
Centres de formation professionnelle  
Cégeps et universités

**Service d'aide à l'intégration  
des élèves (SAIDE)**

Cégeps

**Mesures de formation**

Emploi-Québec

Les partenaires pouvant être réunis pour planifier la TÉVA

Centre d'éducation des adultes – Centre de formation professionnelle – SARCA – SAIDE (CÉGEP)

## ÉDUCATION ET FORMATION

## PROJET DE VIE DU JEUNE VISANT NOTAMMENT LA POURSUITE DE SES ÉTUDES

DANS LE CAS OÙ LE JEUNE  
DÉSIRE POURSUIVRE SA FORMATION  
DANS UN CÉGEP

La sollicitation des Services d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE) (voir « Les réseaux de partenaires – Éducation ») des CÉGEPs dans le processus de planification de la transition permettra au jeune d'être accueilli et soutenu en fonction de ses besoins. Divers services et adaptations sont disponibles afin de faciliter l'intégration et la vie quotidienne des étudiants handicapés au CÉGEP. Pour avoir accès à ces services, un diagnostic est requis.

Pour la suite des choses, on retiendra que les universités disposent aussi de politiques, programmes et services de soutien à l'intégration des étudiants handicapés et que, dans le cadre du *Comité Interordres*, des voies de passage collégial-universitaire ont été aménagées.

Dans tous les cas, il sera au bénéfice de l'élève de transmettre le dossier d'aide particulière de même que les informations pertinentes aux professionnels de l'établissement qui accueillera le jeune pour la poursuite de sa formation. Des formulaires d'autorisation de transmission d'informations personnelles doivent être utilisés et sont généralement disponibles dans les diverses organisations.

Lors de la réception d'un dossier, y porter une attention particulière permettra de répondre plus rapidement et avec une pertinence accrue aux besoins du jeune.

## L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Outre le programme régulier d'aide financière aux études, les étudiants handicapés désirant poursuivre des études à la formation professionnelle, à l'éducation des adultes, au CÉGEP et à l'université ont accès au *Programme d'allocation pour les besoins particuliers* (voir « Les réseaux de partenaires – Éducation »).

Ce programme permet de répondre à une grande variété de besoins (services spécialisés, transport adapté et allocation de logement, matériel d'adaptation, appareils nécessaires, etc.).

Plus de renseignements sur les modalités de ce programme, sur les bourses publiques et privées disponibles ainsi que sur d'autres mesures de soutien financier destinées aux étudiants handicapés sont disponibles à la section « Les réseaux de partenaires – Éducation ».

## AUTRES RESSOURCES DISPONIBLES

Il existe des associations pour étudiants handicapés dans bon nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire. Celles-ci peuvent soutenir le jeune en lui permettant de s'y développer un nouveau réseau et d'y trouver des ressources spécifiques, notamment en matière de défense de droits.

Au plan national, l'Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS) (voir « Les réseaux de partenaires – Éducation ») diffuse beaucoup d'informations de qualité, notamment via *son site web*.

# INTÉGRATION SOCIALE ET LOISIRS

## PROJET DE VIE DU JEUNE COMPRENANT DES DIMENSIONS LIÉES À SON INTÉGRATION ET À SA PARTICIPATION SOCIALE

Qu'il travaille, étudie ou non, l'une des facettes à explorer avec le jeune est l'occupation valorisante de son temps une fois sa scolarité terminée. La reconstitution de son réseau social pourra également être au cœur des préoccupations.

L'intégration du jeune handicapé à sa communauté et sa participation sociale pourront requérir l'implication de divers acteurs, notamment les centres de réadaptation, les CSSS et les organismes communautaires.

Ces trois types de partenaires dispensent chacun un éventail de services liés à :

- L'évaluation des champs d'intérêt du jeune ;
- La recherche et l'exploration d'activités valorisantes, tel le bénévolat ;
- Le soutien à la constitution d'un nouveau réseau social.

Dans tous les cas, les intervenants impliqués ont l'obligation d'avoir préalablement obtenu une autorisation signée de transmettre des renseignements personnels aux autres partenaires

### INTÉGRATION SOCIALE

Évaluation des champs d'intérêt  
Recherche et exploration  
d'activités valorisantes, bénévolat,  
réseau social

Centres de réadaptation  
CSSS

Organismes communautaires

•  
Programme d'aide et  
d'accompagnement social-Action  
[PAAS-Action]  
Emploi-Québec

## 1 POUR UN JEUNE QUI BÉNÉFICIE DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE DE RÉADAPTATION

L'apport de l'intervenant pivot du centre de réadaptation concerné (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») à la démarche de planification de la TÉVA s'avère bénéfique. Outre les avantages liés à la planification concertée de la transition, on offre la possibilité au jeune d'avoir un accès au service du centre de réadaptation qui répondra le mieux à ses besoins. C'est notamment par le biais d'un centre de réadaptation qu'un jeune pourra avoir accès à une variété d'activités socioprofessionnelles.

Les partenaires pouvant être réunis pour planifier la TÉVA

Centre de réadaptation – CSSS – Organismes communautaires – Organismes de loisir

# INTÉGRATION SOCIALE ET LOISIRS

## PROJET DE VIE DU JEUNE COMPRENANT DES DIMENSIONS LIÉES À SON INTÉGRATION ET À SA PARTICIPATION SOCIALE

### 2 POUR UN JEUNE QUI NE BÉNÉFICIE PAS DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE DE RÉADAPTATION

Une demande de service devra être faite par le jeune auprès du centre de santé et de services sociaux (CSSS) (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») desservant son lieu de résidence.

L'accueil psychosocial effectuera une évaluation des besoins du jeune et référera, au besoin, au centre de réadaptation approprié. En fonction des besoins constatés, le CSSS pourra offrir lui-même les services requis ou orienter le jeune vers une ressource dans sa communauté.

Il peut être utile dans ce cas d'outiller le jeune et ses parents pour effectuer la demande de services. En effet, un profil de la personne, un portfolio, des rapports d'évaluation de stages peuvent appuyer le jeune qui aurait une certaine difficulté à exprimer clairement ses besoins.

Enfin, des services plus spécifiques sont offerts par les CSSS en matière de soutien dans la communauté et de soutien au jeune et à ses proches.

### Les organismes communautaires

Plusieurs organismes communautaires (voir « Les réseaux de partenaires – Milieu associatif et défense de droits » et « Les Réseaux de partenaires – Loisirs ») offrent des occasions de participation sociale aux personnes en situation de handicap. Les services offerts sont très variés d'un organisme à l'autre et favorisent, notamment, le maintien des acquis des participants. L'accès aux services de ces organismes est relativement simple, dans la mesure où il s'agit de communiquer directement avec l'organisme concerné. Il est à noter, cependant, que la capacité d'accueil des organismes communautaires fluctue en fonction des ressources financières disponibles.

Le CSSS desservant le lieu de résidence du jeune pourra, au besoin, constituer une source d'information quant aux ressources communautaires disponibles.

### ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, INTERVENTION ET SUIVI

Soutien dans la communauté  
Soutien au jeune et à ses proches  
Évaluation des besoins  
Référence  
CSSS

### Le Programme d'aide et d'accompagnement social-Action d'Emploi-Québec (PAAS-Action)

Le PAAS-Action (voir la fiche de la direction régionale d'Emploi-Québec dans « Les réseaux de partenaires – Emploi ») a pour objectif général de permettre à des personnes éloignées du marché du travail de progresser suffisamment au plan socioprofessionnel pour qu'elles puissent participer à une mesure d'aide à l'emploi, et ce, dans la perspective d'accroître leur accès au marché du travail.

Le PAAS-Action permet au participant de réaliser des activités variées sur différents sujets dans des organismes sans but lucratif, notamment des activités axées sur les connaissances de base.

# INTÉGRATION SOCIALE ET LOISIRS

## PROJET DE VIE DU JEUNE COMPRENANT DES DIMENSIONS LIÉES À SON INTÉGRATION ET À SA PARTICIPATION SOCIALE

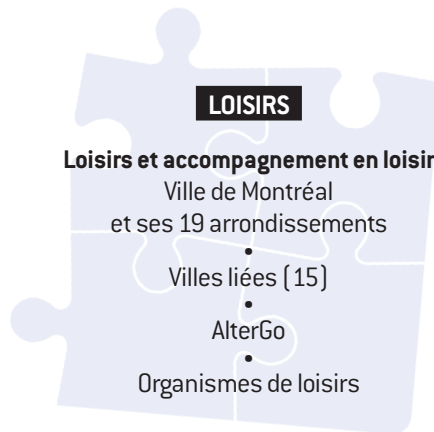
Le loisir constitue une façon valorisante pour le jeune d'occuper son temps personnel tout en lui fournissant des occasions de tisser un réseau social et de soutien.

En tant que maîtres d'œuvre en loisir, les municipalités du Québec déploient une offre de services qui vise à rejoindre l'ensemble des clientèles.

Ainsi, si certaines activités s'adressant à une clientèle générale peuvent combler les besoins des personnes handicapées, une offre de services spécifique est mise de l'avant, notamment avec le concours des associations de loisir pour personnes handicapées (voir « Les réseaux de partenaires – Loisirs »).

Présentes sur l'ensemble du territoire, elles mettent en œuvre des programmes adaptés aux besoins et limitations des personnes handicapées.

- Pour de plus amples renseignements sur les activités offertes par les municipalités de l'île de Montréal ou par les associations, on peut communiquer avec *AlterGo* (voir « Les réseaux de partenaires – Loisirs »), une association regroupant 85 organismes ou services de loisirs municipaux sur le territoire de l'île de Montréal qui ont une préoccupation commune à l'égard du loisir des personnes handicapées. *AlterGo* constitue un lieu de référence et d'information unique pour le loisir des personnes handicapées sur l'île de Montréal.



Les arrondissements de la Ville de Montréal, les autres villes de l'île de Montréal et les associations elles-mêmes peuvent également fournir les informations nécessaires.

Pour les jeunes résidant à l'extérieur de l'île de Montréal et fréquentant une école à vocation suprarégionale, on contactera plutôt le service des loisirs de la municipalité concernée.

## HÉBERGEMENT

## PROJET DE VIE DU JEUNE INCLUANT UNE DIMENSION LIÉE À SON HÉBERGEMENT

Que le jeune désire occuper une habitation de manière autonome ou qu'il envisage quelque type d'hébergement que ce soit, on note deux cas de figure :

### 1 POUR UN JEUNE QUI BÉNÉFICIE DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE DE RÉADAPTATION

L'apport de l'intervenant pivot du centre de réadaptation (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») concerné par la démarche de planification de la TÉVA s'avère bénéfique. Outre les avantages liés à la planification concertée de la transition, on offre la possibilité au jeune d'avoir un accès aux services de recherche d'hébergement et de développement de l'autonomie résidentielle.

Si des services spécifiques au CSSS s'avèrent nécessaires, le centre de réadaptation effectuera la liaison avec les intervenants concernés.

### 2 POUR UN JEUNE QUI NE BÉNÉFICIE PAS DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE DE RÉADAPTATION

Une demande de service devra être faite par le jeune auprès du centre de santé et de services sociaux (CSSS) (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») desservant son lieu de résidence.

L'accueil psychosocial procédera à une évaluation complète des besoins du jeune et pourra, si nécessaire, le soutenir dans sa recherche de logement dans la communauté. L'évaluation permettra également au CSSS de déterminer si une forme ou une autre de soutien à domicile s'avère également nécessaire (alimentation, soins, entretien ménager, etc.).

Enfin, si les services spécifiques d'un centre de réadaptation sont requis, le CSSS réfèrera au centre de réadaptation approprié.

**Il importe de savoir qu'il existe des types de logements et de ressources d'hébergement pour divers degrés d'autonomie. Certains comportent plus ou moins d'encadrement et de soutien.**

**Le projet de vie du jeune et sa situation guideront la forme de soutien qu'apportera le réseau de la santé et des services sociaux.**

### HÉBERGEMENT

**Recherche d'hébergement et développement de l'autonomie résidentielle**  
Centres de réadaptation

Il est à noter que des organismes communautaires en habitation (voir « Les réseaux de partenaires – Milieu associatif et défense de droits ») peuvent également soutenir le jeune dans ses démarches liées à son futur logis. Le cas échéant, la participation de l'organisme communautaire à la planification de la TÉVA devrait être envisagée.

## TRANSPORT

## PROJET DE VIE DU JEUNE INCLUANT UNE DIMENSION LIÉE À SON TRANSPORT

La *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec est administrée par la *Société de transport de Montréal* (STM), laquelle reçoit et traite les demandes d'admissibilité. Une fois déclarée admissible, la personne reçoit les services de transport adapté de la STM.

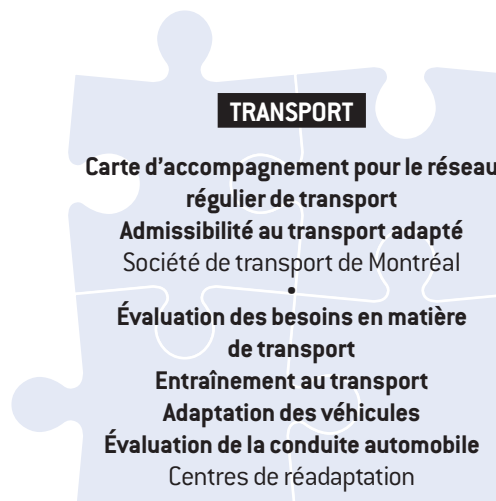
Tous les détails relatifs au transport adapté peuvent être trouvés à la section « Les réseaux de partenaires – Transport ».

Il est à noter que l'organisation du transport intermunicipal et interrégional est à la charge de la personne handicapée. Cela peut compliquer la tâche de la personne. La démarche de planification s'avèrera donc particulièrement bénéfique pour un jeune qui aura à se déplacer d'une municipalité à une autre.

Les centres de réadaptation, pour leur part, ont pour responsabilité d'assurer :

- L'évaluation des besoins en matière de transport ;
- L'entraînement au transport ;
- L'adaptation de véhicule ;
- L'évaluation de la conduite automobile.

L'objectif visé est de soutenir le développement de l'autonomie de la personne en matière de transport, tant au plan physique qu'au plan des habiletés nécessaires.



*PROJET DE VIE DU JEUNE INCLUANT UNE DIMENSION LIÉE À SON TRANSPORT*

Deux cas de figure apparaissent pour l'accès à ces services :

**1 POUR UN JEUNE QUI BÉNÉFICIE  
DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE  
DE RÉADAPTATION**

L'apport de l'intervenant pivot du centre de réadaptation (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») concerné à la démarche de planification de la TÉVA s'avère bénéfique. Outre les avantages liés à la planification concertée la transition, on offre la possibilité au jeune d'avoir un accès au service du centre de réadaptation qui répondra le mieux à ses besoins.

**2 POUR UN JEUNE QUI NE BÉNÉFICIE  
PAS DÉJÀ DE SERVICES D'UN CENTRE  
DE RÉADAPTATION**

Une demande de service devra être faite par le jeune auprès du centre de santé et de services sociaux (CSSS) (voir « Les réseaux de partenaires – Santé et services sociaux ») desservant son lieu de résidence.

L'accueil psychosocial effectuera une évaluation des besoins du jeune et réfèrera au centre de réadaptation approprié.

Il peut être utile dans ce cas d'outiller le jeune et ses parents pour effectuer la demande de services. En effet, un profil de la personne, un portfolio, des rapports d'évaluation de stages peuvent appuyer le jeune qui aurait une certaine difficulté à exprimer clairement ses besoins. De plus, le CSSS pourra peut-être répondre à d'autres besoins que ceux liés au transport.

# LES RÉSEAUX DE PARTENAIRES

## Éducation

|                                                                                              |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport                                           | fiche 1 |
| Les commissions scolaires de l'île de Montréal                                               | fiche 2 |
| Les SARCA de l'île de Montréal                                                               | fiche 3 |
| Les écoles privées en adaptation scolaire                                                    | fiche 4 |
| Les Services d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE)<br>du réseau d'enseignement collégial | fiche 5 |
| Association québécoise des étudiants<br>ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS)     | fiche 6 |
| Aide financière aux études                                                                   | fiche 7 |

## Santé et services sociaux

|                                                                                                             |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Centres de santé et de services sociaux de la région de Montréal                                            | fiche 1 |
| Centres de réadaptation en déficience intellectuelle<br>et troubles envahissants du développement (CRDITED) | fiche 2 |
| Centre de réadaptation Lucie-Bruneau                                                                        | fiche 3 |
| Centre de réadaptation Marie-Enfant CHU Sainte-Justine                                                      | fiche 4 |
| Centre de réadaptation MAB-Mackay                                                                           | fiche 5 |
| Centre de réadaptation Constance-Lethbridge                                                                 | fiche 6 |
| Institut Nazareth et Louis-Braille                                                                          | fiche 7 |
| Institut Raymond-Dewar (IRD)                                                                                | fiche 8 |
| Office des personnes handicapées du Québec                                                                  | fiche 9 |

## Emploi

|                                                                                      |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal                             | fiche 1  |
| Les Services spécialisés de main-d'œuvre<br>pour personnes handicapées (SSMO-PH)     | fiche 2  |
| Agence Ometz                                                                         | fiche 3  |
| AIM CROIT                                                                            | fiche 4  |
| Action Main-d'œuvre inc.                                                             | fiche 5  |
| Horizon-Travail                                                                      | fiche 6  |
| L'Arrimage                                                                           | fiche 7  |
| L'Étape                                                                              | fiche 8  |
| Mœlle épinière et motricité Québec                                                   | fiche 9  |
| Service d'aide à l'emploi du Centre de réadaptation MAB-Mackay                       | fiche 10 |
| Les entreprises adaptées                                                             | fiche 11 |
| Soutien à la personne handicapée en route<br>vers l'emploi au Québec (SPHERE-Québec) | fiche 12 |

## Loisirs

---

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| ALTERGO                              | <i>fiche 1</i> |
| Sport et Loisir de l'île de Montréal | <i>fiche 2</i> |

## Transport

---

|                                                      |                |
|------------------------------------------------------|----------------|
| Le Transport adapté de la STM                        | <i>fiche 1</i> |
| Vignette de stationnement pour personnes handicapées | <i>fiche 2</i> |

## Milieu associatif et défense des droits

---

|                                                                                                    |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Réseau alternatif et communautaire des organismes (RACOR)<br>en santé mentale de l'île de Montréal | <i>fiche 1</i> |
| Regroupement des organismes de promotion<br>du Montréal métropolitain (ROPMM)                      | <i>fiche 2</i> |
| Comité régional des associations en déficience<br>intellectuelle (CRADI)                           | <i>fiche 3</i> |
| Regroupement des usagers du transport adapté<br>et accessible de l'île de Montréal (RUTA MTL)      | <i>fiche 4</i> |

## LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## MISSION

En vertu de sa loi constitutive, le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* réalise ses activités dans les domaines de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport. Ses activités visent notamment à :

- promouvoir l'éducation, le loisir et le sport ;
- contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent ;
- mener des actions concertées avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie afin de favoriser la continuité, le développement et l'intégration des parcours éducatifs ;
- contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

## PROGRAMMES ET ENCADREMENTS LIÉS À LA PLANIFICATION DE LA TÉVA

*Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)*

Le programme constitue un cadre essentiel qui présente les apprentissages jugés essentiels à la formation des jeunes, en plus de préciser les visées et les orientations devant guider les choix éducatifs. En insistant sur l'importance de répondre aux besoins et aux intérêts de chacun, il souligne la nécessité de recourir à une pédagogie différenciée, tout en poursuivant une formation commune, qui tend à se spécialiser au deuxième cycle du secondaire, selon le profil de chaque élève.

Ainsi, la première des quatre orientations du PFEQ, qui est la réussite pour tous, valorise et encourage une réussite à la mesure de chacun, de manière à mettre en lumière la responsabilité qu'a l'école d'œuvrer à ce que tous les élèves – quels que soient leurs champs d'intérêt, leurs forces et leurs difficultés – acquièrent les bases nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle et qu'ils développent leur plein potentiel. La réussite porte alors sur les défis que chaque jeune devrait accepter de relever. Vue sous cet angle, la réussite s'adresse à tous les élèves, ceux qui atteignent facilement les cibles scolaires comme ceux qui font face à des difficultés, petites ou grandes.

Le Programme de formation, qui comprend également les *parcours de formation axée sur l'emploi*<sup>1</sup> et les *programmes éducatifs destinés aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde*, comporte une réelle dimension orientante, dans laquelle s'inscrit pleinement la démarche de planification de la TÉVA.

*L'approche orientante*

L'information et l'orientation scolaires et professionnelles au sein des services éducatifs vise à favoriser la réussite et la qualification de tous les jeunes. L'orientation scolaire et professionnelle, notamment, s'intègre à l'intérieur des activités éducatives et peut supporter les apprentissages prescrits en leur donnant davantage de sens.

Ainsi, les principaux objectifs d'un soutien intégré et continu en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles qui caractérisent une approche orientante à l'école sont :

- Accompagner l'élève et le développement de son identité, en vue de faciliter son cheminement scolaire et son choix de carrière.

1. « Dans le contexte de la diversification des parcours offerts aux élèves, le parcours de formation axée sur l'emploi fournit à des jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires la possibilité de poursuivre leur scolarité dans des contextes différents et selon une pédagogie adaptée et d'obtenir un certificat officiel attestant d'une formation qualifiante qui les prépare au marché du travail. » [Source : site web du MELS]. De nombreux jeunes ciblés pour la planification de la TÉVA empruntent l'un des parcours de formation axée sur l'emploi.

## ÉDUCATION

## LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

- Fournir à l'élève des occasions de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles, afin qu'il puisse s'y situer et élargir ses visées professionnelles.
- Permettre à l'élève de connaître le monde du travail ainsi que son organisation, ses exigences et les divers profils de métiers et de professions qu'on y trouve.
- Accompagner l'élève tout au long du processus d'orientation et le soutenir dans les étapes critiques de son parcours scolaire, au cours desquelles il doit parfois faire des compromis entre la formation et la carrière idéales et la réalité des choix qui s'offrent à lui.

L'approche orientante permet ainsi d'accompagner un jeune dans la découverte de soi, du système d'éducation et du marché du travail, puis à préparer son passage vers les étapes qui suivront sa formation à l'enseignement secondaire, que ce soit pour poursuivre sa formation, intégrer le marché du travail ou réaliser le projet de vie qui lui permettra de conserver ses acquis. La démarche de planification de la TÉVA permet de rendre vivante l'approche orientante avec des jeunes handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

D'autre part, la Loi 21 précise que le rôle du conseiller d'orientation est d'évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu, d'intervenir sur l'identité ainsi que de développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation, dans le but de permettre des choix personnels et professionnels tout au long de la vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière chez l'être humain en interaction avec son environnement.<sup>2</sup> La participation du conseiller d'orientation à la démarche de planification de la TÉVA demeure un atout important.

Le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire

Le Régime pédagogique apporte des précisions sur les encadrements légaux présentés dans la *Loi sur l'Instruction publique (LIP)*. L'article 2 précise ainsi que « les services d'enseignement secondaire ont pour but de poursuivre le développement intégral de l'élève, de favoriser son insertion sociale et de faciliter son orientation personnelle et professionnelle ». Les services complémentaires devant faire l'objet d'un programme, sont également présentés et précisent que des services « d'aide à l'élève qui visent à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre » doivent être planifiés et offerts.

Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite

Ce document traite de la conception et de l'organisation des programmes des services éducatifs complémentaires dans le contexte du programme de formation de l'école québécoise. Il décrit les programmes tels que définis dans le Régime pédagogique et offre des pistes d'actions correspondants aux obligations respectives des commissions scolaires et des écoles.

2. Source : *Espace virtuel pour les parents*

# ÉDUCATION

## LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

### Le plan d'intervention... au service de la réussite de l'élève

Le plan d'intervention est souvent l'outil privilégié pour planifier l'intervention auprès d'un jeune dans le cadre d'une démarche de planification de la TÉVA. Un cadre de référence propose des balises pour guider les pratiques relatives à la démarche du plan d'intervention, dont les phases du plan d'intervention, dans lesquelles s'inscrit la TÉVA.

Divers outils, produits également par le MELS, viennent compléter le cadre de référence. On peut les consulter [en cliquant ici](#).

### Politique de l'adaptation scolaire, une école adaptée à tous ses élèves

L'orientation fondamentale de la politique en adaptation scolaire est la suivante :

Aider l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à réussir sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification. À cette fin, accepter que cette réussite éducative puisse se traduire différemment selon les capacités et les besoins des élèves, se donner les moyens qui favorisent cette réussite et la reconnaître de façon officielle.

Il est à noter que les commissions scolaires ont la responsabilité de la mise en œuvre des programmes, politiques et normes édictés par le MELS.

## LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

L'article 207 de la *Loi de l'instruction publique* stipule que les commissions scolaires ont pour mission « d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la [...] loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. »

L'article 208, pour sa part, mentionne que les commissions scolaires doivent s'assurer « que les personnes relevant de sa compétence reçoivent les services éducatifs auxquels elles ont droit ».

On retrouve cinq commissions scolaires sur l'île de Montréal. Elles se partagent, sur des bases territoriale et linguistique, la responsabilité de la mise en œuvre des programmes, politiques et normes édictés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Chacune des écoles montréalaises, à l'exception des écoles privées, relève de l'une ou l'autre des commissions scolaires.

## POUR JOINDRE LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

**Commission scolaire de Montréal (francophone)**

3737, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1X 3B3

Tél. : 514 596-6000

[info@csgdm.qc.ca](mailto:info@csgdm.qc.ca)

[www.csgdm.qc.ca](http://www.csgdm.qc.ca)

**Commission scolaire Lester-B.-Pearson (anglophone)**

1925, avenue Brookdale  
Dorval (Québec) H9P 2Y7

Tél. : 514 422-3000

[info@lbpsb.qc.ca](mailto:info@lbpsb.qc.ca)

[www.lbpsb.qc.ca](http://www.lbpsb.qc.ca)

**Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (francophone)**

1100, boulevard de la Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1

Tél. : 514 855-4500

[www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)

**Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (francophone)**

550, 53<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (Québec) H1A 2T7

Tél. : 514 642-9520

[www.csipi.qc.ca](http://www.csipi.qc.ca)

**Commission scolaire English-Montréal (anglophone)**

6000, avenue Fielding  
Montréal (Québec) H3X 1T4

Tél. : 514 483-7200

[www.emsb.qc.ca](http://www.emsb.qc.ca)

**LES SARCA DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Les SARCA sont des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement présents dans toutes les commissions scolaires du Québec.

Ils s'adressent prioritairement aux adultes qui ne sont pas titulaires d'un premier diplôme du secondaire (DES ou DEP) sans toutefois exclure ceux qui ont un diplôme, mais qui font partie des clientèles ciblées, soit les personnes handicapées, les personnes immigrantes, les autochtones, les moins de 30 ans sans qualification ainsi que les 45 ans ou plus.

Les SARCA sont là pour aider l'adulte à définir un projet de formation et pour les accompagner dans la réalisation de ce projet.

Voici les services qu'on retrouve dans les SARCA :

- Des services d'information scolaire sur :
  - l'éducation des adultes, incluant la francisation ;
  - la formation professionnelle ;
  - les préalables pour l'admission au CEGEP ;
  - les tests d'équivalence ;
  - les formations sur mesure en organisme ou en entreprise ;
  - ... bref, toutes les avenues de formation possible qui s'offrent aux adultes.
- Des services d'orientation :
  - pour mieux connaître ses intérêts professionnels ;
  - pour valider son choix d'études ;
  - pour réorienter son parcours scolaire suite à un refus d'admission dans un programme de formation.
- Un service de bilan des acquis :
  - pour se situer par rapport à son niveau scolaire en français, en mathématiques et en anglais et ce, à partir de compétences développées dans différentes sphères de vie ;
  - pour identifier et faire valoir ses compétences personnelles et sociales.

**POUR ACCÉDER AUX SERVICES  
DES SARCA**

**SARCA de la Commission scolaire  
de la Pointe-de-l'Île**

1680, 8<sup>e</sup> avenue  
Montréal (Québec) H1B 4H5  
514 789-2953  
[sarca@cspi.qc.ca](mailto:sarca@cspi.qc.ca)

**SARCA de la Commission scolaire  
de Montréal**

Centre Champagnat  
5017, rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2J 2X9  
514 350-8800  
[www.csdm.ca/education-adultes/retour-aux-etudes](http://www.csdm.ca/education-adultes/retour-aux-etudes)

**SARCA de la Commission scolaire  
Marguerite-Bourgeoys**

1050, 5<sup>e</sup> avenue  
Verdun (Québec) H4G 2Z6  
514 855-2277  
[sarca@csmb.qc.ca](mailto:sarca@csmb.qc.ca)

**SARCA de la Commission scolaire  
English Montreal**

10909, rue Gariépy  
Montréal (Québec) H1H 4C6  
514 846-7955  
[sarca@emsb.qc.ca](mailto:sarca@emsb.qc.ca)

**SARCA de la Commission scolaire  
Lester-B.-Pearson**

8310, rue George  
LaSalle (Québec) H8P 1E5  
514 732-7766  
[sarca.lbpsb.qc.ca/contact.asp](http://sarca.lbpsb.qc.ca/contact.asp)

## LES ÉCOLES PRIVÉES EN ADAPTATION SCOLAIRE

Plus de 3 000 enfants présentant des difficultés de comportement, des difficultés d'apprentissage, des déficiences ou des handicaps fréquentent une école privée spécialisée au Québec.

Douze établissements d'enseignement spécialisé en adaptation scolaire, concentrés dans les régions de Montréal et Québec, accueillent cette clientèle.

La politique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est à l'effet que les jeunes handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage soient intégrés aux classes ordinaires.

Toutefois, une seule forme d'intégration n'étant pas la solution pour tous ces enfants, il faut envisager d'autres avenues. C'est là que les écoles spécialisées interviennent.

La plupart de ces écoles spécialisées fondées il y a plus de 40 ans sont issues de projet de recherche universitaire ou encore furent créées pour répondre aux besoins des parents qui ne trouvaient pas les ressources que nécessitaient les besoins particuliers de leurs enfants dans le système d'éducation du temps. Depuis leur création, ces écoles ont développé une très grande expertise dans les différents domaines de l'adaptation scolaire et sont devenues, avec le temps, un rouage incontournable du réseau public ; en vertu d'ententes de scolarisation avec les commissions scolaires pour plus de 80 % de leur clientèle, ces écoles subventionnées par le MELS offrent aux parents une fréquentation scolaire à des coûts comparables à ceux de l'école publique.

Tiré de : [recit.cadre.qc.ca/~adaptation/](http://recit.cadre.qc.ca/~adaptation/)

## LES SERVICES D'AIDE À L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES (SAIDE) DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

## MISSION

**Mandat des services adaptés  
(communément appelés Service  
d'aide à l'intégration des élèves  
- SAIDE)**

- Assurer la vision, la coordination et la concertation nécessaires au soutien à la réussite des étudiants et des étudiantes en situation de handicap :
  - mettre en œuvre une organisation locale de services concertée ;
  - coordonner l'offre de services aux étudiants ;
  - assurer la concertation au sein de l'établissement, en particulier avec les services aux étudiants et à l'extérieur de l'établissement avec les organismes du milieu.

**Rôles des services adaptés**

- **Accueillir** les étudiants en situation de handicap (ayant un diagnostic d'un professionnel de la santé ou d'un professionnel reconnu par la Loi 21).
- **Intégrer** ces étudiants au sein du collège.
- **Soutenir** leurs apprentissages par la mise en place d'accommodements, dans le but de les rendre autonomes **avec accommodements**.
- **Soutenir les enseignants**.

## CLIENTÈLES DESSERVIES

- Tous les étudiants sont acceptés sur la base de leur dossier scolaire, donc sans discrimination ni privilège.
- Les collègues ont l'obligation d'accommoder les étudiants si ceux-ci déclarent leurs limitations.
- Tous les programmes sont accessibles aux étudiants en situation de handicap, sauf si l'on fait la démonstration qu'il y a contrainte excessive.
- Les accommodements peuvent différer selon les besoins de l'étudiant et le contexte.

## SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

**Évaluation des besoins  
et conception du plan  
d'intervention**

Lorsque le diagnostic a été émis depuis quelques années, une évaluation de besoins devient un outil important pour décider des accommodements qui pallieront adéquatement la limitation et les besoins de l'étudiant au niveau des apprentissages.

L'équipe soutenant le conseiller en services adaptés :

- mesure les besoins de l'étudiant à partir : d'un diagnostic ou d'une évaluation diagnostique, de l'histoire de l'étudiant et de son parcours scolaire pour offrir des accommodements.

- procède à l'application et au suivi des accommodements fournis à l'étudiant et au suivi du soutien aux enseignants ;

**Les accommodements les plus souvent proposés :**

- prise de notes
- temps supplémentaire aux examens
- locaux d'examen : local isolé, local adapté
- aménagement et équipement spécialisé
- horaire adapté
- ordinateur en classe et logiciels pour fonction d'aide
- productions sonores, braille, E-texte
- système FM, interprète
- accompagnateur physique ou éducatif
- accès à une ressource pour soutien à la correction
- lecture des écrits

## MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

On consulte les sites internet de chacun des établissements d'enseignement collégial.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ÉTUDIANTS AYANT DES INCAPACITÉS AU POSTSECONDAIRE (AQEIPS)**

425, rue Sherbrooke Est, bureau 006  
Montréal (Québec) H2L 1J9

Tél. : 514 499-9451

Sans frais : 1-866 959-9451

info@aqeips.qc.ca

Facebook : [www.facebook.com/aqeips](http://www.facebook.com/aqeips)

**MISSION**

Défendre l'égalité de chances en éducation postsecondaire pour tous les étudiants et toutes les étudiantes en situation de handicap.

**CLIENTÈLE**

Les étudiants ayant des incapacités au postsecondaire

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE**

- Promouvoir la défense des droits et des intérêts des étudiants ayant des incapacités au niveau postsecondaire, dans une approche multidéficiance.
- Favoriser l'intégration des étudiants ayant une déficience physique, sensorielle ou ayant des troubles d'apprentissage ou des problèmes de santé mentale dans les institutions d'enseignement postsecondaire publiques et privées.
- Favoriser la concertation entre les étudiants ayant des incapacités au niveau postsecondaire.
- Diffuser de l'information à ses membres sur tous les aspects concernant la vie des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire.
- Informer et sensibiliser la population au vécu et aux besoins de ces étudiants.
- Favoriser la création d'associations d'étudiants ayant des incapacités dans chaque institution d'enseignement postsecondaire publique et privée.
- Assurer la représentation de ces associations dans une approche multidéficiance.
- Encourager l'embauche des étudiants ayant des incapacités sur le marché ordinaire du travail.

**MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES**

On peut rejoindre l'AQEIPS aux coordonnées suivantes :

Téléphone : 514 499-9451

Sans frais : 1-866 959-9451

[info@aqeips.qc.ca](mailto:info@aqeips.qc.ca)

Le Guide *Les études postsecondaires, c'est aussi pour toi !*, constitue une grande source d'informations. On peut le consulter à l'adresse suivante : [www.aqeipsguide.org](http://www.aqeipsguide.org).

## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

*(tiré et adapté du site web de l'Aide financière aux études)*PROGRAMME D'ALLOCATION POUR DES BESOINS PARTICULIERS – VOLET ADULTES  
SECONDAIRE (FORMATION PROFESSIONNELLE OU ÉDUCATION DES ADULTES),  
COLLÉGIAL ET UNIVERSITÉ

Le programme permet d'obtenir une aide financière pour les différentes formes de soutien nécessaires à la compensation des effets de la déficience et à la poursuite des études dans un établissement d'enseignement (services spécialisés, transport adapté et allocation pour le logement) ou à la maison (ressources matérielles), le cas échéant, dans la mesure où aucun autre programme ou organisme ne couvre les mêmes besoins.

## TYPE DE DÉFICIENCE

Les déficiences fonctionnelles reconnues sont celles qui sont permanentes et qui entraînent des limitations significatives et persistantes dans l'accomplissement des activités scolaires :

- déficiences fonctionnelles majeures :
  - déficience visuelle grave
  - déficience auditive grave
  - déficience motrice
  - déficience organique
- autres déficiences :
  - capacité auditive dont le niveau minimal se situe à 25 décibels
  - paralysie affectant un seul membre
  - parésie affectant un ou plusieurs membres
  - déficience du langage et de la parole

La personne responsable de l'intégration des étudiantes et étudiants handicapés de votre établissement d'enseignement indiquera les documents et formulaires que vous devrez vous procurer ou, éventuellement, faire remplir par les personnes compétentes.

De nombreuses *formes de soutien* peuvent être offertes en fonction de la situation du jeune (services spécialisés, transport, logement, matériel d'adaptation, appareils).

On trouvera toutes les informations pertinentes relativement au programme à l'adresse suivante :

[www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/tous-les-programmes/programme-dallocation-pour-des-besoins-particuliers-volet-adultes/](http://www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/tous-les-programmes/programme-dallocation-pour-des-besoins-particuliers-volet-adultes/)

Pour être admissible à une allocation pour des besoins particuliers, vous devez remplir les conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, le statut de réfugié ou le statut de personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés ;
- résider au Québec ou être réputé y résider au moment de présenter la demande d'allocation pour des besoins particuliers ;
- être admis dans un établissement d'enseignement désigné afin d'y poursuivre des études reconnues au secondaire (formation professionnelle ou éducation des adultes), au collégial ou à l'université\* ;
- recevoir un minimum de six unités ou 76 heures d'enseignement par période d'études ou un minimum de 20 heures d'enseignement par mois. Pour l'étudiante ou l'étudiant qui n'atteint pas l'un de ces seuils, seuls les services spécialisés et la reproduction en braille sont remboursés ;
- être atteint d'une *déficience fonctionnelle majeure* ou d'une *autre déficience reconnue*
- ne recevoir aucune aide financière d'un autre organisme pour les mêmes formes de soutien.

\* En ce qui concerne la formation professionnelle au secondaire, le collégial et l'université, il s'agit des programmes d'études reconnus dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

**AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**

SI VOUS ENTAMEZ UNE ANNÉE D'ATTRIBUTION OU SI VOUS EFFECTUEZ UNE PREMIÈRE DEMANDE

**Rencontrer la personne responsable de l'intégration des étudiantes et étudiants handicapés de votre établissement d'enseignement**

Cette personne vérifiera si vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle reconnue par l'Aide financière aux études. À la suite de cette vérification et si elle l'estime favorable, cette personne verra à déterminer les formes de soutien nécessaires à la poursuite de vos études\*, en fonction de la déficience fonctionnelle majeure ou d'une autre déficience reconnue dont vous êtes atteint. Elle vous indiquera aussi les documents et les formulaires que vous devez nous transmettre pour l'analyse de votre demande.

**Remplir le formulaire Web « Demande d'allocation pour des besoins particuliers »**

À partir du moment où votre demande est envoyée, vous avez 60 jours pour faire parvenir à l'Aide financière aux études la recommandation et les autres documents requis, le cas échéant.

**Obtenir et faire remplir les documents et formulaires requis pour l'analyse de votre demande**

Vous devez faire parvenir à l'Aide financière aux études les documents et formulaires requis, remplis et signés par des professionnels qualifiés (exemples : soumission, lettre du service de transport adapté public, bail, contrat de service).

**Lorsque tous les documents ont été remplis, rencontrer de nouveau la personne responsable de l'intégration des étudiantes et étudiants handicapés de votre établissement d'enseignement**

Après avoir consulté les documents que vous lui aurez remis, cette personne fera une première évaluation de votre dossier. Si elle l'estime favorable, elle remplira le formulaire « Recommandation relative aux formes de soutien requises » (1088). Elle vous en remettra une copie, que vous devrez faire parvenir à l'Aide financière aux études. Ce formulaire ainsi que tous les autres documents requis doivent nous être transmis en un seul envoi, au plus tard 60 jours après que le formulaire Web « Demande d'allocation pour des besoins particuliers » a été envoyé à l'Aide financière aux études. Il est important de joindre le bordereau d'accompagnement (accessible lors de la transmission de votre demande en ligne) au moment de l'envoi des documents.

Une fois que tous les documents requis seront reçus, un relevé de calcul sera émis par l'Aide financière aux études. Ce relevé de calcul vous informera du montant exact qui vous est accordé.

**Renseignements supplémentaires**

Pour tout renseignement supplémentaire sur le Programme d'allocation pour des besoins particuliers, vous pouvez nous joindre par téléphone au 418 643-3750 ou au 1 877 643-3750 (sans frais au Canada et aux États-Unis). Vous pouvez également communiquer, selon le cas, avec le bureau d'intégration des étudiantes et étudiants handicapés, le bureau d'aide financière ou la direction de votre établissement d'enseignement.

Si vous êtes une personne malentendante et que vous utilisez un service de relais, vous pouvez nous joindre aux numéros indiqués ci-dessus.

# ÉDUCATION

## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

### D'AUTRES SOURCES...

Plusieurs programmes de subvention existent pour les étudiants en situation de handicap. On en trouve un inventaire sur le site de l'Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS) :

[www.aqeips.qc.ca/subventions-disponibles-pour-les-etudiants/](http://www.aqeips.qc.ca/subventions-disponibles-pour-les-etudiants/)

De plus, de nombreuses bourses d'études sont spécifiquement destinées aux étudiants en situation de handicap. L'AQEIPS dresse ici une liste de bourses accessibles aux étudiants du Québec et du Canada :

[www.aqeipsguide.org/savoir/repertoire-des-bourses-scolaires/](http://www.aqeipsguide.org/savoir/repertoire-des-bourses-scolaires/)

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Ce site vous permettra de trouver votre CSSS à partir de votre code postal : [www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca).

## MISSION

Les centres de santé et de services sociaux (CSSS) regroupent les CLSC, les centres d'hébergement publics (CHSLD) ainsi que, dans certains cas, les hôpitaux de soins généraux et spécialisés situés sur leur territoire.

Ils ont pour mission :

- de vous aider à obtenir, le plus rapidement possible, les services de santé et les services sociaux dont vous avez besoin ;
- d'offrir des services de qualité à ses usagers et aux résidents de leurs centres d'hébergement ;
- de vous encourager à adopter de saines habitudes de vie ;
- de contribuer, avec leurs partenaires locaux et régionaux, à améliorer la santé de la population de leur territoire.

## CLIENTÈLES DESSERVIES

Pour la population montréalaise, âgée de 0 à 100 ans. L'objectif est d'assurer un état de santé maximal chez la population d'un territoire, compte tenu des ressources disponibles. Les services sont dispensés sur une base territoriale, selon le code postal.

## SERVICES OFFERTS

**Programme Services généraux- activités cliniques et d'aide/services médicaux de 1<sup>re</sup> ligne**

Le programme est en fait la porte d'entrée du réseau de la santé et des services sociaux. Les services généraux sont des services de proximité qui visent à répondre aux besoins de personnes présentant des problèmes de santé ponctuels (de nature aiguë et réversible) ainsi qu'aux personnes vivant une situation particulière ou présentant des problèmes sociaux.

Clientèle visée :

L'ensemble de la population est visée par le programme Services généraux.

**Programme Déficience physique**

Il vise à développer et à maintenir les capacités et l'autonomie fonctionnelle des personnes qui présentent une déficience physique (handicap) afin de leur assurer les conditions permettant une pleine participation sociale.

Clientèle visée :

Les personnes de tous âges, dont la condition entraîne ou risque d'entraîner des incapacités significatives et persistantes liées à l'audition, la vision, le langage, les activités motrices ou risque de nuire à la réalisation des activités de la vie quotidienne et des rôles sociaux.

**Programme Dépendances**

Il vise à prévenir, réduire et traiter les problèmes de dépendance (alcool, drogue ou jeu), quelle que soit la cause de la dépendance.

Clientèle visée :

Personnes de tous âges qui ont des comportements à risque ou des problèmes d'abus reliés aux drogues, à l'alcool, aux jeux de hasard et d'argent, à d'autres types de dépendance.

**Programme Santé mentale**

Il regroupe divers services professionnels permettant à toutes les personnes dont la santé mentale est perturbée ou qui risquent de voir leur équilibre psychique compromis parce qu'elles vivent des situations difficiles (ex : événements stressants, perte d'un être cher), d'obtenir une réponse adaptée à leurs besoins et une attention appropriée à leur situation.

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

### Programme Santé mentale *suite*

#### Clientèle visée :

- Personnes qui présentent des troubles mentaux sévères, généralement persistants, associés à de la détresse psychologique et à un niveau d'incapacité qui interfère, de façon significative, dans leurs relations interpersonnelles et dans leurs compétences sociales de base.
- Personnes qui vivent des troubles mentaux transitoires, d'intensité variable, source d'une détresse psychologique importante, qu'une aide appropriée, prodiguée au moment opportun peut ramener à leur niveau de fonctionnement psychologique et social antérieur.

### Programme Santé physique

Il offre des services spécialisés et surspécialisés de santé physique visant à traiter des maladies, des symptômes ou des traumatismes. Il s'adresse également à toute personne aux prises avec une maladie qui exige un suivi et des services continus.

#### Clientèle visée :

Toute personne nécessitant des soins urgents, des soins spécialisés ou surspécialisés, ou un suivi continu.

### Programme Jeunes en difficulté

Le programme Jeunes en difficulté regroupe les services destinés aux jeunes, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, qui présentent :

- des troubles de développement ;
- des troubles de comportement ;
- des problèmes d'adaptation sociale (délinquance, violence, suicide, etc.).

Ce programme s'adresse également aux jeunes en besoin de protection ou encore à ceux qui ont besoin d'être protégés pour assurer leur sécurité et leur développement. Des services sont aussi prévus pour leur famille.

#### Clientèle visée :

- Enfants de 0 à 17 ans et leur famille qui vivent des difficultés psychosociales sur une période prolongée et continue ou présentent des facteurs de risque ;
- Parents qui ont besoin de soutien pour exercer leur rôle ;
- Jeunes qui éprouvent des difficultés temporaires reliées à une étape de leur développement ;

- Jeunes qui se retrouvent en situation transitoire ou prolongée de vulnérabilité due notamment à un ou des :
  - événements exceptionnels provoquant une rupture (séparation, divorce, recomposition familiale) ;
  - événements traumatisants (décès d'un proche, suicide, perte d'emploi d'un parent) ;
  - conditions sociales du milieu de vie (pauvreté, violence, etc.) ;
  - conditions personnelles (maladies, incapacités, déficiences, etc.).

### Programme Déficience intellectuelle-TSA

Il vise à assurer aux personnes présentant une DI-TSA une véritable participation sociale en développant leurs capacités et en soutenant les familles et les proches.

#### Clientèle visée :

Les personnes de tous âges présentant une DI ou un TSA sont visés par ce programme, de même que les enfants (0-6ans) aux prises avec un retard global de développement.

#### MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

Toute personne peut s'adresser à son CSSS, à l'accueil psychosocial. Afin de trouver le CSSS desservant le territoire de résidence de la personne, on peut visiter le [www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca)

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

LES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (CRDITED)<sup>1</sup>**CRDITED de Montréal**

75, rue de Port-Royal Est, bureau 110  
Montréal, (Québec)  
H3L 3T1  
514 387-1234  
[www.crditedmtl.ca/](http://www.crditedmtl.ca/)

**Centre de réadaptation de l'Ouest  
de Montréal (CROM)**

8000, rue Notre-Dame  
Lachine, Québec  
H8R 1H2  
514 363-3025  
[www.crom-wmrc.ca/](http://www.crom-wmrc.ca/)

**Centre Miriam**

8160, Chemin Royden  
Ville Mont Royal, Québec  
H4P 2T2  
514 345-0210  
[www.centremiriam.ca](http://www.centremiriam.ca)

**MISSION**

Les CRDITED travaillent au développement optimal du potentiel des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, à leur intégration et participation sociales ainsi qu'à l'amélioration de leur qualité de vie.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

Personnes présentant une déficience intellectuelle et/ou un trouble envahissant du développement

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE**

Les services spécialisés d'adaptation et de réadaptation se subdivisent en quatre grandes catégories :

**Accès, évaluation et orientation**

Les CRDITED reçoivent, sur référence, les demandes de service et procèdent aux évaluations nécessaires pour :

- Confirmer que la personne est admissible aux services selon le diagnostic et les besoins de services spécialisés identifiés ;
- Identifier les besoins de services spécialisés ;
- Orienter la personne vers les services appropriés du CRDITED ;
- Référer, s'il y a lieu, vers d'autres ressources.

**Adaptation et réadaptation****À la personne en milieu naturel**

Ces services sont offerts dans le milieu de vie naturel de la personne.

**À la personne en contexte d'intégration résidentielle  
(incluant le répit spécialisé)**

- Service résidentiel en milieu de vie substitut (Ressources de type familial)
- Service résidentiel spécialisé en milieu de vie substitut (Ressources intermédiaires et résidences à assistance continue)
- Service intensif d'adaptation et de réadaptation en milieu résidentiel spécialisé  
Ce service permet d'évaluer et d'intervenir de manière intensive auprès des personnes en situation de crise. Il est temporaire et vise le retour à un milieu de vie naturel.

1. Source : site web de la Fédération des  
CRDITED du Québec ([www.fqcrdited.org](http://www.fqcrdited.org))

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## LES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (CRDITED)

### À la personne en contexte d'intégration au travail

- Des services spécialisés d'accessibilité à l'emploi
  - Évaluer les intérêts socioprofessionnels de la personne ;
  - Évaluer le potentiel d'employabilité ;
  - Développer les compétences, les intérêts et les habiletés sociales liées au monde du travail ou au maintien de son emploi ;
  - Développer, dans le milieu de travail, les attitudes et les stratégies favorisant l'intégration et la participation sociales de la personne.
- Des services intensifs d'adaptation et de réadaptation  
Ces services permettent d'intervenir de manière intensive afin de stabiliser la personne et de la réorienter vers un milieu de travail le plus intégré possible.

### À la personne en contexte d'intégration communautaire

- Des services de soutien à l'intégration communautaire
  - Développer des intérêts et faire l'apprentissage de nouvelles connaissances ;
  - Développer des compétences et des habitudes de vie pour une meilleure intégration sociale ;
  - Favoriser l'intégration et la participation sociales par des contacts avec les milieux les plus intégrés possible.
- Des services de maintien des acquis et de la qualité de vie
  - Réaliser des activités valorisantes ;
  - Développer et maintenir ses intérêts ;
  - Acquérir de nouvelles connaissances ;
  - Découvrir, expérimenter et explorer différents moyens par des approches sensorielles ou autres ;
  - Donner l'occasion de faire des choix ;
  - Préserver des acquis ;
  - Répondre à ses besoins de base relationnels, affectifs et de confort.

### Assistance éducative spécialisée aux familles et aux proches

- Reconnaître et renforcer les compétences des familles et des proches à stimuler le développement de la personne et à favoriser son intégration ;
- Appuyer les parents dans leurs nombreuses démarches visant l'intégration de la personne ;
- Répondre à leurs besoins de répit spécialisé, de dépannage, de prévention, de placement, de situation de crise et d'urgence.

### Soutien spécialisé aux partenaires

- Soutenir les milieux afin de faciliter l'intégration de la personne ;
- Soutenir le développement des compétences des milieux ou des partenaires à stimuler le développement de la personne ;
- Soutenir les milieux dans l'adaptation de leurs services.

Tous ces services sont dispensés par une diversité d'intervenants et de professionnels (psychoéducateur, éducateur spécialisé, orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, travailleur social, technicien en assistance sociale, etc.).

### MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

**L'accès aux services des CRDITED se fait à la suite d'une référence d'un centre de santé et de services sociaux (CSSS) ou de tout autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux.**

La personne présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement et sa famille peuvent, en même temps, recevoir des services de plusieurs intervenants d'un même établissement ou par divers établissements. Il est important de s'assurer que ces services soient complémentaires et qu'ils soient offerts en continuité. L'intervenant pivot est responsable de coordonner ces services pour la

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## LES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (CRDITED)

personne et sa famille. Il en existe deux types :

- L'intervenant pivot de l'établissement s'assure de la bonne intégration des interventions et des services. Il est interlocuteur principal pour la personne et sa famille dans son établissement.
- L'intervenant pivot du réseau accompagne la personne et sa famille dans le processus d'obtention des services. Il leur évite de se retrouver seules dans les nombreuses démarches à faire et il coordonne le plan de services individualisé (PSI).

### Standards de continuité pour les centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les centres de réadaptation (CR)

- Désignation d'un intervenant pivot réseau par le CSSS lorsque celui-ci et un autre établissement ou partenaire sont impliqués auprès d'une personne et de sa famille, ou par le centre de réadaptation si le CSSS n'est pas impliqué.
- Élaboration et mise en œuvre d'un PSI lorsque la personne et sa famille vivent des périodes de transition telles, par exemple, la transition de l'école à la vie active (TÉVA).

### COORDONNÉES DES CRDITED

#### CRDITED de Montréal

GUICHET D'ACCÈS CENTRALISÉ  
75, rue de Port-Royal Est, bureau 110,  
Montréal (Québec)  
H3L 3T1

Pour toute question en lien avec le guichet d'accès, nous vous invitons à communiquer au 514 387-1234, poste 411.

[www.crditedmtl.ca/](http://www.crditedmtl.ca/)

#### Accès ouest

En 2011, le Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal (CROM) et le Centre Miriam ont intégré un système de guichet unique pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou de l'autisme qui habitent la portion ouest de l'île de Montréal. Ce système s'appelle Accès Ouest.

[accsouest@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accsouest@ssss.gouv.qc.ca)

Téléphone : 514 363-8726

Télécopieur : 514 363-9479

Pour être admissible aux services, le requérant (vous ou votre enfant) doit présenter les **deux** documents ci-dessous :

- une évaluation multidisciplinaire comportant un diagnostic psychologique de déficience intellectuelle (DI) ou de trouble envahissant du développement (TED) /trouble du spectre autistique (TSA)
- une recommandation de votre centre de santé et de services sociaux (CSSS), ou d'un prestataire de deuxième ligne (CRDP ou CH).

Votre CSSS peut vous aider à obtenir une évaluation.

### Établissements désignés et indiqué<sup>2</sup>

Un établissement *désigné* est un établissement que le gouvernement désigne pour rendre accessible en langue anglaise aux personnes d'expression anglaise les services de santé et les services sociaux qu'il offre.

Le CROM et le Centre Miriam sont des établissements désignés.

Un établissement *indiqué* est celui qui est identifié dans un programme d'accès comme devant offrir au moins un service ou un programme-service en langue anglaise.

Le CRDITED de Montréal est un établissement indiqué.

2. [Source : Programme régional d'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais pour les personnes d'expression anglaise de Montréal, 2007-2010]

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE-BRUNEAU

## PROGRAMME DE RÉADAPTATION AU TRAVAIL PRT-TÉVA

2275, avenue Laurier Est  
Montréal (Québec) H2H 2N8

Tél. : 514 527-4527  
Télec. : 514 527-7968  
[info@luciebruneau.qc.ca](mailto:info@luciebruneau.qc.ca)

## MISSION

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau offre aux personnes ayant une déficience motrice ou neurologique des services personnalisés, spécialisés et surspécialisés en adaptation-réadaptation, en intégration sociale, résidentielle et professionnelle ; des services de soutien à l'intégration, d'aide et d'accompagnement aux familles et aux proches ; ainsi que des ressources résidentielles alternatives, le tout dans le but de permettre leur participation sociale et de maximiser leur qualité de vie.

## Mission du programme PRT-TÉVA

Le volet transition école – vie active (TÉVA) du programme de réadaptation au travail (PRT) du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau a pour mission de favoriser la participation sociale des jeunes ayant une déficience motrice ou neurologique en leur offrant des services spécialisés leur permettant de progresser dans leur démarche personnelle de transition vers une vie active qui réponde adéquatement à leur réalité propre.

## CLIENTÈLE

La clientèle du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau se compose de personnes ayant une déficience motrice ou neurologique qui entraîne ou peut entraîner des incapacités significatives et persistantes, et qui vivent ou risquent de vivre des situations de handicap.

## Plus spécifiquement, critères d'admissibilité au programme PRT-TÉVA

- Résider sur le territoire de Montréal et provenir d'un territoire de CSSS desservi par le Centre ;
- Présenter une déficience motrice ou neurologique ;
- Être âgé entre 16 et 24 ans ;
- Présenter une ou des situations de handicap ayant un impact sur la participation sociale et pouvant avoir un impact sur la réalisation d'activités socio-professionnelles (rémunérées ou non rémunérées) ;
- Présenter une condition médicale (physique et psychiatrique) stable, ne nécessitant pas de services médicaux ou paramédicaux intensifs ou de type hospitalier ;
- Être capable de se rendre avec ou sans aide aux rendez-vous de suivi ;
- Être motivé et suffisamment disponible pour recevoir les services ;
- Être en mesure de participer à un horaire d'activités d'une valeur minimale de 3 demi-journées par semaine ;
- Être en mesure de réaliser des progrès significatifs au plan des capacités ou des habitudes de vie dans un temps défini<sup>1</sup> ;
- Présenter un potentiel d'intégration sur le marché de l'emploi ;
- Être autonome pour ses soins personnels, avec ou sans aide technique ;
- Être sans expérience de travail significative.

<sup>1</sup> Cette notion de progrès s'applique également dans le cas d'une maladie évolutive dans le sens où les services reçus permettent d'éviter l'apparition ou l'aggravation d'une situation de handicap.

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE-BRUNEAU

### SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

#### Pour la clientèle du programme PRT-TÉVA

Toute personne admise pour une démarche TÉVA au programme de réadaptation au travail verra sa situation évaluée par une équipe interdisciplinaire de façon à l'orienter vers l'offre de services la mieux appropriée pour elle. L'évolution est évaluée de façon périodique.

L'offre de services TÉVA du programme de réadaptation au travail comporte 3 volets. Chacun de ces volets peut constituer la porte d'entrée au programme et peut mener à une référence dans un autre volet.

#### La démarche TÉVA individualisée :

Elle consiste en des interventions interdisciplinaires en lien avec des besoins spécifiques. Ces interventions peuvent être faites par des conseillers d'orientation, des éducateurs spécialisés ou des ergothérapeutes. Au besoin, les usagers peuvent être référés à d'autres programmes du Centre ou à d'autres partenaires des réseaux de la santé ou de l'éducation, des organisations communautaires, des centres d'emploi, etc.

#### L'intervention en cirque social :

Cette intervention permet aux participants d'optimiser leur participation sociale au niveau des habitudes de vie (principalement : déplacements, habiletés sociales, communication et responsabilité) et des rôles sociaux en modifiant leur perception d'eux-mêmes, en leur permettant de s'émanciper et de maximiser leur autonomisation au quotidien.

#### Les stages exploratoires en emploi :

Ils permettent de développer dans un milieu réel de travail certaines habiletés de base essentielles à l'intégration du marché de l'emploi (par ex. : ponctualité, assiduité, relations avec le supérieur immédiat et les collègues de travail). Ils permettent aussi de valider les intérêts et les capacités à réaliser certaines tâches de travail.

### MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

- Répondre aux critères d'admissibilité mentionnés ci-haut. Si ces critères sont rencontrés, veuillez suivre les étapes suivantes.
- Compléter le formulaire « demande de services ». Vous pouvez vous le procurer en appelant au 514 527-4527 poste 2220. (Il sera disponible sous peu via notre site Internet.)
- Y joindre une confirmation du ou des diagnostics de déficience physique ou neurologique signé par un(e) professionnel(le) de la santé.
- Y joindre tout rapport clinique jugé pertinent démontrant un portrait de la situation actuelle.
- Une fois les documents réunis, les faire parvenir au Centre par :
  - Télécopieur : 514 527-7968
  - [admission.crlb@ssss.gouv.qc.ca](mailto:admission.crlb@ssss.gouv.qc.ca)
  - Poste : Service des admissions, 2275 av. Laurier Est, Montréal, Québec, H2H 2N8
- Suite à l'étude de la demande de services, le Service des admissions postera une lettre au demandeur rendant la décision, l'orientation et le délai d'attente.

Pour toute question, veuillez svp vous adresser directement au 514 527-4527 poste 2220.

LES RÉSEAUX  
DE PARTENAIRES

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRE DE RÉADAPTATION MARIE-ENFANT CHU SAINTE-JUSTINE (CRME)

5200, rue Bélanger Est  
Montréal, (Québec)  
H1T 1C9

Tél. : 514 374-1710  
Télec. : 514 374-7944  
[www.crme-sainte-justine.org](http://www.crme-sainte-justine.org)

## MISSION

Au sein du CHU Sainte-Justine, le Centre de Réadaptation Marie-Enfant (CRME) assume une mission de réadaptation en déficience physique telle que définie par la loi sur les services de santé et services sociaux.

Le CRME assume une mission de centre de réadaptation au sein d'un centre universitaire en :

- Dispensant ses services de réadaptation spécialisés et surspécialisés ;
- Réalisant la recherche clinique ;
- Facilitant l'enseignement auprès des futurs professionnels de la santé, de la réadaptation et des intervenants de la santé et du scolaire ;
- En participant à la promotion de la santé ;
- En préconisant l'évaluation des technologies et des modes d'intervention.

## CLIENTÈLES DESSERVIES

Le Centre de réadaptation Marie-Enfant du CHU Sainte-Justine offre des services spécialisés de réadaptation à la clientèle de 0 à 18 ans présentant une déficience motrice ou du langage et résidant dans les régions de Montréal et de Laval.

Il offre également des services surspécialisés aux jeunes provenant de diverses régions du Québec, en complémentarité avec les centres de réadaptation de ces régions.

## SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

Les services offerts par les différents programmes visent à répondre à des besoins d'adaptation/réadaptation, d'intégration et de participation sociale selon une approche éco-systémique.

Les équipes interdisciplinaires composées d'audiologistes, d'éducateurs spécialisés, d'ergothérapeutes, de neuropsychologues, de nutritionnistes, d'orthophonistes, de physiothérapeutes, de psychologues et de travailleurs sociaux, conjointement avec les équipes médicales, visent à réduire les situations de handicap par la récupération ou la compensation des incapacités et par la pratique d'habitudes de vie.

## MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

La clientèle est orientée vers le CR Marie-Enfant sur référence d'un professionnel de la santé, d'un CSSS, d'un CH ou du secteur privé qui a procédé à une évaluation permettant de mettre en lumière la possibilité d'incapacités significatives et persistantes liées à une déficience motrice, du langage ou à un retard de développement. Le service d'accueil-évaluation et orientation déterminera l'admissibilité et acheminera au programme concerné la demande de service. Le client et le référent seront avisés par écrit de la décision.

La référence doit être orientée au service d'accueil-Évaluation-Orientation du CR Marie-Enfant accompagnée des documents requis.

Tél. : 514 374-1710 poste 8012

Télec. : 514 723-7127

[crme-web.hsj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:crme-web.hsj@ssss.gouv.qc.ca)

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRE DE RÉADAPTATION MAB-MACKAY

Tél. : 514 488-5552  
ATS : 514 482-0487  
[www.mabmackay.ca](http://www.mabmackay.ca)

**Site MAB – Siège social**

7000, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H4B 1R3  
Télec. : 514 489-3477

**Site Mackay**

3500, boul. Décarie  
Montréal (Québec)  
H4A 3J5  
Télec. : 514 482-4536

**MISSION**

Le Centre de réadaptation MAB-Mackay (CRMM) a pour mission d'aider ses clients à maximiser leur autonomie et leur participation à la vie de leur communauté et ce, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Le CRMM est en mesure de réaliser sa mission par le biais d'une prestation de services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale spécialisés et ultraspécialisés auprès de personnes avec une déficience importante et persistante et ce, dans un esprit de collaboration et d'interdisciplinarité.

De pair avec sa mission clinique, le CRMM participe à la formation de professionnels de la santé et à des travaux de recherche appliquée dans le domaine de la réadaptation.

Le CRMM effectue la prestation de ses services en français et en anglais ; en outre, il est mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux à offrir des services en anglais à la population de Montréal et à celle des régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et du Nord du Québec.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

Le CRMM compte parmi ses clients des enfants et des adolescents ayant des déficits moteurs ou des troubles de communication, ainsi que des personnes de tous âges sourdes ou malentendantes ou avec une déficience visuelle.

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRE DE RÉADAPTATION MAB-MACKAY

### SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

#### Programme des troubles de la communication

Jeunes âgés de 0 à 17 ans ayant des incapacités significatives et persistantes au niveau de la communication et ayant reçu un diagnostic de :

- Trouble ou hypothèse de trouble du langage et de la parole
- Retard sévère de langage
- Trouble du traitement auditif (TTA)
- Bégaiement

#### Programme en déficience visuelle

Enfance et jeunesse (0-17 ans)

Adultes et aînés (18 ans et plus)

#### Programme des déficits moteurs

#### Programme des troubles du développement moteur

#### Programme des déficiences multiples

#### Programme de réadaptation en milieu scolaire spécialisé

Jeunes âgés de 0 à 17 ans (18 à 21 ans s'ils fréquentent encore l'école secondaire) ayant :

- une déficience motrice (déficits moteurs)
- un déficit important et persistant dans plus d'une sphère de développement tel que la motricité grossière, la motricité fine et le langage (troubles du développement moteur)
- un déficit significatif et persistant dans plus d'un domaine, soit moteur, visuel et auditif (déficiences multiples)
- ayant un déficit moteur, une déficience visuelle ou un trouble de la communication (programme de réadaptation en milieu scolaire spécialisé)

#### Programme pour les Sourds et malentendants

Enfance et jeunesse (0-17 ans)

Adultes et aînés (18 ans et plus)

Service d'aide technologique (tout âge)

### MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

On peut trouver tous les renseignements pertinents pour faire une demande de services à l'adresse suivante :

[www.mabmackay.ca/modules/pages/index.php?id=2&langue=fr](http://www.mabmackay.ca/modules/pages/index.php?id=2&langue=fr)

#### Pour joindre le Service des admissions :

Téléphone : 514 488-5552  
poste 1250

Télécopieur : 514 482-4536

[formeadmission.mackay@ssss.gouv.qc.ca](mailto:formeadmission.mackay@ssss.gouv.qc.ca)

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRE DE RÉADAPTATION CONSTANCE-LETHBRIDGE

7005, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H4B 1T3

Tél. : 514 487-1770  
Sans frais : 1 866 487-1891  
[www.constance-lethbridge.com](http://www.constance-lethbridge.com)

Site TÉVA : [tavier20.com](http://tavier20.com)

Page Facebook TÉVA :  
[www.facebook.com/TaVie20](https://www.facebook.com/TaVie20)

## MISSION

En interdisciplinarité, le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge offre, aux adultes ayant une déficience motrice, des services de réadaptation personnalisés, de nature spécialisée et surspécialisée, axés sur l'intégration sociale. Sa prestation de services sécuritaires et de qualité a pour objectif de permettre à la clientèle d'optimiser ses capacités afin d'atteindre une plus grande autonomie et une participation la plus complète possible à la vie sociocommunautaire. Ses activités de recherche et d'enseignement ainsi que sa veille au niveau de l'innovation en technologies et modes d'intervention viennent soutenir cette prestation de services.

Le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge est désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour offrir ses services à la population d'expression anglaise.

## CLIENTÈLES DESSERVIES

Le secteur TÉVA offre des services pour les jeunes de 16 à 24 ans ayant :

- une condition d'arthrite juvénile idiopathique
- de spina bifida
- un déficit moteur cérébral.

Si un client a une condition autre que celles desservies via le secteur TÉVA (ex. : TCC, dystrophie musculaire), il sera desservi par le programme clientèle.

## SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

Nous aidons les jeunes de 16 à 24 ans à maximiser leur autonomie dans l'ensemble des habitudes de vie telles que les études, le travail, les loisirs, la conduite d'une automobile ou d'une moto, les transports, la communication, la vie en appartement et la vie familiale.

- Équipements cliniques à la fine pointe des technologies
- Gymnase
- Piscine thérapeutique
- Conduite automobile et adaptation de véhicules
- Service d'aides techniques (aides à la mobilité)
- Aides à la communication au moyen de technologies avancées

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## CENTRE DE RÉADAPTATION CONSTANCE-LETHBRIDGE

### MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

Comment référer un client ?

Il doit d'abord répondre aux critères suivants :

- Être âgé entre 16 et 24 ans ;
- Présenter un diagnostic de spina bifida, déficience motrice cérébrale ou arthrite juvénile idiopathique ;
- Avoir besoin de services de transition de l'école à la vie active dans un but d'intégration sociale ou professionnelle ;
- S'engager à participer activement à son processus de transition.

### Territoire desservi

Le CRCL dessert l'ensemble du territoire de la région sociosanitaire de Montréal selon une répartition est-ouest pour les CSSS suivants :

- Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (en partie)
- Cavendish
- Dorval-Lachine-LaSalle
- de la Montagne
- de l'Ouest-de-île
- du Sud-Ouest-Verdun

**En plus du territoire desservi par le CRCL, le secteur TÉVA offre des services dans d'autres régions du Québec.**

Le jeune adulte répond aux critères d'inscription ? Il nous fera plaisir de l'accueillir.

Voici comment faire :

- Remplir le *formulaire d'inscription en ligne sur notre site Internet* [TÉVA.tavie20.com](http://TÉVA.tavie20.com).
- Vous avez besoin de renseignements complémentaires ?  
Contactez la coordonnatrice clinique TÉVA en composant le 514 487-1891, poste 349.

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRAILLE

**Siège social**

1111, rue St-Charles Ouest  
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Tél. : 450 463-1710

Sans frais : 1 800 361-7063

Téléc. : 450 463-0243

[www.inlb.qc.ca](http://www.inlb.qc.ca)

**MISSION**

Institut Nazareth et Louis-Braille contribue de façon avant-gardiste à développer l'autonomie et à favoriser la pleine participation sociale de la personne ayant une déficience visuelle.

**CLIENTÈLES**

Personnes de tout âge présentant une déficience visuelle ou une double déficience sensorielle (surdicécité) qui entraîne des situations de handicap dans la réalisation des habitudes de vie et habitant sur les territoires de la Montérégie, Montréal et Laval.

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE**

L'INLB offre des services d'adaptation et de réadaptation en déficience visuelle.

Les services particuliers aux usagers TÉVA :

- Services de réadaptation au travail en collaboration avec les partenaires impliqués ;
- Soutien à l'orientation professionnelle, programme de conduite automobile (critères d'éligibilité stricts) ;
- Soutien à l'intégration sociorésidentielle et en loisirs en partenariat avec les organismes du milieu ;
- Maintien ou intégration scolaire ;
- Développement de l'autonomie au niveau des déplacements ;
- Soutien psychosocial ;
- Accès visuel à la lecture et à l'écriture ;
- Développement de l'autonomie liée aux tâches ménagères.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous ou consulter notre site web.

[www.inlb.qc.ca](http://www.inlb.qc.ca)

**MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES**

Communiquer par téléphone avec le service d'accueil-évaluation-orientation (AEO) de l'INLB en composant le : 450 463-1710

ou le 1-800 361-7063 poste 216

Le service AEO vous informera concernant votre admissibilité, notamment sur les rapports d'optométristes ou d'ophtalmologistes requis.

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## INSTITUT RAYMOND-DEWAR (IRD)

3600, rue Berri,  
Montréal (Québec)  
H2L 4G9

Accueil : 514 284-2214  
AEO : Poste 3601  
ATS : 514 284-3747  
Télec. : 514 284-5086  
[www.raymond-dewar.qc.ca](http://www.raymond-dewar.qc.ca)

## MISSION

L'Institut Raymond-Dewar (IRD) est un établissement du réseau public de la santé et des services sociaux du Québec. Centre régional de réadaptation spécialisé et centre plurirégional surspécialisé en surdit  et en communication, l'IRD est affili     l'Universit  de Montr al et associ     l'Universit  du Qu bec   Montr al et au C gep du Vieux-Montr al.

La mission de l'IRD comprend quatre volets :

- La prestation de services r gionaux et suprar gionaux pour les personnes ayant une d fici nce auditive ou une d fici nce du langage ;
- La formation professionnelle et l'enseignement coll gial et universitaire ;
- La recherche, notamment la recherche appliqu e ;
- L' valuation des technologies et des modes d'intervention en r adaptation.

## CLIENT LES

L'IRD a comme mandat d'offrir des services de r adaptation dans les r gions de Montr al et de Laval pour la client le sourde, malentendante, sourde-aveugle ou pr sentant un trouble de traitement auditif. Dans la r gion de Montr al, des services sont  galement offerts aux enfants et aux jeunes adultes ayant une d fici nce du langage. De plus, l'IRD assume la prestation des services psychosociaux courants sp cifiques aux personnes sourdes gestuelles.

Une vocation suprar gionale s'ajoute au r le de l'IRD pour certains services sursp cialis s pour tout l'Ouest du Qu bec, et ce, en collaboration avec les centres de r adaptation en d fici nce physique r gionaux. Ces services ont trait   la client le ayant re u un implant cochl aire,   la client le sourde-aveugle,   la client le utilisant le langage gestuel et les aides de suppl ance   l'audition.

PROGRAMMES ET SERVICES  
POUR LA CLIENT LE 12-25 ANS  
EN LIEN AVEC LA T VA

Nos  quipes multidisciplinaires offrent les services suivants :

-  valuation globale des besoins
- Soutien et accompagnement dans le processus d'int gration socioprofessionnelle
- Interventions dans le milieu de vie de l'utilisateur
- Plan d'intervention individualis e
- Interventions individuelles et de groupe
- Soutien aux proches
- Sensibilisations sur la d fici nce auditive et la d fici nce du langage
- Aides techniques
- Collaboration avec les partenaires du r seau (Ex. : SSMO-PH)

**Programme Adolescents/Jeunes  
Adultes et B galement****Programme LTTA : Volet Trouble du  
Traitement Auditif (TTA)****Programme Surdic cit ****Programme Sourds****Services psychosociaux  
premi re ligne****Service des aides techniques  
(SAT)**

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## INSTITUT RAYMOND-DEWAR (IRD)

### MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

Accueil-Évaluation-Orientation (AEO) :

tél. : 514 284-2214 Poste 3601

L'AEO est la porte d'entrée centralisée pour l'accès aux services de l'Institut sauf pour la clientèle adulte utilisatrice de la langue des signes québécoise (LSQ) qui est accueillie par le service de première ligne psychosociale. Dès la réception de la demande, à partir des documents reçus et des informations supplémentaires, les intervenantes analysent la demande en lien avec le territoire, le diagnostic, les besoins et statut sur l'admissibilité. La priorité de la demande est évaluée en lien avec les critères du plan d'accès. Une réponse est transmise par lettre à la personne et à son référent (si connu), l'informant de son admissibilité ou non. La personne admise est informée du programme ou service auquel sa demande est acheminée, des délais prévus pour le début des services ainsi que du nom du coordonnateur auquel elle peut se référer si sa situation changeait. En cas de refus, un accompagnement vers une ressource pertinente est réalisé, si possible.

### Documents Requis

Demande de services inter établissements (DSIE) ou le formulaire de l'établissement de l'IRD (disponible sur le site WEB) avec les rapports confirmant le diagnostic et l'impact sur la réalisation des habitudes de vie, le bien-être et la participation sociale.

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

**Direction de l'intervention collective  
régionale de l'Ouest**

500, boulevard René-Lévesque Ouest,  
bureau 15.700  
Montréal (Québec)  
H2Z 1W7

Tél. : 1 866 680-1930  
Téléscripteur : 1 800 567-1477  
Télec. : 514 873-4299  
[dicro@ophq.gouv.qc.ca](mailto:dicro@ophq.gouv.qc.ca)  
[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

Ligne sans frais du Service de soutien  
à la personne : 1 800 567-1465  
[aide@ophq.gouv.qc.ca](mailto:aide@ophq.gouv.qc.ca)

**MISSION**

Afin de favoriser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, l'Office a pour mission générale de veiller à la coordination des actions relatives à l'élaboration et à la prestation des services qui leur sont destinés ainsi qu'à leur famille. L'Office les informe, les conseille, les assiste et fait des représentations en leur faveur, tant sur une base individuelle que collective.

**CLIENTÈLES**

L'Office agit auprès des ministères et de leurs réseaux, des municipalités et des organismes publics et privés en vue d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. L'Office assiste également les personnes handicapées, leur famille et leurs proches dans leurs démarches visant à assurer l'exercice de leurs droits.

**SERVICES OFFERTS À LA POPULATION****Service de soutien à la personne**

Principales fonctions du Service de soutien à la personne :

- renseigner, soutenir et accompagner la personne handicapée et sa famille en vue de favoriser leur accès aux programmes et services ;
- faire des représentations auprès des dispensateurs de services à la faveur de la personne handicapée et de sa famille, et ce, dans divers domaines tels que les services éducatifs, l'emploi, le logement, les ressources financières, etc.

**Documentation**

L'Office élabore et rend disponible une documentation variée et adaptée (sur demande), dont le *Guide des besoins en soutien à la famille* et le *Guide des programmes d'aide pour les personnes handicapées et leur famille*. De plus, en collaboration avec des partenaires, l'Office a développé des sites d'informations, dont celui concernant l'emploi des personnes handicapées : le site Ensemble au travail au [www.ensembleautravail.gouv.qc.ca](http://www.ensembleautravail.gouv.qc.ca).

**Intervention collective**

L'Office doit favoriser la coordination et la promotion de services répondant aux besoins des personnes handicapées en agissant auprès des ministères et de leurs réseaux, des municipalités et des autres organismes publics ou privés. Il doit également les conseiller sur ce qui peut avoir une incidence sur les personnes handicapées, notamment en analysant et en évaluant les politiques, programmes, plans d'action et services offerts et en formulant des recommandations.

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

## OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

### MODALITÉS D'ACCÈS AU SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE<sup>1</sup>

#### Accessibilité

- Un seul numéro de téléphone à composer : 1 800 567-1465.
- Une réponse téléphonique assurée et immédiate durant les heures d'ouverture.
- L'Office peut aussi être joint par courrier électronique, télécopieur ou courrier postal.
- Les locaux et le site Web sont accessibles aux personnes handicapées.
- Services adaptés aux besoins des interlocuteurs (ex. : services d'interprétation disponibles sur rendez-vous).

#### RAPIDITÉ

Lors d'un appel téléphonique, l'Office s'efforce d'offrir l'aide requise dès le premier contact. Si la situation requiert une recherche ou d'autres démarches, il informe du délai nécessaire pour traiter la demande et précise le nom de la personne qui y donnera suite, et ce, dans un délai d'un (1) jour ouvrable.

1. Issu de la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens :

[www.ophq.gouv.qc.ca/loffice/engagements-de-loffice-envers-les-citoyennes-et-les-citoyens.html](http://www.ophq.gouv.qc.ca/loffice/engagements-de-loffice-envers-les-citoyennes-et-les-citoyens.html)

## DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

276, rue Saint-Jacques, mezzanine  
Montréal (Québec)  
H2Y 1N3

Tél. : 514 725-5221  
Télec. : 514 725-2084

## MISSION

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. Elle gère de façon unifiée les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale.

L'intervention d'Emploi-Québec s'inscrit dans la perspective selon laquelle le travail est le meilleur moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière ainsi que l'insertion sociale des personnes aptes au travail. Emploi-Québec estime que la participation au marché du travail du plus grand nombre de ces personnes s'avère essentielle pour permettre au Québec de relever avec succès le défi que posent la faible croissance et le vieillissement de la population à l'égard du développement économique et, par conséquent, du niveau de vie des Québécoises et des Québécois.

## CLIENTÈLES DESSERVIES

Emploi-Québec fournit ses services :

- à l'ensemble des personnes en emploi ou sans emploi ;
- aux personnes et aux familles dont les ressources sont insuffisantes pour subvenir à leurs besoins ;
- aux entreprises ;
- aux nouveaux parents ;
- aux organismes communautaires.

Selon leur profil, certaines personnes ont aussi accès, en plus des services précédents offerts à toutes et à tous, à des services et à des outils mis spécialement à leur disposition par Emploi-Québec pour faciliter leur intégration et leur maintien en emploi, soit les personnes immigrantes, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleuses et travailleurs expérimentés, les étudiantes et étudiants, les femmes, les Autochtones et les personnes judiciarisées.

La Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal est responsable de fournir l'ensemble des services d'Emploi-Québec auprès des clientèles de la région de l'Île-de-Montréal.

## SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

Emploi-Québec offre des services publics d'emploi et de solidarité sociale qui consistent à :

- fournir de l'information sur le marché du travail et des services de placement pour la population et les employeurs ;
- favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de l'emploi ;
- fournir des services spécialisés destinés aux personnes pour favoriser leur intégration en emploi et aux employeurs qui ont des besoins en matière de gestion des ressources humaines ;
- assurer le versement d'une aide financière aux personnes et aux familles qui n'ont pas des revenus suffisants ou qui vivent des situations problématiques particulières ;
- offrir du soutien et de l'accompagnement à l'intention des personnes afin de leur permettre de retrouver leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

L'accès aux outils et aux documents d'information est disponible en salle multiservice dans les centres locaux d'emploi (CLE).

## DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Concernant les personnes handicapées, les services d'Emploi-Québec se déclinent selon qu'il s'agit de personnes autonomes dans leur parcours vers l'emploi ou de personnes éprouvant des difficultés qui ont besoin de soutien dans leur parcours vers l'emploi. Ainsi, **les personnes handicapées autonomes ont accès à l'ensemble des programmes d'Emploi-Québec au même titre que tous les chercheurs et chercheuses d'emploi.** Emploi-Québec peut aussi se charger des frais associés à l'équipement ou aux services nécessaires à leur participation à certaines activités.

Quant aux personnes handicapées éprouvant des difficultés et qui ont besoin de soutien dans leur parcours vers l'emploi, une conseillère ou un conseiller d'un **service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO-PH)** pour ces personnes peut les aider à entreprendre des démarches. Elles pourraient alors bénéficier d'un programme, soit :

- le Contrat d'intégration au travail (CIT), qui permet d'obtenir un emploi dans un milieu de travail standard. Ce programme permet à l'employeur d'obtenir un soutien en vue de faciliter l'embauche d'une personne handicapée, d'apporter les adaptations nécessaires en fonction des capacités de celle-ci et de compenser sa perte de productivité ;
- le Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA), qui permet d'obtenir un emploi dans un milieu de travail adapté. Ce

programme permet de créer des emplois répondant aux besoins des personnes handicapées qui se heurtent à des difficultés importantes en milieu de travail standard. La contribution d'Emploi-Québec permet aux entreprises concernées d'assurer un emploi aux personnes handicapées et d'adapter leur poste de travail à leurs besoins ;

- le Programme d'aide et d'accompagnement social Action (PAAS – Action), qui permet aux personnes handicapées qui ne sont pas en mesure d'occuper un emploi à court et à moyen termes d'acquérir des habiletés et d'augmenter les possibilités d'intégrer un emploi. Ce programme offre des occasions d'apprendre en exerçant des activités variées dans des organismes sans but lucratif partenaires d'Emploi-Québec ;
- le Programme d'aide et d'accompagnement social Réussir (PAAS – Réussir), qui permet de poursuivre des études à son rythme. Ce programme permet d'obtenir, en plus des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une aide financière du Programme de solidarité sociale.

On obtient un portrait d'ensemble de l'offre de services d'Emploi-Québec aux personnes handicapées en suivant ce lien [www.emploi-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/profils/personne-handicapée/](http://www.emploi-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/profils/personne-handicapée/).

## MÉCANISMES D'ACCÈS AUX SERVICES

Le site Internet de la *Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal* présente de l'information générale et à jour sur la région de l'Île-de-Montréal. Il donne également accès aux services aux citoyennes et citoyens (dont ceux s'adressant aux personnes handicapées) et aux services aux entreprises.

Plusieurs services en ligne sont, entre autres, disponibles (ex. : *Placement en ligne*, qui est un site de recherche d'emploi, et *l'IMT en ligne*, qui est un site d'information sur le marché du travail).

Ensuite, il est possible de parler à une ou à un membre du personnel d'Emploi-Québec au téléphone. Pour ce faire, deux options sont possibles :

- contactez le Centre de communication avec la clientèle au 514 873-4000 le lundi, mardi, jeudi ou vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30, ou le mercredi, entre 10 h et 16 h 30 ;
- contactez le CLE de son territoire de résidence à partir du localisateur des CLE.

# EMPLOI

## *DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL*

Enfin, un vaste réseau de comptoirs de services est réparti dans l'ensemble de la région de l'Île-de-Montréal, à savoir :

- dix-neuf CLE offrant la gamme complète des services d'Emploi-Québec aux citoyennes et citoyens, soit dix dans l'est de la région et neuf dans l'ouest ;
- trois centres de services spécialisés, soit deux centres pour les clientèles prestataires d'une aide financière de dernier recours qui présentent des contraintes sévères à l'emploi et un centre spécialisé des demandeurs d'asile, des garants défaillants et des services aux parrainés ;
- deux unités de services aux entreprises.

À noter que des mesures sont en place pour accroître l'accessibilité des services aux personnes handicapées. De plus, de l'assistance et de l'accompagnement sont disponibles pour guider les citoyennes et citoyens et les entreprises dans leurs démarches.

**LES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES (SSMO-PH)**

Extrait du *Cadre de référence du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH)*

« L'intégration en emploi des personnes handicapées exige fréquemment la réunion de plusieurs conditions qui relèvent des personnes elles-mêmes et de leur entourage immédiat, mais aussi de tout un ensemble de services spécialisés. Au delà des services de counseling d'emploi, un soutien est requis pour compenser les limitations fonctionnelles ou les problèmes de santé de ces personnes, mais aussi pour contourner de multiples obstacles personnels, structurels, environnementaux et organisationnels qui s'ajoutent et se combinent fréquemment à leurs limitations ou à leur fragilité physique, intellectuelle ou psychologique.

Parmi les obstacles qui interviennent dans le parcours des personnes handicapées, ceux liés à la déficience ou à l'incapacité s'imposent de manière évidente. Les personnes handicapées doivent reconnaître et faire valoir leurs forces, leurs atouts et leur relative autonomie. Cela dit, elles doivent aussi reconnaître leur condition et composer avec leurs limitations. Plusieurs d'entre elles demandent d'être directement assistées, et cela, parfois de manière très étroite, soutenue et prolongée.

D'autres obstacles d'ordre personnel doivent être considérés, notamment la fragilité induite par des histoires ponctuelles d'échecs successifs, les difficultés à faire certains devoirs, l'autonomie réduite par les habitudes fréquentes de surprotection de l'entourage familial, une image négative ou tronquée de soi, une perception faussée de la réalité, etc.

À cela s'ajoutent certains obstacles connus d'ordre structurel et environnemental : pauvreté, sous-scolarisation, manque d'expérience de travail ou absence prolongée du marché du travail, difficultés de transport ou de logement à proximité d'un lieu de travail, isolement, déficience du réseau personnel pouvant pallier certaines limitations, manque de ressources pour l'adaptation de l'environnement, etc. Les préjugés ou appréhensions de la population et des employeurs à l'égard des personnes handicapées exigent aussi qu'un travail de sensibilisation et d'information se fasse dans les milieux de travail qui se préparent à les accueillir.

Au moment de leur intégration en emploi, une assistance est requise afin de s'assurer que le milieu leur convienne et que le travail qui leur sera confié corresponde à ce qu'elles veulent et peuvent réellement faire. Par la suite, un accompagnement étroit est souvent essentiel afin de maintenir les conditions favorables à une intégration durable en emploi.

Le soutien à assurer pour l'intégration en emploi des personnes handicapées s'applique donc aux questions d'ordre socioprofessionnel qui se posent dans leur parcours, mais aussi à des difficultés croisées d'ordre psychologique, social, matériel et financier. Les réponses à ces situations exigent un travail de concertation et de coordination des services de plusieurs secteurs (emploi, santé, services sociaux, éducation...), un travail qui, s'il est laissé au hasard, compromettra sérieusement le cheminement des personnes.

Dans plusieurs cas, on comprend donc que les besoins et obstacles qui se présentent dans le parcours des personnes handicapées ne peuvent être pris en compte dans le cadre des services d'emploi standards. Ils dépassent aussi largement le soutien et l'encadrement pouvant être offert par la plupart des milieux de travail. La reconnaissance de la complexité de ces réalités a donné lieu à l'instauration des différentes mesures gouvernementales ainsi qu'à la création d'organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées<sup>1</sup>.

1. Note au lecteur : il s'agit des services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (les SSMO-PH). Ceux-ci portent aussi quelquefois la dénomination « SEMO » [Service externe de main-d'œuvre].

*LES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES (SSMO-PH)*

Depuis 2004, ces organismes, [...], sont réunis dans une association, le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH). Ce regroupement compte 25 organismes membres et 70 points de services, répartis dans 16 régions du Québec.

[...]

Par la confrontation de leur pratique à la variété et à la complexité des expériences cliniques rencontrées, les organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées ont raffiné leur connaissance des problématiques et mis au point des codes de conduite implicites ainsi que des outils de travail pour ajuster leur intervention aux particularités de leur clientèle. Au fil des ans, ils ont développé des savoirs d'expérience, des partenariats institutionnels et communautaires ainsi que des stratégies d'intervention et des services d'accompagnement personnalisés qui se sont avérés efficaces pour accroître les chances d'intégration durable en emploi des personnes handicapées. »

**AGENCE OMETZ**

1, carré Cummings  
(5151, rue Côte Ste-Catherine)  
Montréal (Québec)  
H3W 1M6

Tél. : 514 342-0000  
Télec. : 514 342-2371  
Info@ometz.ca

**Agence Ometz de la banlieue ouest**

6, rue Roger-Pilon  
(dans l'immeuble de la Fédération CJA  
de la banlieue ouest)  
Dollard-des-Ormeaux, (Québec)  
H9B 2E1

Tél. : 514 290-2122

**MISSION**

L'Agence Ometz est un organisme de prestations de services sociaux, spécialisé en emploi, en immigration et en services à la famille. Son objectif est de favoriser le plein épanouissement de chacun et d'assurer la croissance et le dynamisme de la communauté juive de Montréal.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

- Employeurs
- Chercheurs d'emploi
- Entrepreneurs
- Personnes immigrantes

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE**

L'Agence Ometz offre une gamme variée de services sociaux. On peut en prendre connaissance en consultant son site web au [www.ometz.ca](http://www.ometz.ca).

Pour les fins du Guide-répertoire, seuls les services destinés aux chercheurs d'emploi sont indiqués, de même que certains services qui pourraient soutenir la planification de la TÉVA.

Pour les chercheurs d'emploi, nous nous occupons de :

- L'évaluation des compétences par des conseillers en emploi qualifiés ;
- Sessions de consultation en emploi et carrière ;
- Sessions d'information sur la création de CV ;
- La formation et du développement des compétences en matière d'emploi ;
- Ateliers en emploi, des cours de langues et d'informatique ;
- Des événements de réseautage.

**VOUS ET LES VÔTRES**

L'Agence Ometz offre également des services de counseling et de prévention aux enfants, aux individus, aux familles, aux écoles et aux communautés. Plus de 5 000 personnes, de tout âge et de tous les revenus, reçoivent notre aide annuellement. Nous avons toujours un programme ou un service qui répond à vos besoins.

**Assistance communautaire**

L'Agence Ometz répond à une grande variété de besoins élémentaires des personnes ou des familles qui sont dans une situation financière critique ou en période de crise économique.

**Services de counseling**

Les services de counseling sont disponibles en anglais, en français ou hébreu dans plusieurs régions de Montréal et dans la banlieue ouest. Les coûts de ces services sont raisonnables et sont couverts par plusieurs plans d'assurances privées.

**Immigration**

Une division de l'Agence Ometz, JIAS Montréal est une agence intégrée offrant des services en immigration, en emploi ainsi que des services sociaux à la communauté juive de Montréal.

**Services scolaires**

- Le département des Services scolaires de l'Agence Ometz s'engage à enrichir et à améliorer la qualité des écoles comme celle de la vie communautaire et familiale

## EMPLOI

## AGENCE OMETZ

en offrant des services spécialisés à plus de 100 écoles préscolaires publiques et privées, élémentaires et secondaires de Montréal.

- Les équipes professionnelles offrent notamment des services pour les étudiants ayant des besoins spéciaux.
- Renseignements/Évaluations en ergothérapie et en orthophonie.
- Évaluations en psychoéducation.
- Orientation de carrière pour les étudiants.

## MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

Pour rencontrer un conseiller en emploi ou vous inscrire à l'un de nos ateliers, veuillez téléphoner au 514 342-0000, poste 3029 ou par courriel au [info@ometz.ca](mailto:info@ometz.ca).

Pour tout autre service de l'Agence Ometz, veuillez nous contacter au 514 342-0000 ou par courriel à [info@ometz.ca](mailto:info@ometz.ca). Toute demande reste confidentielle.

**AIM CROIT**

750 Boul. Marcel-Laurin, bur. 450  
Ville St-Laurent, (Québec)  
(Station Du Collège ou Côte-Vertu,  
autobus 128)

Tél. : 514 744-2944  
Télec. : 514 744-5711  
ATS : 514 744-2613  
[emploi@aimcroitqc.org](mailto:emploi@aimcroitqc.org)

Heures d'affaires  
8 h à 16 h, du lundi au vendredi

**MISSION**

L'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale – Centre de réadaptation, d'orientation et d'intégration au travail (AIM CROIT) est un organisme sans but lucratif qui est parrainé par l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA).

Il a été mis en œuvre initialement dans de petites et grandes villes américaines au cours des années 1980. Depuis 1989, le programme est offert à Montréal.

Les membres du personnel d'AIM CROIT croient fermement que les personnes ayant une incapacité sont prêtes à mettre leurs compétences et leurs talents à profit et à prendre leur place dans le marché du travail.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

Résidents de la région de Montréal qui ont une incapacité physique, sensorielle ou neurologique.

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE**

L'organisme offre un programme de développement des compétences en emploi. Ce programme est conçu pour venir en aide aux personnes handicapées à la recherche d'un emploi stimulant et bien rémunéré. AIM CROIT s'efforce de créer un environnement d'empathie pour chacun des clients.

Les membres clés de notre personnel – ayant une expertise en matière d'emploi – conçoivent des stratégies de recherche d'emploi personnalisées pour répondre aux besoins propres à chaque client. Voici quelques-uns des services que nous offrons :

- Rencontre individuelle avec le participant afin de vérifier l'admissibilité à nos services, sa condition physique, psychique et sociale, but de sa demande, élaboration d'un plan d'action
- Évaluation des capacités de travail
- Assistance professionnelle aux participants handicapés à définir leurs intérêts, aptitudes et habiletés
- Apprentissage des méthodes de recherche d'emploi en groupe ou individuellement (entrevues, curriculum vitae (CV), lettres de présentation, de remerciement, recherche d'emploi sur Internet, etc.)
- Accès à Internet, au télécopieur et aux répertoires d'entreprises pendant le processus de recherche d'emploi
- Accompagnement du participant en entrevue (ex : langue des signes québécoise (LSQ))
- Aide à la préparation d'un nouvel employé
- Soutien pour régler toute difficulté d'intégration en emploi

Les services sont offerts en français, anglais, espagnol, arabe, hébreu, yiddish et LSQ

**Atelier d'information sur nos services****Ateliers de formation**

- Simulation d'entrevue d'embauche
- Préparation et rédaction d'un curriculum vitae
- Rédaction des lettres de présentation et de remerciement

## EMPLOI

*AIM CROIT*

- Exploration du marché du travail
- Techniques pour cibler les employeurs et exploration du marché caché
- Préparation au processus d'orientation
- Comportements et attitudes en emploi
- Techniques de présentation en entrevue
- L'Internet et la recherche d'emploi

**MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES**

Téléphone : 514 744-2944

Télécopieur : 514 744-5711

ATS : 514 744-2613

[emploi@aimcroitqc.org](mailto:emploi@aimcroitqc.org)

**ACTION MAIN-D'ŒUVRE INC.****Siège social**

3320, boul. Rosemont  
Montréal (Québec) H1X 1K3

**Point de service**

4230, boul. St-Jean, bureau 240  
Dollard-des-Ormeaux (Québec)  
H9H 3X4

Tél. : 514 721-4941

Télec. : 514 721-0937

[info@actionmaindoeuvre.ca](mailto:info@actionmaindoeuvre.ca)

**Heures d'ouverture**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi,  
de 8 h 30 à 16 h 30  
Mercredi, de 8 h 30 à 20 h 30

**MISSION**

Action main-d'oeuvre inc. est une corporation à but non lucratif qui a pour mission d'actualiser l'intégration socioéconomique de personnes défavorisées sur le plan de l'emploi.

La corporation administre deux services spécialisés de main-d'œuvre : Action main-d'œuvre, qui s'adresse aux personnes ayant des limitations sur le plan intellectuel, ainsi que À l'emploi !, qui s'adresse aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Action main-d'oeuvre inc. soutient aussi les employeurs qui embauchent les travailleuses et les travailleurs qu'elle dessert.

Les services administrés par la corporation sont soutenus financièrement par Emploi-Québec.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

- Personnes ayant des limitations intellectuelles
- Personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE****Personnes ayant des limitations intellectuelles****Évaluation :**

accueil, évaluation des aptitudes professionnelles et du potentiel intellectuel

**Préparation**

- aide au choix professionnel
- programmes de croissance personnelle reliée au travail
- développement de l'employabilité
- recherche d'emploi structurée
- évaluation des tâches
- présentation aux employeurs

**Intégration et maintien en emploi**

- adaptation du poste de travail
- possibilité de stages d'exploration en entreprise
- placement en entreprise régulière ou adaptée
- suivi et maintien en emploi
- promotion de l'emploi de la personne ayant une déficience intellectuelle auprès des entreprises, des médias et de la population.

**Personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme****Services et modes d'intervention**

Nos services sont spécifiquement adaptés aux besoins de chaque personne. Ils prennent, entre autres, les formes suivantes :

- évaluation de l'employabilité
- aide au choix professionnel
- information sur les droits et responsabilités en emploi
- enseignement des habiletés sociales reliées à l'emploi
- formation aux outils de recherche d'emploi
- aide à la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation
- simulation d'entrevues
- recherche d'emploi assistée
- évaluation de l'emploi et du milieu de travail
- accompagnement lors des entretiens d'embauche
- développement et mise en place d'outils de soutien à l'intégration individualisés : horaire personnalisé, aide-mémoire, plans, schémas, directives décortiquées, etc.
- aménagement des tâches et adaptation du poste de travail
- accompagnement en emploi et suivi à long terme
- promotion de l'emploi de la personne ayant un trouble du spectre de l'autisme auprès des entreprises, des médias et de la population.

*ACTION MAIN-D'ŒUVRE INC.***Mécanisme d'accès aux services :**

Inscription par téléphone au  
514 721-4941, poste 106

Il est à noter que pour accéder aux services destinés aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme, un rapport d'évaluation posant l'un des diagnostics suivants est requis :

- syndrome d'Asperger
- autisme
- trouble envahissant du développement non spécifié ou autisme atypique
- trouble du spectre de l'autisme.

**HORIZON-TRAVAIL**

980, rue Saint-Antoine Ouest,  
bureau 605  
Montréal (Québec)  
H3C 1A8  
Métro Bonaventure

Tél. : 514 933-1141  
Télec. : 514 933-9359

**MISSION**

Fondé il y a plus de quarante ans, le service spécialisé de main-d'œuvre Horizon-Travail est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission principale vise à dispenser des services adaptés pour le placement et le maintien en emploi des personnes handicapées dont tout particulièrement les personnes aveugles ou ayant des incapacités visuelles.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES : être une personne aveugle ou avoir des incapacités visuelles de naissance, acquises à la suite d'une maladie ou d'un accident et qui sont admissibles aux programmes et mesures d'Emploi-Québec.

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE**

Horizon-Travail est un service spécialisé de main-d'œuvre qui vous propose les services gratuits d'une équipe de professionnels qui ont pour mandat de vous offrir un accompagnement personnalisé vers une intégration en emploi ou un maintien sur le marché du travail.

**MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES**

On communique avec Horizon-Travail au 514 933-1141.

## L'ARRIMAGE

**Montréal**

1649, rue Fleury Est  
Montréal (Québec)  
H2C 1S9

Tél. : 514 389-9393

Télec. : 514 389-5776

[infos.mtl@larrimage.ca](mailto:infos.mtl@larrimage.ca)



à proximité :

Sauvé et Henri-Bourassa



à proximité :

140 Fleury

69 Henri-Bourassa

45 Papineau

121 Sauvé

**MISSION**

L'Arrimage est un service d'aide en emploi qui existe depuis 1976. La mission de l'organisme est l'intégration ou la réintégration en emploi de personnes vivant avec un problème de santé mentale. Fortement défavorisés sur le plan de l'embauche, ces personnes rencontrent de sérieuses difficultés à trouver, intégrer et maintenir un emploi.

Financés par Emploi Québec, nous travaillons en étroite collaboration avec les réseaux de l'emploi et de la santé.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

Personnes résidant sur les territoires de Montréal et de Laval ayant un diagnostic et suivies pour un problème de santé mentale.

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE**

L'Arrimage entretient des liens privilégiés avec les services de psychiatrie des hôpitaux, des cliniques externes, des CSSS et autres cliniques privées. Nous avons établi un mécanisme de référence et de rétro-information nous permettant d'élaborer des plans individualisés d'intervention qui comprennent des pronostics de retour au travail et des modalités de suivis du participant. Pour faciliter les échanges, nos conseillers en emploi sont présents dans diverses cliniques externes de psychiatrie au moins une fois par semaine.

**Étape 1****Accueil**

Suite à la réception du formulaire de référence, un conseiller en emploi communique avec la personne pour fixer un rendez-vous. Cette première rencontre a pour but d'évaluer l'admissibilité, présenter les services et identifier les besoins et attentes du client.

Le conseiller se réserve une période d'évaluation, avant l'admission du client pour déterminer les capacités de celui-ci à intégrer le marché du travail. Ces rencontres peuvent s'étaler sur plusieurs rendez-vous. Il y a aussi des échanges entre le milieu clinique et le conseiller afin d'évaluer si nous pouvons répondre à sa demande de façon réaliste.

## EMPLOI

## L'ARRIMAGE

## Étape 2

**Profil d'employabilité**

- Évaluation des besoins
- Informations sur le marché du travail
- Counselling d'emploi
- Aide au choix professionnel
- Préparation à la recherche d'emploi
- Exploration des activités de placement en emploi
- Intégration en entreprise adaptée, dans une mesure de développement de l'employabilité
- Plan d'action individualisé

L'Arrimage vise à favoriser l'autonomie du travailleur en lui confiant les éléments de son processus qu'il est capable d'assumer et en l'encourageant à développer cette autonomie en cours d'emploi.

## Étape 3

**Préparation et intégration**

- Rédaction de CV et de lettres de présentation
- Soutien à la recherche d'emploi
- Préparation aux entrevues d'embauche
- Admissibilité aux divers programmes de subvention ou de formation
- Prospection d'employeurs
- Accommodements pour faciliter l'intégration en emploi
- Visites d'entreprises

## Étape 4

**Actions**

L'étape de préparation prend fin avec le placement en emploi ou dans une mesure de développement de l'employabilité.

Trois principaux types de placements en emploi sont possibles :

- Un emploi sans subvention
- Un emploi avec subvention
- Une mesure de développement de l'employabilité

## Étape 5

**Suivis et maintien en emploi**

Le suivi en emploi est très important pour aider le client à composer avec son nouveau statut de travailleur et assurer son maintien en poste.

Soutien :

- Mise en place et suivi du plan d'intégration
- Accompagnement
- Soutien à l'employé et à l'employeur
- Intervention en réseau avec les psychiatres, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, infirmières, éducateurs, intervenants, etc.

## MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

**Admissibilité**

Offerts sur une base individuelle, nos services s'adressent aux personnes, résidant sur les territoires de Montréal ou de Laval, ayant un diagnostic et suivis pour des problèmes de santé mentale. Un formulaire de référence doit être complété par un professionnel de la santé responsable du suivi. Le formulaire de référence est disponible sur demande.

Le participant doit :

- Avoir un diagnostic
- Être suivi
- Vouloir un emploi

La collaboration des thérapeutes est essentielle et nous est assurée tout au cours de la période d'intégration en emploi. L'intervenant doit s'assurer que son client répond à nos critères d'admissibilité et doit nous fournir son support et sa participation tout au long du processus d'intégration en emploi de la personne.

## L'ÉTAPE

1001, boul. de Maisonneuve Est,  
bureau 527  
Montréal (Québec)  
H2L 4P9

[letape@letape.org](mailto:letape@letape.org)

Tél. : 514 526-0887  
Relais Bell : 1 800 855-0511  
ATS : 514 526-6126  
Télec. : 514 527-1028

 Berri-UQAM - Sortie Place Dupuis

## MISSION

L'ÉTAPE-Montréal a pour mission de favoriser l'insertion et le maintien en emploi des personnes ayant une limitation physique, sensorielle (malentendants et sourds) ou langagière diagnostiquée, résidant sur l'île de Montréal.

## CLIENTÈLES DESSERVIES

Les services de L'ÉTAPE s'adressent aux personnes ayant une limitation fonctionnelle physique ou sensorielle qui habitent l'Île de Montréal. Nos services sont offerts en français et en anglais. Pour les personnes sourdes ou malentendantes, nous communiquons en langage gestuel (LSQ/ASL) et technique oraliste.

## SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

- Approche personnalisée et adaptée à vos besoins.
- Évaluation de l'employabilité.
- Constitution d'un dossier (certificat médical, analyse des qualifications, des aptitudes personnelles, etc.).
- Bilan professionnel.
- Plan d'action personnalisé.
- Counselling individuel et de groupe.
- Ateliers : connaissance de soi, démystification de l'handicap, préparation du curriculum vitae, connaissance du marché du travail, contacts téléphoniques, techniques d'entrevue, interaction de groupe, centre de documentation et Internet, etc.
- Présentation aux employeurs (adaptation de postes de travail, négociation de programmes de subventions gouvernementales, etc.).
- Placements.
- Suivi après l'embauche (intervention pour le maintien à l'emploi).

NOS SERVICES D'INTÉGRATION  
ET DE MAINTIEN EN EMPLOI

Par service d'intégration, il faut entendre le processus global favorisant le développement de l'employabilité et ultimement, l'obtention de l'autonomie financière.

Les services offerts par les conseillers en emploi sont centrés essentiellement sur les besoins individuels. La relation d'aide ainsi que le plan d'action sont élaborés seulement après une solide évaluation de la situation d'employabilité, tenant compte entre autres : du processus d'apparition de la limitation, des capacités résiduelles, du niveau de formation académique, de l'expérience de travail, de l'expérience paraprofessionnelle, de la situation financière et d'autres facteurs pertinents. De plus, une part importante du travail du conseiller est de guider, d'orienter et finalement, d'aider le chercheur dans ses démarches.

L'établissement du profil de développement de l'employabilité du participant permet ainsi l'élaboration d'un plan d'intervention individualisé. C'est donc à ce stade que le conseiller entreprendra avec la personne ayant une limitation fonctionnelle, les démarches nécessaires afin de répondre aux besoins de cette dernière. C'est également à ce stade qu'il établira la collaboration avec des partenaires tels que les centres de réadaptation, les centres locaux d'emploi (CLE), les commissions scolaires, les milieux associatifs, etc.

## EMPLOI

**L'ÉTAPE**

Chaque année, à L'ÉTAPE, plus de 240 personnes participent à nos activités. Plus de 75 % de ces personnes développent leur employabilité et intègrent ainsi le marché du travail.

Les services sont entièrement gratuits et subventionnés par Emploi-Québec.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

- Habiter sur l'Île de Montréal.
- Avoir une limitation fonctionnelle physique ou sensorielle.
- Être disponible pour participer aux activités reliées à l'intégration en emploi.

**Résidents de Montréal**

Pour vous inscrire, veuillez nous contacter au 514 526-0887 ou utiliser le formulaire en ligne à l'adresse [www.letape.org/montreal/inscriptions/](http://www.letape.org/montreal/inscriptions/)

## MOELLE ÉPINIÈRE ET MOTRICITÉ QUÉBEC

6020, rue Jean-Talon Est, bureau 400  
Montréal (Québec)  
H1S 3B1

Tél. : 514 341-7272  
Sans frais : 1 877 341-7272  
Télec. : 514 341-8884  
[info@moelleepiniere.com](mailto:info@moelleepiniere.com)

Les heures d'ouverture de nos bureaux  
sont :  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30,  
du lundi au vendredi.

## MISSION

Notre mission est de favoriser l'autonomie des personnes blessées médullaires, mais aussi plus globalement de tous les Québécoises et les Québécois vivant avec un handicap. Pour améliorer la qualité de vie de toutes ces personnes, MEMO-Québec intervient dans quatre champs d'activités : l'intégration sociale, l'employabilité, la défense des droits et intérêts collectifs ainsi que le soutien à la recherche.

## CLIENTÈLES DESSERVIES

Personnes ayant des limitations physiques ou neurologiques vivant sur l'île de Montréal.

## SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

## Le service d'intégration sociale

Si vous ou une personne de votre entourage vivez avec une lésion à la moelle épinière, le service d'intégration sociale de MEMO-Qc s'adresse à vous. Nous accompagnons les blessés médullaires à partir du moment de leur diagnostic, tout au long de leur réadaptation physique puis de leur réintégration dans la société. Par la suite, l'accompagnement continue, selon leurs besoins, tout au long de leur vie.

C'est par l'entremise du service d'intégration sociale que les personnes devenues paraplégiques ou tétraplégiques à la suite d'un accident reçoivent des services des conseillers en intégration sociale, qui sont eux-mêmes blessés médullaires. Personne n'est mieux placé qu'eux pour accompagner, conseiller, soutenir et motiver le nouveau blessé médullaire, afin de travailler avec lui pour le guider sur le chemin de l'intégration sociale.

Des gens qui vivent avec une blessure médullaire depuis longtemps peuvent aussi bénéficier de ce service, qui demeure une source d'information constante tout au long de leur vie. De plus, les conseillers en intégration sociale organisent de nombreuses activités sociales tout au long de l'année, qui permettent de rencontrer des pairs qui ont les mêmes préoccupations.

## Le service d'employabilité

Notre service d'employabilité existe depuis 1972. Nous accompagnons des personnes ayant des limitations physiques ou neurologiques vivant sur l'île de Montréal dans leur processus de recherche d'emploi ou de retour aux études.

L'objectif premier de nos conseillers est d'amener les personnes à développer de l'autonomie dans leurs démarches, de promouvoir leur intégration sociale et, surtout de favoriser leur maintien en emploi.

Si c'est votre cas et que vous désirez entamer un processus de recherche d'emploi, de changement de carrière ou de retour aux études, notre équipe est là pour vous. Si vous êtes un employeur à la recherche de candidats compétents et motivés, nous pouvons également vous aider. Nos services sont entièrement gratuits et sont disponibles en français, anglais, espagnol, arabe et créole.

## EMPLOI

## MOELLE ÉPINIÈRE ET MOTRICITÉ QUÉBEC

**Défense des droits**

Le service de défense des droits de MEMO-Qc se divise en deux grands volets, l'accompagnement individuel et les dossiers collectifs.

Si vous ou un de vos proches vivez avec une lésion médullaire, vous pouvez faire appel à ce service pour obtenir sur une base individuelle de l'information et du soutien afin de faire valoir vos droits concernant des situations problématiques en relation avec ce handicap. Nos conseillers vous accompagnent tout au long de vos démarches et peuvent, au besoin, vous référer à un autre professionnel si votre cas nécessite un avis de nature légale.

**MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES**

Pour être admissible à nos services, le chercheur d'emploi doit :

- Être âgé de 16 ans et plus
- Avoir une limitation physique ou neurologique
- Résider sur l'Île de Montréal
- Être motivé et vouloir un emploi

Pour accéder à tous les services, on compose le 514 341-7272.

**SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE ET POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS DU CENTRE DE RÉADAPTATION MAB-MACKAY**

Tél. : 514 488-5552  
 ATS : 514 482-0487  
[www.mabmackay.ca](http://www.mabmackay.ca)

**Site MAB – Siège social**

7000, rue Sherbrooke Ouest  
 Montréal (Québec)  
 H4B 1R3  
 Téléc. : 514 489-3477

**Site Mackay**

3500, boul. Décarie  
 Montréal (Québec)  
 H4A 3J5  
 Téléc. : 514 482-4536

**MISSION**

Le Centre de réadaptation MAB-Mackay (CRMM) contribue à maximiser l'autonomie et la participation sociale de ses usagers, et ce, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Le CRMM compte parmi ses usagers des enfants et des adolescents ayant des déficits moteurs ou des troubles de communication, ainsi que des personnes de tous âges sourdes ou malentendantes ou ayant une déficience visuelle. De pair avec sa mission clinique, le CRMM participe à la formation de professionnels de la santé et à des travaux de recherche appliquée dans le domaine de la réadaptation.

**CLIENTÈLES DESSERVIES**

Personnes de 16 ans et plus avec une déficience visuelle et/ou sourde ou malentendante

**SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE****Objectif :**

- Obtenir un emploi rémunéré et valorisant
- Retourner aux études
- Intégrer un milieu de stage
- S'impliquer dans des activités de bénévolat

**Services offerts :**

- Counseling d'orientation professionnelle
- Collaboration avec les programmes de réadaptation, les établissements post-secondaires et les employeurs
- Formation en recherche d'emploi et assistance pour compléter les formulaires de demande d'emploi, rédiger des lettres de présentation et réviser des curriculum vitae
- Coordination et mentorat d'entrevues d'emploi
- Soutien pour les stages, l'intégration et le maintien en emploi, la mobilité et l'avancement professionnels
- Service d'interprétation gestuelle (ASL et LSQ) et orale

- Subventions pour les aides techniques et leur installation, mise à jour des logiciels adaptés, et soutien pour les demandes de subvention salariale
- Ateliers de formation préparatoire à l'emploi, cours d'ASL, et référence vers des cours d'alphabétisation en anglais et de francisation

**MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES**

Le référent doit soumettre :

- Une copie du rapport audiologique et/ou oculo-visuel le plus récent
- Le formulaire de Demande de services<sup>1</sup> de l'établissement ou interétablissement (Formulaire DSIE – pour les professionnels du réseau de la santé et services sociaux)

Pour joindre le Service des admissions :

- Téléphone : 514 488-5552 poste 1250
- Télécopieur : 514 482-4536
- [formeadmission.mackay@ssss.gouv.qc.ca](mailto:formeadmission.mackay@ssss.gouv.qc.ca)

1. Disponible sur notre site Internet ou en téléphonant au Service des admissions

## LES ENTREPRISES ADAPTÉES

Plus de 5000 personnes travaillent dans l'une des 49 entreprises adaptées du Québec. Parmi ces travailleurs, 3 800 vivent avec des limitations et occupent un emploi dans un environnement adapté à leurs capacités. Différents emplois sont possibles, et ce, dans des secteurs aussi variés que la couture, l'entretien ménager, l'emballage, l'industrie du bois, la récupération, les télécommunications, etc.

**Travailler dans une entreprise adaptée, une expérience à vivre !**

### Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée ?

Les entreprises adaptées sont des organismes à but non lucratif ou des coopératives qui ont comme particularité d'employer des personnes handicapées, que l'on qualifie de productive mais non compétitive en entreprise régulière.

Les travailleurs des entreprises adaptées possèdent des compétences au travail, mais ont des incapacités importantes ou des difficultés majeures d'adaptation dans un milieu de travail régulier.

Pour être admissible au Programme de subvention en entreprise adaptée (PSEA), une personne doit répondre à toutes les conditions suivantes :

- Présenter une déficience (physique, mentale ou intellectuelle) ;
- La déficience doit avoir un caractère persistant ;
- Des incapacités significatives doivent découler de cette persistance ;
- Les incapacités significatives se manifestent dans l'exercice d'activités normales de la vie courante.

La proportion de main d'œuvre d'une entreprise adaptée répondant aux critères du PSEA est d'au moins 60 %.

### Est-ce qu'il y a juste des personnes handicapées dans une entreprise adaptée ?

Les entreprises adaptées comptent dans leur personnel un minimum de 60 % de travailleurs vivant avec des limitations. Il y a donc une proportion de travailleurs qui n'ont pas de limitations fonctionnelles. C'est ce qui rend le milieu de travail unique et enrichissant pour tous.

### En quoi c'est différent de travailler dans une entreprise adaptée ?

Dans une entreprise adaptée, c'est l'entreprise qui s'adapte aux limitations ou particularités des travailleurs et non l'inverse. L'organisation physique des lieux est prévue en conséquence de même que l'accompagnement des travailleurs et leur supervision.

### Y a-t-il un avantage financier à travailler dans une entreprise adaptée ?

Il existe de nombreux avantages à travailler dans une entreprise adaptée. En plus de bénéficier d'un salaire concurrentiel, les travailleurs handicapés peuvent être admissibles à plusieurs mesures gouvernementales :

- Supplément à la prime au travail
- Prime au travail adapté

## LES ENTREPRISES ADAPTÉES

De plus, le gouvernement du Canada offre deux programmes pour l'emploi des personnes handicapées soit la *Prestation fiscale pour le revenu de travail et le Supplément de la prestation fiscale pour le revenu gagné pour les personnes handicapées*.

## LES ENTREPRISES ADAPTÉES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

**AFFI**

AFFI évolue dans 4 places d'affaires et secteurs d'activité. L'entreprise se spécialise dans les activités de logistique à valeur ajoutée B2B et B2C : préparation de commandes, assemblage, emballage, inspection, entreposage, distribution.

**Secteur(s) d'activité**

Activités spécialisées, Emballage et manutention, Entretien ménager, Récupération

**Coordonnées**

1730, rue Eiffel  
Boucherville (Québec)  
J4B 7W1  
Tél. : 450 552-9150  
Téléc. : 450 552-9158  
[www.affi.ca](http://www.affi.ca)

**Atelier Abaco inc.**

Abaco : le spécialiste en assemblage et emballage secondaire. Avec ses 2 licences BPF (bonnes pratiques de fabrication), Abaco propose des solutions efficaces à ses clients du secteur pharmaceutique : étiquetage, reconditionnement, emballage sous pellicule rétractable, inspection.

**Secteur(s) d'activité**

Activités spécialisées, Emballage et manutention

**Coordonnées**

9100, rue Claveau  
Anjou (Québec)  
H1J 1Z4  
Tél. : 514 355-6182  
Téléc. : 514 355-9162  
[www.abaco.ca](http://www.abaco.ca)

**Atelier JEM inc.**

Atelier JEM se spécialise dans les travaux d'emballage et de manutention dans des secteurs aussi variés que la quincaillerie, les produits alimentaires, l'électronique. Une centaine d'employés y travaillent et contribuent à desservir une large clientèle.

**Secteur(s) d'activité**

Emballage et manutention, Imprimerie et postimpression

**Coordonnées**

8400, avenue Mountain Sights  
Montréal (Québec) H4P 2B9  
Tél. : 514 735-4217  
Téléc. : 514 735-5015  
[www.jemworkshop.org](http://www.jemworkshop.org)

**Le Sextant inc.**

Créée depuis plus de 30 ans, Le Sextant évolue et progresse dans deux principaux secteurs d'activité. L'entreprise offre un service d'entretien commercial, institutionnel et industriel de haut niveau et elle est également un manufacturier connu pour la qualité et les prix compétitifs de ses produits de papeterie en carton.

**Secteur(s) d'activité**

Emballage et manutention, Entretien ménager, Fournitures de bureau, Imprimerie et postimpression

**Coordonnées**

11301, rue Mirabeau  
Montréal (Québec)  
H1J 2S2  
Tél. : 514 354-3430  
Téléc. : 514 354-5887

## EMPLOI

## LES ENTREPRISES ADAPTÉES

**Les services adaptés Transit**

Fondée il y a plus de trente-cinq ans, Les services adaptés Transit offre à ses clients des services d'entretien ménager d'immeubles, de location de personnel (industriel et de gardiennage), des services d'emballage et d'emballage de produits divers et de produits secs alimentaires (café, sucre, épices, etc.). L'entreprise torréfie et emballe des cafés pour des marques privées et commercialise le café de marque Nelligan.

**Secteur(s) d'activité**

Activités spécialisées, Emballage et manutention, Entretien ménager

**Coordonnées**

13025, rue Jean-Grou  
Montréal (Québec)  
H1A 3N6  
Tél. : 514 642-3250  
Télec. : 514 642-3430  
[www.letransit.com](http://www.letransit.com)

**Placement Potentiel inc.**

Placement Potentiel a bâti sa réputation en offrant d'excellents services dans ses deux divisions : l'entretien ménager d'édifices publics et gouvernementaux et le placement de personnel compétent.

**Secteur(s) d'activité**

Activités spécialisées, Entretien ménager

**Coordonnées**

111, avenue Donegani  
Pointe-Claire (Québec)  
H9R 2W3  
Tél. : 514 694-0315  
Télec. : 514 694-8640  
[www.placementpotentiel.com](http://www.placementpotentiel.com)

**RécupérAction Marronniers inc.**

RécupérAction Marronniers se spécialise dans la récupération de matières en milieu de travail (ICI). Avec plus de 45 000 tonnes de matières recyclées annuellement, l'entreprise est un des joueurs importants en ce qui a trait à la récupération dans les tours à bureaux, commerces et institutions de la grande région de Montréal.

**Secteur(s) d'activité**

Récupération

**Coordonnées**

2555, avenue Dollard, C.P. 139  
LaSalle (Québec) H8N 3A9  
Tél. : 514 595-1212  
Télec. : 514 595-9697

**SOUTIEN À LA PERSONNE HANDICAPÉE EN ROUTE VERS L'EMPLOI AU QUÉBEC (SPHERE-QUÉBEC)****Bureau de Montréal**

1030, rue Cherrier, bureau 501  
Montréal (Québec)  
H2L 1H9

Tél. : 514 904-2606

Sans frais : 1-866 239-1177

Télec. : 514 522-5229

Pour en savoir plus : [www.sphere-qc.ca](http://www.sphere-qc.ca)

**MISSION**

SPHERE-Québec est un organisme à but non lucratif qui favorise l'accès au marché du travail des personnes ayant tous types de limitations : physiques, intellectuelles, sensorielles, liées à la santé mentale ou à un trouble envahissant du développement.

**SERVICES**

Dans toutes les régions du Québec et ailleurs au Canada, nous collaborons avec des centaines de partenaires à :

- Favoriser des intégrations en emploi,
- Mettre en œuvre des formations adaptées avec stages en milieu de travail,
- Soutenir des travailleurs autonomes,
- Créer des projets et outils novateurs favorisant l'émergence de modèles d'intégration différents.

Par notre aide financière et par notre expertise en coordination de projets, nous jouons un rôle important dans l'intégration au travail des personnes handicapées. Nous soutenons plus de 500 projets par année. Depuis 1997, plus de 10 000 chercheurs d'emploi et employeurs ont bénéficié de nos services.

Selon les besoins spécifiques de chaque personne, nous offrons entre autres :

- de l'accompagnement en formation et en milieu de travail,
- de l'équipement adapté,
- des services d'interprétariat, de transport et autres,
- une partie du salaire de la personne.

Nos activités sont principalement financées par le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées du gouvernement du Canada.

**PARTENAIRES**

Au fil des ans, nous avons développé une étroite collaboration avec les services spécialisés de main-d'œuvre (SSMO) pour personnes handicapées de toutes les régions du Québec. Nos partenaires comptent aussi des spécialistes de l'aide à l'emploi, de la réadaptation, de la santé, de la formation, des organismes et des employeurs de divers secteurs. Nous contribuons aux activités de concertation dans chaque région.

**ALTERGO**

525, rue Dominion, bureau 340  
Montréal, (Québec)  
H3J 2B4

Tél. : 514 933-2739  
Télec. : 514 933-9384  
[www.altergo.net](http://www.altergo.net)  
[info@altergo.net](mailto:info@altergo.net)

**MISSION**

Créé en 1975, AlterGo regroupe près de 100 organismes ou services de loisirs municipaux sur le territoire de l'île de Montréal qui ont une préoccupation commune à l'égard du loisir des personnes handicapées.

AlterGo a pour mission de soutenir l'inclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle par l'abolition des obstacles au loisir, au sport et à la culture.

**PROGRAMMES ET SERVICES**

AlterGo organise un événement majeur annuellement, soit le Défi sportif AlterGo et offre quatre programmes :

**Programme de formation et d'expertise**

AlterGo Formation offre une large gamme de formations et d'activités de sensibilisation, dont les formations suivantes :

- Accueil des personnes ayant une limitation fonctionnelle
- Accompagnement en loisir des personnes ayant une limitation fonctionnelle
- Accessibilité universelle
- Accessibilité universelle des événements
- Outils de communication accessibles

**Programme de soutien financier**

- Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées
- Programme d'aide en loisir
- Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL)
- Prêt d'équipement de sports adaptés

**Programme de reconnaissance**

- Prix Développement Raymond Bachand
- Prix Innovation Guy Langlois
- Prix Création Mon Rêve

**Programme de concertation et de représentation**

- Coordination et animation de tables de concertation et de comités
- Rencontres et sensibilisation auprès des dirigeants municipaux
- Organisation d'activités de réseautage

**Défi sportif AlterGo**

Le Défi sportif AlterGo est un événement d'envergure internationale qui rassemble plus de 5000 athlètes de tous les âges et de tous types de déficience. Par cet événement, AlterGo veut montrer à la population qu'une personne handicapée peut être active, se dépasser et faire de grandes choses sur le plan sportif comme dans les autres volets de la vie. Depuis sa création en 1984, le Défi sportif AlterGo mise autant sur l'organisation de compétitions de haut calibre que sur leur promotion. Par la diffusion d'une image dynamique des personnes handicapées, l'événement profite non seulement aux participants, mais aussi à l'ensemble de la société.

## ALTERGO

## RÉSEAU DES MEMBRES D'ALTERGO

**Vous recherchez la liste des loisirs et installations accessibles à Montréal ?**

**Consultez le *Guide des loisirs montréalais pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle*.**

- Association de loisirs des personnes handicapées physiques de Montréal
- Association de loisirs pour personnes à autonomie réduite
- Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels
- Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
- Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement
- Association des sports pour aveugles de Montréal
- Association du syndrome de Usher du Québec
- Association Dysphasie +
- Association québécoise de voile adaptée
- Association québécoise des enfants avec problèmes auditifs
- Association québécoise des personnes aphasiques
- Association québécoise des traumatisés crâniens
- Association régionale du sport étudiant de l'île de Montréal
- École Joseph-Charbonneau
- École Victor Doré
- École François-Michelle
- Association sportive des sourds du Québec
- Association sportive et communautaire du Centre-Sud
- Autisme et troubles envahissants du développement Montréal
- Carrefour d'Entraide Lachine
- Centre Action
- Centre communautaire Radisson
- Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
- Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal
- Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
- Centre de réadaptation MAB-Mackay
- Centre de réadaptation Marie-Enfant
- Centre Didache
- Centre d'intégration à la vie active
- Club de gymnastique artistique Gadbois
- Club de patinage artistique de Saint-Léonard
- Club des personnes handicapées du Lac St-Louis
- Club le Grillon
- Compagnons de Montréal
- Corporation L'Espoir
- Corpuscule Danse
- Coup de pouce Jeunesse
- Entraide Saint-Michel
- Équipe programme de Loisirs
- Espace Multisoleil (Loisirs Soleil)
- Ex æquo

- Fondation des aveugles du Québec
- Gang à Rambrou
- Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal
- Institut Nazareth & Louis-Braille
- Institut Raymond-Dewar
- Juni-Sport
- La Joie des Enfants
- Le Club de hockey sur luge Montréal
- Les Amis de l'Est pour la déficience intellectuelle
- Maison l'Échelon Centre de jour et de soir
- Olympiques spéciaux Québec, région Sud-Ouest
- Parrainage civique de Montréal
- Prolongement à la famille de Montréal
- Regroupement pour la Trisomie 21
- Révanous
- Sans Oublier le Sourire
- Solidarité de parents de personnes handicapées
- Théâtre Aphasique
- Viomax
- Vision sur l'art

## LES VILLES

- La Ville de Montréal et ses 19 arrondissements
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dorval
- Kirkland
- Montréal-Ouest
- Mont-Royal
- Pointe-Claire
- Sainte-Anne-de-Bellevue

## SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

7333, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec)  
H2R 2E5

Tél. : 514 722-7747  
Télec. : 514 722-2072  
info@urls-montreal.qc.ca  
[www.urls-montreal.qc.ca](http://www.urls-montreal.qc.ca)

## À PROPOS DE SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Organisme régional, autonome et à but non lucratif créé à l'initiative du gouvernement du Québec, SLIM tire donc certains de ses mandats du *cadre d'intervention gouvernementale en loisir et sport*, mais également de la volonté de ses membres.

SLIM rassemble des organisations publiques et privées qui offrent un large éventail de services en matière de sport et de loisir sur l'île de Montréal. Il agit à partir des convergences qui émanent des activités de concertation qu'il suscite dans le but d'améliorer l'offre de services en sport et en loisir et de contribuer pleinement à l'amélioration de la qualité de vie sur l'île de Montréal. Nous comptons plus de 150 organisations membres en provenance du monde associatif, municipal et de l'éducation.

## Les enjeux qui nous animent

- Le développement du loisir et du sport (via la concertation entre les partenaires, la connaissance globale et spécifique des besoins de la communauté montréalaise en matière de loisir et sport et la mobilisation des acteurs vers des actions concrètes)
- La valorisation et la reconnaissance de notre sphère d'activités comme élément déterminant pour le développement des communautés
- La valorisation et la reconnaissance du monde associatif et particulièrement des bénévoles qui l'animent et le supportent
- L'accessibilité au loisir public pour tous (géographique, économique et physique)
- La qualité de l'intervention via le développement des compétences
- La relève salariée et bénévole qui soutient l'offre de services

SLIM soutient le développement régional par :

- La concertation locale et régionale (sur des bases de regroupement sectoriel, intersectoriel et multisectoriel ou sur des thématiques spécifiques)
- Le développement des compétences des salariés et bénévoles
- L'information et la documentation
- La gestion et coordination de programmes
- Le soutien financier

*SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL***NOS SERVICES****Des projets concertés pour les 16-35 ans**

*Déclic Loisir: Du temps libre pour ta santé*, une initiative régionale visant les personnes de moins de 35 ans. Les cinq arrondissements impliqués sont : Ahuntsic-Cartierville, Lachine, Rosemont-La Petite-Patrie, Sud-Ouest et Verdun. Les comités locaux constitués impliquent présentement plus de trente partenaires qui expérimentent de nouvelles offres de loisir, sport et activité physique ainsi que des stratégies promotionnelles.

**La formation**

Nous coordonnons et développons une offre régionale de formation diversifiée qui s'adresse aux bénévoles et aux salariés des organisations. Certaines formations visent des intervenants spécifiques tels que les entraîneurs et les officiels de disciplines sportives. La richesse de l'offre déployée provient de nombreux partenariats établis qui mettent à votre disposition de multiples expertises, en réponse aux besoins des organisations des milieux associatif, municipal et scolaire.

**Le soutien financier***Accompagnement en loisir*

Ce programme vise à répondre aux besoins d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités. L'accompagnement s'effectue par une personne dont la présence à l'activité de loisir est nécessaire pour le soutien et l'aide qu'elle apporte exclusivement à une ou plusieurs personnes ayant des incapacités. Les organismes et les municipalités effectuent les demandes de soutien financier, en appui à leurs participants. La gestion de ce programme est réalisée en collaboration avec l'organisme *AlterGo*. Les nouvelles demandes sont accueillies à chaque hiver.

*Aide en loisir*

Le Programme d'aide en loisir a pour objectif d'apporter une assistance financière aux organismes pour des projets novateurs favorisant la pratique d'activités de loisirs auprès des personnes vivant avec une déficience. La gestion de ce programme est réalisée en collaboration avec l'organisme *AlterGo*. Les nouvelles demandes sont accueillies à chaque été.

## LE TRANSPORT ADAPTÉ DE LA STM

Selon le sujet, les liens internet, vous donneront accès à toute l'information utile sur l'admissibilité au Transport Adapté (TA) et les services offerts par la Société de transport de Montréal (STM). Afin d'en alléger la lecture, ce document a été conçu pour être lu devant un écran d'ordinateur ayant un accès à internet.

## ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT ADAPTÉ

On peut consulter la Politique d'admissibilité au transport adapté sur le site web du ministère des Transports du Québec (MTQ). Vous y trouverez les critères d'admissibilité, le processus de traitement des demandes. Elle définit aussi le mandat du comité d'admission et décrit le processus de demande de révision au Bureau de révision du MTQ.

En cliquant sur le lien qui suit, vous pourrez télécharger la version PDF de la Politique d'admissibilité au transport adapté. Nous vous invitons à lire le document, car il présente les personnes admissibles, les types d'admission et les types d'accompagnement. Voici le lien :

[MTQ-Transport adapté-admissibilité.](#)

Pour être admissible au TA, le demandeur doit être handicapé au sens de la loi du Québec. « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ». Plusieurs demandes d'admission sont refusées en raison du manque d'information. Il est donc important de fournir un dossier complet.

ÉVALUATION D'UN PROFESSIONNEL  
DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DE SERVICE  
SOCIAUX

Dans le processus d'admissibilité, le rôle du professionnel du réseau de la santé et des services sociaux est de produire une évaluation objective présentant une partie ou l'ensemble des diagnostics, des incapacités et des capacités du demandeur.

Le comité d'admission pourra prendre une décision plus éclairée si le professionnel joint, au formulaire de demande d'admission, un document qui décrit les impacts fonctionnels d'un diagnostic particulier. Il peut aussi rédiger une synthèse des capacités/incapacités du demandeur à utiliser le réseau régulier de transport en commun. Son rôle n'est pas de prescrire l'admissibilité au TA.

Un diagnostic sans évaluation fonctionnelle ne permettra pas au comité d'admission de statuer sur l'admissibilité du demandeur. La demande sera alors considérée comme incomplète.

À partir des documents transmis par le demandeur, le comité d'admission prendra une décision à l'unanimité sur l'admissibilité du demandeur en fonction des critères de la *Politique d'admissibilité* au transport adapté.

AUTONOMIE ET APPRENTISSAGE  
DU TRANSPORT COLLECTIF

Afin de maximiser l'autonomie de leurs clients, les CRDITED et CRDP assignent des éducateurs spécialisés à l'évaluation des compétences minimales de base à l'utilisation du réseau de transport en commun régulier (métro et bus) et à l'apprentissage à l'utilisation du transport du réseau régulier. Un objectif Transport devrait donc faire partie du plan de services.

Par conséquent, le comité d'admission accorde généralement une admission provisoire à un enfant, un adolescent ou un adulte en cours d'apprentissage ; plus particulièrement chez les usagers avec un diagnostic DI ou TED. À la fin de cette première période d'admissibilité, le comité demandera qu'une évaluation des habiletés de base ou le résultat d'un programme d'apprentissage lui soit soumis.

## LE TRANSPORT ADAPTÉ DE LA STM

### SUIVI D'UNE ADMISSION PROVISOIRE

Plusieurs parents ou responsables omettent d'informer l'établissement ou l'intervenant concerné de la décision du comité d'admissibilité. Dans un esprit de partenariat et afin de prévenir les problèmes découlant d'une admissibilité au TA échue à cause d'un manque de suivi, la STM demande aux établissements d'être pro-actifs en demandant aux parents ou responsables de lui transmettre une copie de la décision du comité d'admission dès la réception de la lettre. Ceci permet une prise en charge du suivi par l'établissement dans les délais requis. Ce faisant, une meilleure planification des ressources visant à produire l'évaluation requise devient possible.

### POURQUOI NE PAS RÉSERVER EN LIGNE ?

Au cours de la dernière année, la forte croissance du nombre de demandes a affecté le rendement du centre d'appels. Toutefois, l'ordinateur ou la tablette électronique devient une solution intéressante et rapide. Il est possible de consulter, réserver ou annuler un déplacement en utilisant le Système d'Information et de Réserve-  
vation du Transport Adapté (SIRTA) disponible en cliquant sur Réserver en ligne à cette adresse : [www.stm.info/fr/transport-adapte](http://www.stm.info/fr/transport-adapte). Terminé l'attente !

Entrez votre numéro de dossier et le mot de passe que vous utilisez également sur la ligne interactive du Transport adapté. Si vous ne l'avez jamais modifié, votre premier mot de passe est composé de 4 chiffres qui sont le mois et le jour de votre naissance. Si par exemple, votre date de naissance est le 4 juin, votre mot de passe est le 0604. Lors de votre première visite sur le site, vous devrez obligatoirement modifier votre mot de passe afin qu'il soit plus sécuritaire.

### SERVICES OFFERTS PAR LA STM

Pour toute question relative à l'offre de service de la STM, vous n'avez qu'à cliquer sur un des liens ci-dessous.

Site internet de la STM

[www.stm.info/fr](http://www.stm.info/fr)

Transport adapté :

[www.stm.info/fr/transport-adapte](http://www.stm.info/fr/transport-adapte)

Accessibilité du réseau

[www.stm.info/fr/infos/accessibilite-reseau](http://www.stm.info/fr/infos/accessibilite-reseau)

Ensemble des services offerts

[www.stm.info/fr/transport-adapte/propos/service-la-clientele](http://www.stm.info/fr/transport-adapte/propos/service-la-clientele)

Pour toute question relative à l'admissibilité, l'utilisation de SIRTA ou tout autre aspect de notre offre de service, communiquez avec le Service à la clientèle au 514 280-8211 option #4. Par courriel : [transport.adapte@stm.info](mailto:transport.adapte@stm.info)

**VIGNETTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES**

[Tiré du site web de la Société de l'assurance automobile du Québec]

**QUI PEUT DEMANDER UNE VIGNETTE DE STATIONNEMENT ?**

Avant de faire une demande de vignette de stationnement, n'oubliez pas que le Code de la sécurité routière autorise un conducteur à immobiliser son véhicule à un endroit normalement interdit pour permettre à une personne handicapée d'y monter ou d'en descendre, dans la mesure où cette manoeuvre peut être effectuée sans danger.

**Conditions d'obtention pour une personne handicapée**

Elle doit satisfaire aux trois conditions suivantes :

- Vivre une situation de handicap qui occasionne une perte d'autonomie ou qui risque de compromettre sa santé et sa sécurité dans ses déplacements sur une distance qui ne nécessite pas l'utilisation d'un moyen de transport ;
- Remplir le formulaire de demande ;
- Fournir, s'il y a lieu, une évaluation démontrant une incapacité d'une durée d'au moins 6 mois.

**Faire votre demande ?**

Remplissez le formulaire et demandez à un professionnel de la santé de remplir la section « Évaluation », à moins d'en être exempté parce que vous remplissez les conditions indiquées sur le formulaire.

**Vous procurer le formulaire de demande pour personnes handicapées ?**

- en téléchargeant le formulaire ;
- dans les points de service de la Société ;
- en composant nos numéros de téléphone sans frais ;
- en remplissant le formulaire de commande.

On trouvera des informations supplémentaires sur la vignette de stationnement pour personnes handicapées sur le site web de la Société de l'assurance automobile du Québec.

# MILIEU ASSOCIATIF ET DÉFENSE DE DROITS

## RÉSEAU ALTERNATIF ET COMMUNAUTAIRE DES ORGANISMES (RACOR) EN SANTÉ MENTALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

55, avenue du Mont-Royal Ouest,  
bureau 602  
Montréal (Québec)  
H2T 2S6

Tél. : 514 847-0787  
Télec. : 514 847-0813  
[racor@racorsm.com](mailto:racor@racorsm.com)  
[www.racorsm.com](http://www.racorsm.com)

### MISSION

Chaque personne a une histoire et  
chaque histoire a un visage...

Présent depuis 1985, le Réseau Alternatif et Communautaire des Organismes (RACOR) en santé mentale de l'île de Montréal a pour mission de regrouper, soutenir, outiller et représenter les organismes communautaires et alternatifs de l'Île de Montréal œuvrant en santé mentale. Le RACOR travaille à faire reconnaître la compétence unique du communautaire en santé mentale ainsi que le caractère innovateur et indispensable des services offerts à la population.

Le RACOR travaille aussi à sensibiliser, informer et promouvoir auprès des instances gouvernementales et du grand public une meilleure compréhension de ce qu'est la santé mentale et à contrer la stigmatisation entourant les personnes vivant des troubles ou des problèmes de santé mentale.

Liste complète des organismes  
membres du RACOR en santé  
mentale

### Liste non exhaustive des programmes, services et activités offerts par les organismes membre du RACOR

- Accueil et orientation
- Accompagnement
- Activités artistiques à des fins thérapeutiques
- Centre de crise
- Centre de jour et de soir
- Défense des droits
- Documentation
- Écoute
- Évaluation
- Formation
- Gardiennage (0-17 ans)
- Groupe d'entraide
- Hébergement et logement
- Intégration et maintien au travail et aux études
- Intervention de crise
- Intervention téléphonique
- Prévention du suicide
- Prévention et promotion de la santé mentale
- Réadaptation
- Réinsertion sociale
- Répit
- Services sociojudiciaires
- Services s'adressant aux communautés ethnoculturelles
- Soutien aux familles et aux proches
- Suivi dans la communauté
- Suivi psychosocial
- Thérapies alternatives
- Etc.

# MILIEU ASSOCIATIF ET DÉFENSE DE DROITS

## REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE PROMOTION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (ROPMM)

5095, 9<sup>e</sup> avenue, bureau 102  
Montréal (Québec)  
H1Y 2J3

Tél. : 514 255-4888  
Télec. : 514 847-0813  
[info@ropmm.com](mailto:info@ropmm.com)  
[www.ropmm.com](http://www.ropmm.com)

### MISSION

Le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM) est un regroupement montréalais d'une trentaine d'organismes engagés dans la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice, visuelle, auditive, du langage et de la parole et/ou organique, de leur famille et de leurs proches

Action des femmes handicapées (Montréal) - AFHM

Amalgame Montréal

Association de loisirs des personnes handicapées physique de Montréal (ALPHA)

Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ) - Montréal

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) - Montréal

Association du syndrome de Usher du Québec

Association québécoise des personnes aphasiques (AQPA) - Montréal

Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT)

Association québécoise des traumatisés crâniens (AQTC) - Montréal

Centre communautaire Radisson

Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain (CCSMM)

Centre d'intégration à la vie active (CIVA)

Centre Philou

Club des personnes handicapées du Lac Saint-Louis

Comité des usagers du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Dystrophie musculaire Canada - Section Montréal

Épilepsie Montréal métropolitain

Ex aequo

Fondation Sommeil

Habitations Pignon sur roues

J'me fais une place en garderie

Main-forte Montréal

Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-QC) - Montréal

Parrainage civique banlieue Ouest de Montréal

Promotion intervention en milieu ouvert (PIMO)

Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ)

Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)

Regroupement des usagers du transport adapté et accessible (RUTA) de l'île de Montréal

Société canadienne de sclérose en plaques - Montréal

Société Logique

Solidarité de parents de personnes handicapées (SPPH)

Vie autonome - Montréal (VA-M)

MILIEU ASSOCIATIF  
ET DÉFENSE DE DROITS

## COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (CRADI)

Les bureaux du CRADI sont situés à Montréal, dans le quartier Rosemont

5095, 9<sup>e</sup> Avenue, bureau 100  
Montréal (Québec)  
H1Y 2J3

Tél. : 514 255-8111  
Téléc. : 514 255-3444  
[cradi@cradi.com](mailto:cradi@cradi.com)  
[www.cradi.com](http://www.cradi.com)

## ACTIVITÉS

- **Défendre les droits**, c'est faire de la concertation, des représentations et de la mobilisation.
- **Promouvoir les intérêts**, c'est sensibiliser la population et les décideurs à la situation des personnes handicapées.
- **Pour remplir cette mission**, le CRADI doit principalement favoriser la concertation de ses membres et entreprendre les actions qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes et de leur famille comme des représentations auprès d'instances locales et régionales.

## MEMBRES

Le CRADI compte 31 membres qui sont des organismes communautaires œuvrant dans le secteur de la déficience intellectuelle et/ou des troubles du spectre de l'autisme. Ces organismes dispensent des services de soutien à la famille, de loisirs, d'apprentissage à l'autonomie à leurs membres, etc. Ils défendent les droits des personnes ayant une DI ou un trouble du spectre de l'autisme et des familles et font la promotion de leurs intérêts. Le CRADI en est le porte-parole montréalais.

## LE CRADI DEPUIS 1988

Regroupement montréalais d'organismes engagés dans la défense des droits et la promotion des intérêts des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, l'autisme ou un trouble du spectre de l'autisme ainsi que leur famille. Il est le porte-parole du milieu associatif montréalais de la déficience intellectuelle.

## MISSION

La mission du CRADI consiste à faire la défense collective des droits et la promotion des intérêts des personnes qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement et de leur famille ainsi qu'à regrouper les organismes communautaires qui œuvrent dans ce secteur.

**Ami du déficient inc.**

4960, 7<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (Québec) H1Y 2M7  
Tél. : 514 527-7671  
Téléc. : 514 527-7811  
[ldjadmi@hotmail.com](mailto:ldjadmi@hotmail.com)

**L'ARCHE-MONTRÉAL**

6115, rue Jogues  
Montréal (Québec) H4E 2W2  
Tél. : 514 761-7307  
Téléc. : 514 761-0823  
[info@arche-montreal.org](mailto:info@arche-montreal.org)  
[www.larche-montreal.org](http://www.larche-montreal.org)

**Association de l'Ouest-de-l'Île  
pour les handicapés intellectuels**

111, Donegani  
Pointe-Claire, (Québec) H9R 2W3  
Tél. : 514 694-7090  
Téléc. : 514 694-5839  
[info@wiah.qc.ca](mailto:info@wiah.qc.ca)  
[www.wiah.qc.ca](http://www.wiah.qc.ca)

**Association de Montréal pour la  
déficience intellectuelle**

633, Crémazie Est, bureau 100  
Montréal, (Québec) H2M 1L9  
Tél. : 514 381-2300  
Téléc. 514 381-0454  
[info@amdi.info](mailto:info@amdi.info)  
[www.amdi.info](http://www.amdi.info)

# MILIEU ASSOCIATIF ET DÉFENSE DE DROITS

## COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (CRADI)

### Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (APDITED)

3958, rue Dandurand, Local S2  
Montréal (Québec) H1X 1P7  
Tél. : (514) 514 376-6644  
Téléc. : 514 382-8719  
[apdited@gmail.com](mailto:apdited@gmail.com)

### Association Québécoise du Syndrome de Rett

5501 Adalbert, app 109  
Côte St-Luc (Québec) H4W 2B1  
Tél. : 514 486-1311  
[sandrachism@hotmail.com](mailto:sandrachism@hotmail.com)

### Autisme Montréal

4450, St-Hubert, local 320  
Montréal (Québec) H2J 2W9  
Tél. : 514 524-6114  
Téléc. : 514 524-6420  
[accueil@autisme-montreal.com](mailto:accueil@autisme-montreal.com)  
[www.autisme-montreal.com](http://www.autisme-montreal.com)

### AVATIL INC.

387, 40<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 2E7  
Tél. : 514 634-8944  
Téléc. : 514 634-2033  
[avatil@aei.ca](mailto:avatil@aei.ca)  
[www.avatil.org](http://www.avatil.org)

### Centre Communautaire Radisson

3800, Radisson, bureau 105  
Montréal (Québec) H1M 1X6  
Tél. : 514 252-1671  
Téléc. : 514 252-1291  
[ccr@biz.videotron.ca](mailto:ccr@biz.videotron.ca)  
[www.centreradisson.org](http://www.centreradisson.org)

### Le Centre Didache

1871, boulevard Rosemont  
Montréal (Québec) H2G 1S7  
Tél. : 514 274-9358  
Téléc. : 514 729-4036  
[centredidache@avantages.net](mailto:centredidache@avantages.net)  
[www.centredidache.com](http://www.centredidache.com)

### Centre au puits

3505, rue Bagot  
Montréal (Québec) H1X 1C4  
Tél. : 514 843-5004  
Téléc. : 514 843-4487  
[aupuits@videotron.ca](mailto:aupuits@videotron.ca)  
[www.centreaupuits.org](http://www.centreaupuits.org)

### Comité des usagers du Centre Miriam

8160, chemin Royden  
Ville Mont-Royal (Québec) H2L 4G9  
Tél. : 514 345-0210 poste 236  
Téléc. 514 345-9682

### Comité des usagers du CRDITED de Montréal

75, rue de Port-Royal Est, bureau 110  
Montréal (Québec) H3L 3T1  
Tél. : 514 387-1234  
Téléc. 514 387-5013  
[robert.bousquet@crditedmtl.ca](mailto:robert.bousquet@crditedmtl.ca)

### Compagnons de Montréal

2602, Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1Y 1G5  
Tél. : 514 727-4444  
Téléc. 514 727-4738  
[compagnons@compagnonsdemtl.com](mailto:compagnons@compagnonsdemtl.com)  
[www.compagnonsdemtl.com/accueil/](http://www.compagnonsdemtl.com/accueil/)

### Corporation L'Espoir

55, Dupras, bureau 511  
LaSalle (Québec) H8R 4A8  
Tél. : 514 367-3757  
Téléc. : 514 367-0444  
[info@corporationespoir.org](mailto:info@corporationespoir.org)  
[www.corporationespoir.org](http://www.corporationespoir.org)

### La Gang à Rambrou

5615, Pierre de Coubertin  
Montréal (Québec) H1N 1R1  
Tél. : 438 333-4264  
[rambrou@gmail.com](mailto:rambrou@gmail.com)

# MILIEU ASSOCIATIF ET DÉFENSE DE DROITS

## COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (CRADI)

### J'me fais une place en garderie inc.

5095, 9<sup>e</sup> Avenue, bureau 202  
Montréal (Québec) H1Y 2J3  
Tél. : 514 593-5135  
Téléc. 514 255-3444  
[jmfpg@live.ca](mailto:jmfpg@live.ca)  
[www.inclusion servicede garde.com](http://www.inclusion servicede garde.com)

### La Joie des Enfants (Montréal) inc.

8520, St-Urbain  
Montréal, (Québec) H2P 2P3  
Tél. : 514 270-0338  
Téléc. : 514 270-5281  
[lajoiedesenfants@videotron.ca](mailto:lajoiedesenfants@videotron.ca)  
[pages.videotron.com/ljde/index.htm](http://pages.videotron.com/ljde/index.htm)

### Espace Multisoleil

7378, rue Lajeunesse, bureau 205  
Montréal (Québec) H2R 2H8  
Tél. : 514 759-6522  
Téléc. : 514 278-0106  
[info@loisirssoleil.org](mailto:info@loisirssoleil.org)

### Maison Répit Oasis inc.

2015, rue Holy Cross  
Montréal (Québec) H4E 2A4  
Tél. : 514 768-7161  
Téléc. 514 768-1467  
[mrepitoasis@qc.aira.com](mailto:mrepitoasis@qc.aira.com)  
[www.maisonrepitoasis.org](http://www.maisonrepitoasis.org)

### La Maison de répit La Ressource

208-2651, Crémazie Est  
Montréal (Québec) H1Z 2H6  
Tél. : 514 814-6552  
[secretariat@repitlaressource.org](mailto:secretariat@repitlaressource.org)  
[www.repitlaressource.org/](http://www.repitlaressource.org/)

### Les Muses

5017, rue St-Hubert  
Montréal (Québec) H2J 2X9  
Tél. : 514 350-8060 poste 8834  
Téléc. : 514 350-8813  
[centresmuses@hotmail.com](mailto:centresmuses@hotmail.com)

### Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal

5797, rue Hochelaga  
Montréal (Québec) H1N 1W6  
Tél. : 514 255-1054  
Téléc. 514 255-1479  
[info@pceim.ca](mailto:info@pceim.ca)  
[www.pceim.ca](http://www.pceim.ca)

### Parrainage Civique Les Marronniers

2590, rue Jarry Est  
Montréal (Québec) H1Z 0A3  
Tél. : 514 374-9050  
Téléc. 514 374-9030  
[pcm.info@avecunami.com](mailto:pcm.info@avecunami.com)  
[www.avecunami.com](http://www.avecunami.com)

### Parrainage Civique Montréal

3740, rue Berri, bureau 282,  
Montréal (Québec) H2L 4G9  
Tél. : 514 843-8813  
Téléc. 514 843-6028  
[info@parrainagemontreal.org](mailto:info@parrainagemontreal.org)  
[www.parrainagemontreal.org](http://www.parrainagemontreal.org)

### Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA)

3800, Radisson, bureau 111  
Montréal (Québec) H1M 1X6  
Tél. : 514 255-0765  
Téléc. : 514 255-5747  
[info@rutamtl.com](mailto:info@rutamtl.com)  
[www.rutamtl.com](http://www.rutamtl.com)

### Regroupement pour la Trisomie 21

3250, boulevard St-Joseph Est,  
bureau 1  
Montréal (Québec) H1Y 3G2  
Tél. : 514 850-0666 poste 221  
Téléc. : 514 850-0660  
[dg@trisomie.qc.ca](mailto:dg@trisomie.qc.ca)  
[www.trisomie.qc.ca](http://www.trisomie.qc.ca)

### Sans oublier le sourire (S.O.S.)

1700, rue Amherst  
Montréal (Québec) H2L 3L5  
Tél. : 514 524-6626  
Téléc. : 514 524-6756  
[sansoublierlesourire@hotmail.com](mailto:sansoublierlesourire@hotmail.com)  
[www.sansoublierlesourire.org](http://www.sansoublierlesourire.org)

# MILIEU ASSOCIATIF ET DÉFENSE DE DROITS

## COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (CRADI)

### **Solidarité de parents de personnes handicapées**

5095, 9<sup>e</sup> Avenue, bureau 101

Montréal (Québec) H1Y 2J3

Tél. : 514 254-6067

Téléc. 514 254-7983

[info@spph.net](mailto:info@spph.net)

[www.spph.net](http://www.spph.net)

### **Révanous**

10780, rue Laverdure

Montréal (Québec) H3L 2L9

Tél. : 514 528-8833

Téléc. : 514 448-0593

[karineboivin@revanous.org](mailto:karineboivin@revanous.org)

### **Un Prolongement à la Famille de Montréal**

1691, boul. Pie IX, local S21

Montréal (Québec) H1V 2C3

Tél. : 514 504-7989

Téléc. : 514 750-6798

[upfmalpha@videotron.ca](mailto:upfmalpha@videotron.ca)

[www.upfm.ca/](http://www.upfm.ca/)

# MILIEU ASSOCIATIF ET DÉFENSE DE DROITS

## REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (RUTA MTL)

3800 rue Radisson, bureau 111  
Montréal (Québec)  
H1M 1X6  
Tél. : 514 255-0765

### MISSION

- Regrouper les usagers du service de transport collectif, régulier et adapté, qui ont des limitations fonctionnelles
- Promouvoir, défendre les droits et les intérêts des usagers du transport collectif, régulier et adapté, qui ont des limitations fonctionnelles, et ce, dans tous les dossiers visant le transport à Montréal.
- Agir comme courroie de transmission entre les usagers et les décideurs en transport.
- Revendiquer tous les aspects de l'accessibilité au niveau du transport collectif, régulier et adapté, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles auprès des usagers et des décideurs.

### CLIENTÈLES DESSERVIES

- Les personnes ayant une déficience visuelle,
- Les personnes ayant une déficience auditive
- Les personnes ayant une déficience intellectuelle
- Les personnes ayant une déficience motrice
- Les personnes ayant des difficultés au niveau du langage
- Les personnes âgées
- Les familles ayant des enfants en poussette
- Qui utilisent les transports collectifs (autobus, taxi métro, train.) de l'île de Montréal

### SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

- Information pour les usagers sur toutes questions concernant le transport adapté et accessible de l'île de Montréal
- Accompagnement dans le processus de dépôt de plainte auprès des différents transporteurs
- Organisation de rencontres avec les membres du RUTA (ex. : dîner-causerie...)
- Le journal infoRUTA est publié 4 fois par année
- Rencontres d'informations dans les milieux pour informer les gens sur leur droits et responsabilités en matière de transport collectif.

### MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

Téléphone : 514 255-0765

[info@rutamtl.com](mailto:info@rutamtl.com)

Facebook : [www.facebook.com/rutamtlrutamtl](https://www.facebook.com/rutamtlrutamtl)

web : [www.rutamtl.com](http://www.rutamtl.com)

## AUTRES RESSOURCES DISPONIBLES

ROSEPH

*fiche 1*

Collectif des entreprises d'insertion du Québec

*fiche 2*

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec

*fiche 3*

Le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO)

*fiche 4*

Le Regroupement québécois des organismes  
pour le développement de l'employabilité (RQuODE)

*fiche 5*

## ROSEPH

[www.roseph.ca](http://www.roseph.ca)  
[info@roseph.ca](mailto:info@roseph.ca)

## MISSION

Le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) a pour mission première de favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien en *emploi des personnes handicapées*.

Par ses *interventions*, tant auprès des pouvoirs publics que des organisations du secteur de l'emploi et du milieu associatif des personnes handicapées, le ROSEPH vise à :

- Favoriser le développement et la reconnaissance de l'expertise de ses membres et ce, dans un esprit de concertation avec les différents interlocuteurs concernés par l'employabilité des personnes handicapées ;
- Promouvoir un financement et une autonomie de gestion adéquate de ses membres, afin que ceux-ci assurent aux personnes handicapées de toutes les régions du Québec l'accessibilité à des *services spécialisés de main-d'œuvre de qualité* ;
- Encourager et soutenir le perfectionnement et le renouvellement des méthodes d'intervention des membres auprès des personnes handicapées et ce, en incitant à l'émergence de pratiques novatrices.

## MEMBRES MONTRÉLAIS

Montréal

*Action main-d'œuvre inc.*

**Type(s) de déficience :** Déficience intellectuelle et Troubles du spectre de l'autisme

*L'Arrimage inc.*

**Type(s) de déficience :** Problèmes de santé mentale

*SEMO Horizon-travail*

**Type(s) de déficience :** Déficience visuelle

*Moelle épinière et motricité Québec*

**Type(s) de déficience :** Déficiences motrices et neurologiques

*SEMO L'ÉTAPE*

**Type(s) de déficience :** Déficiences physiques et auditives

## COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

4100, rue André-Laurendeau,  
bureau 200  
Montréal (Québec)  
H1Y 3N6

Tél. : 514 270-4905  
Télec. : 514 270-0926  
[ceiq@collectif.qc.ca](mailto:ceiq@collectif.qc.ca)

## MISSION

Le Collectif est le regroupement des entreprises d'insertion du Québec. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir les entreprises d'insertion membres, mais d'abord de promouvoir et de soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes en quête d'un meilleur avenir. Pour ce faire, le Collectif opère quatre activités :

- La vie associative et les services aux membres ;
- La représentation ;
- La promotion et le développement des affaires ;
- La recherche et le développement.

**Notre principal rôle est d'agir comme gardien des sept (7) critères de définition d'une entreprise d'insertion auprès de nos membres.**

## 1. LA MISSION

Les organismes doivent avoir une mission tournée vers l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion. L'entreprise d'insertion offre une passerelle vers le marché du travail, la formation ou d'autres alternatives aux participants et participantes.

2. LES PARTICIPANTES  
ET PARTICIPANTES

L'entreprise d'insertion sociale et professionnelle s'adresse à des personnes en grande difficulté en leur proposant une réelle expérience de travail. Elle s'adresse en priorité à des personnes qui connaissent des échecs répétés et pour qui les ressources existantes sont inadaptées. Cette clientèle, en situation d'exclusion, sans revenus ou fortement défavorisée, est temporairement incapable d'affronter la réalité du marché du travail. Elle s'engage dans une démarche d'insertion sur une base volontaire.

## 3. UNE ENTREPRISE AUTHENTIQUE

L'entreprise d'insertion est un organisme à but non lucratif qui emploie des salariés et salariées, commercialise les biens ou services qu'elle produit et vit avec les contraintes du marché. Elle présente des garanties raisonnables d'opération sur trois ans. Elle offre une expérience de travail réelle et significative. L'activité économique se veut au service de la démarche des participants et participantes. Lorsqu'elle produit des excédents budgétaires, l'entreprise les investit au service de sa mission.

## 4. LE STATUT DE SALARIÉ

Une entreprise d'insertion s'engage à accorder un statut de travailleur salarié à durée déterminée à ses participants et participantes, selon les normes du travail en vigueur.

## 5. L'ACCOMPAGNEMENT

En lien avec les problématiques à l'origine des difficultés vécues par la personne, l'entreprise d'insertion offre au participant ou à la participante, dans le cadre d'une intervention concertée et planifiée, un accompagnement personnalisé tout au long de son parcours d'insertion et même après.

## 6. LA FORMATION GLOBALE

Centrée sur les besoins des individus, l'approche y est globale et lie autant les aspects personnels et sociaux que professionnels. La formation est intégrée et vise non seulement l'amélioration de l'employabilité et la qualification des individus, mais aussi à restituer leur citoyenneté et leur identité. L'encadrement doit être suffisant et compétent.

## 7. LE PARTENARIAT

Issue du milieu, l'entreprise d'insertion se situe au centre d'un réseau de partenaires. Elle est un carrefour privilégié pour mettre en place une réelle concertation pour consolider et renforcer l'efficacité des actions en direction de leur clientèle. Elle s'inscrit dans la dynamique de son milieu.

## COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

## LES ENTREPRISES D'INSERTION DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

**Bois Urbain**

9015, rue Meilleur  
Montréal (Québec) H2N 2A3  
Tél. 514 388-5338  
Téléc. : 514 388-1769  
[bu@boisurbain.org](mailto:bu@boisurbain.org)  
[www.boisurbain.org](http://www.boisurbain.org)

**Clientèle**

Jeunes de 18-35 ans avec faible  
scolarité.

**Secteurs d'activités**

Menuiserie (meubles en bois :  
fabrication, vente et restauration).

**Buffet Insère-Jeunes (BIS)**

5188, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1T 1W1  
Tél. : 514 593-7705  
Téléc. : 514 593-7358  
[Buffets.insere.jeunes@traiteurbis.qc.ca](mailto:Buffets.insere.jeunes@traiteurbis.qc.ca)  
[www.traiteurbis.qc.ca](http://www.traiteurbis.qc.ca)

**Clientèle**

16-25 ans

**Secteur d'activités**

Cuisine d'établissement, service  
traiteur, pâtisserie.

**Cuisine-Atout**

1945, rue Mullins, bureau 140  
Montréal (Québec) H3K 1N9  
Tél. : 514 939-4080  
Téléc. : 514 939-2816  
[info@cuisine-atout.com](mailto:info@cuisine-atout.com)

**Clientèle**

- 18-55 ans, prestataire de l'assurance-emploi, de l'aide sociale ou sans revenu.

- Ne pas avoir complété d'études secondaires.
- Priorité aux personnes du Sud-ouest de Montréal

**Secteur d'activités**

Service alimentaire/cuisine  
d'établissement : café bistro et  
service traiteur.

**D-Trois-Pierres**

Campus Boscoville 2000  
Pavillon 2 —économie sociale  
10950, boul. Perras Est  
Montréal (Québec) H1C 1B3  
Tél. 514 648-8805  
Téléc. : 514 648-9688  
[info@d3pierres.com](mailto:info@d3pierres.com)  
[www.d3pierres.com](http://www.d3pierres.com)

**Ferme écologique  
du Cap-St-Jacques**

183, ch. Du Cap St-Jacques  
Pierrefonds. (Québec) H9K 1C6  
Tél. : 514 280-6743  
Téléc. : 514 280-4202

**Clientèle**

16-35 ans

**Secteurs d'activités**

Agriculture biologique, restauration,  
services techniques et entretien  
d'espaces publics

**Formétal**

2175, rue St-Patrick, bureau 301  
Montréal (Québec) H3K 1B4  
Tél. : 514 939-2510  
Téléc. : 514 939-1810  
[www.formetal.qc.ca/](http://www.formetal.qc.ca/)

**Clientèle**

Jeunes de 18-35 ans avec une faible  
scolarité

**Secteurs d'activité**

Transformation du métal en feuille,  
soudage, peinture industrielle par  
poudrage électrostatique.

**Fringues et Cie**

1355, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3G 1T3  
Tél. : 514 866-9941  
Téléc. : 514 866-2248  
[fringues@ydesfemmesmtl.org](mailto:fringues@ydesfemmesmtl.org)  
[www.ydesfemmesmtl.org/fringues.html](http://www.ydesfemmesmtl.org/fringues.html)

**Clientèle**

- Femmes de 18 à 35 ans sans formation spécialisée et ou sans diplôme reconnu.
- Prestataires de l'aide sociale ou sans revenu.
- Sans expérience de vente au Québec
- Citoyenne canadienne ou résidente permanente

**Secteurs d'activités**

Vente de vêtements et accessoires  
neufs et d'occasion pour dames

**Imprime-Emploi**

5500, rue Fullum, bureau 318  
Montréal (Québec) H2G 2H3  
Tél. : 514 277-7535  
Téléc. : 514 277-2273  
[info@imprime-emploi.com](mailto:info@imprime-emploi.com)  
[www.imprime-emploi.com](http://www.imprime-emploi.com)

## COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

**Clientèle**

- 18 -35 ans
- Prestataire de l'assurance emploi, de l'aide sociale ou sans revenu.

**Secteurs d'activités**

Imprimerie : reliure, finition, impression numérique, couleurs, noir & blanc et grand format.

**Insertech Angus**

2600, rue William-Tremblay, bureau 110

Montréal (Québec) H1Y 3L2

Tél. : 514 596-2842

Télec. : 514 596-2893

[insertech@insertech.qc.ca](mailto:insertech@insertech.qc.ca)

[www.insertech.qc.ca](http://www.insertech.qc.ca)

**Clientèle**

- Jeunes de 18-35 ans avec une faible scolarité ou avec diplôme non reconnu.
- Savoir lire, écrire et parler français

**Secteurs d'activités**

Informatique : assemblage, mise à niveau et réparation d'ordinateurs, vente de matériel neuf et usagé et formation au public.

**La corbeille Bordeaux-Cartierville**

5090, rue Dudemaine

Montréal (Québec) H4J1N6

Tél. : 514 856-0838

Télec. : 514 856-2663

[info@lacorbeillebc.org](mailto:info@lacorbeillebc.org)

[www.lacorbeillebc.org](http://www.lacorbeillebc.org)

**Clientèle**

- 18-55 ans avec faible scolarité.
- Prestataire de l'assurance-emploi, de l'aide sociale ou sans revenu.

**Secteurs d'activités**

Alimentation/restauration

**La cuisine Collective d'Hochelaga-Maisonneuve**

3568, rue Adam

Montréal (Québec) H1W 1V0

Tél. : 514 529-0789

Télec. : 514 529-1186

[cchm-ei@qc.aira.com](mailto:cchm-ei@qc.aira.com)

[www.cuisincollectivehm.com](http://www.cuisincollectivehm.com)

**Clientèle**

- 18-60 ans.
- Prestataires de l'assurance – emploi, de l'aide sociale ou sans revenu.
- Ne pas avoir complété d'études secondaires.
- Inactif depuis plus d'un an

**Secteurs d'activités**

Cuisine d'établissement, service traiteur, hébergement (gîte touristique).

**Le Boulot vers...**

*N'est pas membres du CÉIQ*

4447, rue de Rouen

Montréal (Québec) H1V 1H1

Tél. : 514 259-2312

Télec. : 514 259-8074

[administration@boulotvers.org](mailto:administration@boulotvers.org)

[www.boulotvers.org](http://www.boulotvers.org)

**Clientèle**

Jeunes en difficulté de 16-25 ans

**Secteurs d'activités :**

Ébénisterie (ateliers et bureaux).

**Le Chic Resto Pop**

1500, av. d'Orléans

Montréal (Québec) H1W 3R1

Tél. : 514 521-4089

Télec. : 514 521-8774

[chicrestopop@videotron.com](mailto:chicrestopop@videotron.com)

[www.chicrestopop.com](http://www.chicrestopop.com)

**Clientèle**

18 ans et plus avec faible scolarité.

**Secteurs d'activités**

Services alimentaires : restaurant communautaire, repas congelés (les produits du Terroir du Chic Resto Pop), concessions d'écoles (la Pop Mobile du Chic Resto Pop) et restaurant « Le Jubé ».

**Les Ateliers d'Antoine**

4800, rue de Rouen, bureau 100

Montréal (Québec) H1V 3T4

Tél. : 514 256-5557

Télec. : 9514 256-4447

[antoine@lesateliersdantoine.com](mailto:antoine@lesateliersdantoine.com)

[www.lesateliersdantoine.com](http://www.lesateliersdantoine.com)

**Clientèle**

- Jeunes de 16-30 ans
- Prestataires de l'assurance-emploi, de l'aide sociale, ou sans revenu.

**Secteurs d'activités**

Ébénisterie.

**Les Distributions l'Escalier**

4455, rue de Rouen

Montréal (Québec) H1V 1H1

Tél. : 514 529-5974

Télec. : 514 529-0577

[info@distributionsescalier.com](mailto:info@distributionsescalier.com)

[www.distributionsescalier.com](http://www.distributionsescalier.com)

## COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

**Clientèle**

Jeunes de 18-30 ans avec une faible scolarité.

**Secteurs d'activités**

Distribution de produits fins du terroir québécois.

**Paradoxe**

255, av. Ash  
Montréal (Québec) H3K 2R1  
Tél. : 514 931-5204  
Téléc. : 514 931-5495  
[paradoxe@qc.aira.com](mailto:paradoxe@qc.aira.com)  
[www.paradoxe.ca](http://www.paradoxe.ca)

**Clientèle**

- Jeunes de 18-35 ans avec une faible scolarité.
- Priorité aux résidents du Sud-ouest de Montréal

**Secteurs d'activités**

Gestion et production d'événements divers en technique de scène et vidéo légère.

**Part du chef (Groupe Part)**

4100, rue André-Laurendeau  
Montréal (Québec) H1V 3N6  
Tél. : 514 526-7278  
Téléc. : 514 526-7569  
[info@projetspart.ca](mailto:info@projetspart.ca)  
[www.projetspart.ca](http://www.projetspart.ca)

**Clientèle**

- 18 ans et plus.
- Présenter un problème de santé mentale ou d'ordre psychosocial.
- Bénéficier d'un suivi médical ou psychosocial.

**Secteurs d'activités**

Cuisine de production (plats surgelés), services traiteurs et restauration.

**Petites-Mains**

7595, boul. St-Laurent  
Montréal (Québec) H2R 1W9  
Tél. : 514 738-8989  
Téléc. : 514 738-6193  
[info@petitesmains.com](mailto:info@petitesmains.com)  
[www.petitesmains.com](http://www.petitesmains.com)

**Clientèle**

- 18-55 ans
- Prestataires de l'assurance-emploi, de l'aide sociale ou sans revenu.

**Secteurs d'activités**

Coutures industrielle, restauration et traiteur

**Renaissance**

7250, boul. St-Laurent  
Montréal (Québec) H2R 2X9  
Tél. : 514 276-3626  
Téléc. : 514 276-5899  
[information@renaissancequebec.ca](mailto:information@renaissancequebec.ca)  
[www.renaissancequebec.ca](http://www.renaissancequebec.ca)

**Clientèle**

18-60 ans

**Secteurs d'activités**

Vente de biens usagés.

**Resto Plateau**

4450, rue St-Hubert, bureau 235  
Montréal (Québec) H2J 2W9  
Tél. : 514 527-5997  
Téléc. : 514 527-5965  
[restoplateau@restoplateau.net](mailto:restoplateau@restoplateau.net)  
[www.restoplateau.com](http://www.restoplateau.com)

**Clientèle**

- 18-65 ans.
- Savoir lire, écrire et parler français

**Secteurs d'activités**

Cuisine d'établissement, traiteur.

**SOS Vélo**

*N'est pas membres du CÉIQ*  
2085, rue Bennett  
Montréal (Québec) H1V 2T2  
Tél. : 514 251-8803  
Téléc. : 514 251-9542  
[info@sosvelo.ca](mailto:info@sosvelo.ca)  
[www.sosvelo.ca](http://www.sosvelo.ca)

**Clientèle**

Personnes âgées de 18 à 55 ans, éloignées du marché du travail et faiblement scolarisées.

**Secteurs d'activités**

Formation en mécanique, recyclage et mise en marché de vélos

**Service d'entretien Pro-Prêt**

5500, rue Fullum, bureau 300  
Montréal (Québec) H2G 2H3  
Tél. : 514 279-3627  
Téléc. : 514 379-9630  
[info@propret.org](mailto:info@propret.org)  
[www.propret.org](http://www.propret.org)

**Clientèle**

- 18-50 ans
- Prestataires de l'assurance-emploi, de l'aide sociale ou sans revenu
- Sans diplôme d'études secondaires.

**Secteur d'activités**

- Entretien ménager commercial et industriel
- Entretien général d'immeubles
- Service d'entretien hôtelier

**RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC**

1751 Richardson, bureau 2.200  
Montréal (Québec)  
H3K 1G6

Tél. : 514 393-9155  
Sans frais : 1-877 393-9155  
Télec. : 514 393-9108

[info@rcjeq.org](mailto:info@rcjeq.org)  
[www.rcjeq.org](http://www.rcjeq.org)  
[www.trouvetoncje.com](http://www.trouvetoncje.com)  
[www.facebook.com/RCJEQ](https://www.facebook.com/RCJEQ)  
[www.twitter.com/RCJEQ](https://www.twitter.com/RCJEQ)

**MISSION**

Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, et ce, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes.

**MANDAT DES CARREFOURS  
JEUNESSE-EMPLOI**

Les carrefours jeunesse-emploi (CJE) ont comme mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en aidant à leur cheminement vers l'emploi, vers un retour aux études ou dans le démarrage d'une petite entreprise. Les services et activités visent à l'amélioration des conditions de vie générales des jeunes.

**SERVICES DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI****Activités d'accueil**

- Première évaluation des besoins et des attentes des jeunes adultes afin de les orienter vers les services appropriés
- Accès à divers outils mis à la disposition des jeunes touchant les secteurs de l'emploi, de l'orientation scolaire et des initiatives jeunesse ou entrepreneuriales.

**Activités d'orientation scolaire et professionnelle**

- Accompagnement des jeunes vers un retour aux études ou une réorientation de carrière en établissant leurs intérêts et leurs compétences
- Exploration du potentiel du marché du travail

**Activités favorisant l'intégration en emploi**

- Offre d'une gamme variée d'information et d'outils portant sur le marché du travail et la recherche d'un emploi
- Accompagnement, guide et suivi dans la recherche d'emploi, le maintien de celui-ci et dans l'ensemble du développement personnel et professionnel des jeunes

**Activités entrepreneuriales :**

- Offre d'ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat, individuellement ou en groupe, auprès des jeunes âgés de 16 à 35 ans, dans le but de présenter la réalité des entrepreneurs
- Aide à la concrétisation de l'idée d'entreprise

**Projets jeunesse**

- Prévention du décrochage scolaire
- Création de liens entre les entreprises et les jeunes adultes
- Insertion socioprofessionnelle
- Éducation financière
- Prévention de l'exode des jeunes adultes, etc.

**Activités de référence aux organismes partenaires**

- Référencement vers d'autres ressources du milieu et ce, afin de répondre aux divers besoins et intérêts des jeunes âgés de 16 à 35 ans

## RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC

### LES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

#### Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville

10794, rue Lajeunesse  
Montréal (Québec) H3L 2E8  
Tél. : 514 383-1136  
Téléc. : 514 383-1428  
[administration@cje-abc.qc.ca](mailto:administration@cje-abc.qc.ca)  
[www.cje-abc.qc.ca](http://www.cje-abc.qc.ca)

**Territoire couvert :** H2B, H2C, H2M,  
H2N, H3L, H3M, H4J, H4K, H4N

#### Carrefour jeunesse-emploi Anjou/ St-Justin

480-7450, boul. les Galeries d'Anjou  
Montréal (Québec) H1M 3M3  
Tél. : 514 353-5400  
Téléc. : 514 353-0040  
[info@cjeanjou.com](mailto:info@cjeanjou.com)  
[www.cjeanjou.com](http://www.cjeanjou.com)

**Territoire couvert :** H1J, H1K, H1M

#### Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé

4981, rue Charleroi, bureau 202  
Montréal-Nord (Québec) H2C 2Z2  
Tél. : 514 327-5555  
Téléc. : 514 327-4224  
[emploi@cjebourassasauve.com](mailto:emploi@cjebourassasauve.com)  
[www.cjebourassasauve.com](http://www.cjebourassasauve.com)

**Territoire couvert :** H1H, H1G

#### Carrefour jeunesse-emploi Centre-Nord

3332, rue Jarry Est  
Montréal (Québec) H1Z 2E8  
Tél. : 514 729-9777  
Téléc. : 514 729-9777  
[info@cje-centrenord.com](mailto:info@cje-centrenord.com)

[www.cje-centrenord.com](http://www.cje-centrenord.com)

**Territoire couvert :** H1Z, H2A, H2E,  
H2P, H2R, H3N

#### Carrefour jeunesse-emploi Centre-Sud/Plateau Mont-Royal/ Mile-End

1265, rue Mont-Royal Est, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2J 1Y4  
Tél. : 514 528-6838  
Téléc. : 514 528-8507  
[info@cjeplateau.org](mailto:info@cjeplateau.org)  
[www.cjeplateau.org](http://www.cjeplateau.org)

**Territoire couvert :** H2H, H2J, H2K,  
H2L, H2T, H2V, H2W, H2Y

#### Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges

6555, ch. De la Côte-des-Neiges,  
bureau 240  
Montréal (Québec) H3S 2A6  
Tél. : 514 342-5678  
Téléc. : 514 342-6377  
[info@cjecdn.qc.ca](mailto:info@cjecdn.qc.ca)  
[www.cjecdn.qc.ca](http://www.cjecdn.qc.ca)

**Territoire couvert :** H3P, H2V, H3R,  
H3S, H3T, H3V, H3W, H3X, H4P

#### Carrefour jeunesse-emploi Hochelaga-Maisonneuve

3440, rue Ontario, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H1W 1P9  
Tél. : 514 523-2400  
Téléc. : 514 523-2466  
[cjehm@cdest.qc.ca](mailto:cjehm@cdest.qc.ca)  
[www.cdest.qc.ca](http://www.cdest.qc.ca)

**Territoire couvert :** H1V, H1W

#### Carrefour jeunesse-emploi LaSalle

1191, 90<sup>e</sup> avenue, bureau 200  
Lasalle (Québec) H8R 3A6  
Tél. : 514 368-1832  
Téléc. : 514 368-0711  
[travail@cjelasalle.org](mailto:travail@cjelasalle.org)  
[www.cjelasalle.org](http://www.cjelasalle.org)

**Territoire couvert :** H8N, H8P, H8R

#### Carrefour jeunesse-emploi Marquette

735, rue Notre-Dame  
Lachine (Québec) H8S 2B5  
Tél. : 514 634-0450  
Téléc. : 514 634-0978  
[info@cjemarquette.qc.ca](mailto:info@cjemarquette.qc.ca)  
[www.cjemarquette.qc.ca](http://www.cjemarquette.qc.ca)

**Territoire couvert :** H8R, H8S, H8T

#### Carrefour jeunesse-emploi Mercier

7962, rue Hochelaga, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H1L 2K8  
Tél. : 514 354-5552  
Téléc. : 514 354-1132  
[cjmercier@pitrem.org](mailto:cjemercier@pitrem.org)  
[www.pitrem.org](http://www.pitrem.org)

**Territoire couvert :** H1L, H1M, H1N,  
H1K

#### Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-ville

1184, rue Ste-Catherine Ouest,  
bureau 300  
Montréal (Québec) H3B 1K1  
Tél. : 514 875-9770  
Téléc. : 514 875-9523

### RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC

[info@cjemontreal.org](mailto:info@cjemontreal.org)  
[www.cjemontreal.org](http://www.cjemontreal.org)

**Territoire couvert :** H2Y H2X, H2Z, H3A, H3C, H3G, H3H, H3Y, H3Z

#### **Carrefour jeunesse-emploi Notre-Dame-de-Grâce**

6370, rue Sherbrooke Ouest  
 Montréal (Québec) H4B 1M9

Tél. : 514 482-6665

Télec. : 514 482-8185

[info@cje-ndg.com](mailto:info@cje-ndg.com)

[www.cje-ndg.com](http://www.cje-ndg.com)

**Territoire couvert :** H3X, H4A, H4B, H4V, H4W, H4X

#### **Carrefour jeunesse-emploi Ouest-de-l'Île**

225-F, boul. Hymus  
 Pointe-Claire, (Québec) H9R 1G4

Tél. : 514 782-0433

Télec. : 514 782-0431

[info@cjeouestile.qc.ca](mailto:info@cjeouestile.qc.ca)

[www.cjeouestile.qc.ca](http://www.cjeouestile.qc.ca)

**Territoire couvert :** H8Y, H8Z, H9A, H9C, H9E, H9G, H9H, H9J, H9K, H9P, H9R, H9S, H9W, H9X

#### **Carrefour jeunesse-emploi Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est**

3455, Robert-Chevalier, bureau 233  
 Montréal (Québec) H1A 3R7

Tél. : 514 640-4700

Télec. : 514 640-4686

[info.cje@saaee-cje.net](mailto:info.cje@saaee-cje.net)

[www.saaee.net/cje](http://www.saaee.net/cje)

**Territoire couvert :** H1A, H1B

#### **Carrefour jeunesse-emploi Rivière-des-Prairies**

11965, av. Alexis-Carrel  
 Montréal (Québec) H1E 5K7

Tél. : 514 648-8008

Télec. : 514 648-8242

[info@cje-rdp.org](mailto:info@cje-rdp.org)

[www.cje-rdp.org](http://www.cje-rdp.org)

**Territoire couvert :** H1E, H1C

#### **Carrefour jeunesse-emploi Rosemont-Petite-Patrie**

1453, rue Beaubien Est, bureau 302  
 Montréal (Québec) H2G 3C6

Tél. : 514 279-8725

Télec. : 514 278-2498

[accueil@gcsd.qc.ca](mailto:accueil@gcsd.qc.ca)

[www.gcsd.qc.ca](http://www.gcsd.qc.ca)

**Territoire couvert :** H1T, H1X, H1Y, H2G, H2S

#### **Carrefour jeunesse-emploi St-Laurent**

404, boul. Décarie, suite 300  
 St-Laurent (Québec) H4L 5E6

Tél. : 514 855-1616

Télec. : 514 747-0008

[cje@cjeststlaurent.org](mailto:cje@cjeststlaurent.org)

[www.cjestlaurent.org](http://www.cjestlaurent.org)

**Territoire couvert :** H4K, H4L, H4M, H4N, H4R, H4S

#### **Carrefour jeunesse-emploi Sud-ouest de Montréal**

3181, rue St-Jacques Ouest porte 100  
 Montréal (Québec) H4C 1G7

Tél. : 514 934-2242

Télec. : 514 934-2264

[info@cjeso-mtl.org](mailto:info@cjeso-mtl.org)

[www.cjeso-mtl.org](http://www.cjeso-mtl.org)

**Territoire couvert :** H3J, H3K, H4C, H4E

#### **Carrefour jeunesse-emploi de Verdun**

4005, rue Wellington  
 Verdun (Québec) H4G 1V6

Tél. : 514 767-9971

Télec. : 514 767-5707

[courrier@sipcje.org](mailto:courrier@sipcje.org)

[www.sipcje.org](http://www.sipcje.org)

**Territoire couvert :** H3E, H4G, H4H

#### **Carrefour jeunesse-emploi Viger/Jeanne-Mance**

5960, rue Jean-Talon #308  
 St-Léonard (Québec) H1S 1M2

Tél. : 514 256-5051

Télec. : 514 256-7172

[cje@cjest-leonard.com](mailto:cje@cjest-leonard.com)

[www.cjest-leonard.com](http://www.cjest-leonard.com)

**Territoire couvert :** H1P, H1S, H1R

**LE RÉSEAU DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE (RSSMO)**

4100 rue André Laurendeau,  
bureau 220  
Montréal (Québec)  
H1Y 3N6

Tél. : 514 904-1544  
[rssmo.qc.ca](http://rssmo.qc.ca)

**MISSION**

Le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO) regroupe une cinquantaine d'organismes à but non lucratif accrédités. Établis sur tout le territoire québécois, ces organismes offrent gratuitement des services spécialisés de qualité à des clientèles sous-représentées sur le marché du travail, favorisant ainsi de manière durable leur intégration en emploi.

**ORGANISMES MEMBRES****Emploi jeunesse**

205, rue Jarry Est  
Montréal (Québec) H2P 1T6  
Tél. : 514 495-6571  
Téléc. : 514 277-8919  
[emploijeunesse@videotron.ca](mailto:emploijeunesse@videotron.ca)  
[www.emploi-jeunesse.org](http://www.emploi-jeunesse.org)

**Clientèle**

Jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans

**Services**

Formation préparatoire à l'emploi, recherche d'emplois assistée, suivi en emploi, accès Internet, banque d'emplois.

**Groupe Conseil Saint-Denis/  
Carrefour jeunesse-emploi  
Rosemont/Petite-Patrie**

1453, rue Beaubien Est, bureau 302  
Montréal (Québec) H2G 3C6  
Tél. : 514 278-7211  
Fax : 514 278-2493  
[accueil@gcsd.qc.ca](mailto:accueil@gcsd.qc.ca)  
[www.gcsd.qc.ca](http://www.gcsd.qc.ca)

**Clientèle**

Jeunes de 18-35 ans

**Services**

Services personnalisés d'intégration et de maintien en emploi, soutien pour entreprendre ou compléter un retour aux études, évaluation des besoins, orientation scolaire et professionnelle, information sur le marché du travail, stratégies et outils de recherche d'emploi.

**Intégration Jeunesse du Québec**

1212, rue Ontario Est  
Montréal (Québec) H2L 1R4  
Tél. : 514 598-7319  
Téléc. : 514 598-0977  
[info@ijq.qc.ca](mailto:info@ijq.qc.ca)  
[www.ijq.qc.ca](http://www.ijq.qc.ca)

**Clientèle**

Jeunes de 18-35 ans en majorité sauf pour quelques projets (jeunes de 16 ans).

**Services**

Services personnalisés d'aide à l'emploi, possibilité de stage rémunéré, mentorat professionnel pour les nouveaux arrivants et les communautés culturelles, programmes de formation professionnelle par alternance études-travail, projets d'insertion socio-professionnelle, service de soutien et d'accompagnement pour jeunes qui retournent aux études.

**Les Services d'intégration  
professionnelle/Carrefour  
jeunesse-emploi de Verdun**

4005, rue Wellington  
Verdun (Québec) H4G 1V6  
Tél. : 514 767-9971  
Téléc. : 514 767-5707  
[courrier@sipcje.org](mailto:courrier@sipcje.org)  
[www.sipcje.org](http://www.sipcje.org)

**Clientèle**

Jeunes de 16-35 ans de Verdun.

**Services**

Les programmes jeunes en action, IDÉO 16-17 et Équi-TÉ s'adressent aux jeunes entre 16 et 24 ans

**LE RÉSEAU DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE (RSSMO)****Opération Placement jeunesse**

1077, rue St-Denis  
Montréal (Québec) H2X 3J3  
Tél. : 514 281-1030  
Téléc. : 514 281-9741  
[info@opj.ca](mailto:info@opj.ca)  
[www.opj.ca](http://www.opj.ca)

**Clientèle**

Jeunes de 16-30 ans

**Services**

Services individualisé et personnalisé (SIP) d'intégration sociale et professionnelle pour jeunes éloignés du marché du travail. Les services sont offerts en anglais également.

**Programme d'information sur le marché du travail et la recherche d'emploi de Montréal (PITREM) / Carrefour jeunesse-emploi Mercier**

7962, rue Hochelaga, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H1L 2K8  
Tél. : 514 356-3226  
Téléc. : 514 354-1132  
[programmeemploi@pitrem.org](mailto:programmeemploi@pitrem.org)  
[www.pitrem.org](http://www.pitrem.org)

**Clientèle**

Jeunes montréalais de 16 à 29 ans.  
Jeunes de 16-35 ans des quartiers de Mercier-Est et de Mercier-Ouest.

**Services**

Pour l'ensemble des jeunes montréalais âgés entre 16-29 ans : stages parrainés en entreprise et formation en service à la clientèle.

Pour les jeunes de 16-35 ans des quartiers de Mercier-Est et de Mercier-Ouest : IDÉO 16-17, aide individuelle à la recherche d'emploi, démarche individuelle d'orientation scolaire et professionnelle, entrepreneuriat jeunesse, accès à une salle de recherche d'emploi.

## LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES ORGANISMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ (RQUODE)

533, rue Ontario Est, bureau 202  
Montréal (Québec) H2L 1N8

Tél. : 514 721-3051  
Téléc. : 514 721-9114  
[inforquode@rquode.com](mailto:inforquode@rquode.com)

### MISSION

La mission du RQuODE est de regrouper et soutenir les organismes communautaires spécialisés en développement de l'employabilité afin de favoriser l'intégration au travail des personnes éprouvant des difficultés sur le plan de l'emploi.

### ORGANISMES MEMBRES

#### Accès-Travail de Montréal

1935, rue Cuvillier  
Montréal (Québec) H1W 3A4  
Tél. : 514 259-4690  
Téléc. : 514 259-3612  
[www.accestravail.qc.ca](http://www.accestravail.qc.ca)

**Clientèle :** Universelle

**Services :** Méthode de recherche d'emploi, service à la carte, Ensemble vers l'intégration, Ensemble vers ma carrière, service d'orientation professionnelle, sessions d'information.

#### Accès-Cible SMT

55, rue Mont-Royal Ouest, bureau 1010  
Montréal (Québec) H2T 2S6  
Tél. : 514 525-8888  
Téléc. : 514 525-9249  
[www.acces-cible-smt.qc.ca](http://www.acces-cible-smt.qc.ca)

**Clientèle :** Adultes avec problème de santé mentale

**Services :** Accompagnement de personnes qui ont vécu ou qui vivent des problèmes de santé mentale vers une réintégration professionnelle et un maintien en emploi. Programme de réadaptation et de maintien en emploi d'une durée de 28 semaines.

#### Agence Ometz

1, carré Cummings, bureau 308  
Montréal (Québec) H3W 1M6  
Tél. : 514 342-0000  
Téléc. : 514 342-2371  
[www.ometz.ca](http://www.ometz.ca)

**Clientèle :** Universelle

**Services :** Counseling en emploi, tests d'orientation et coaching, aide à la recherche d'emploi, formation et ateliers.

#### L'Atelier

3680, Jeanne-Mance, Bureau 213  
Montréal (Québec) H2X 2K5  
Tél. : 514 844-6458  
Téléc. : 514 288-3848  
[www.atelierartisanat.org](http://www.atelierartisanat.org)

**Clientèle :** Santé mentale

**Services :** Insertion sociale, insertion au travail et retour en emploi par l'apprentissage des métiers d'art.

#### Centre des femmes de Montréal

3585, St-Urbain  
Montréal (Québec) H2X 2N6  
Tél. : 514 842-6652  
Téléc. : 514 842-6376  
[www.centredesfemmesdemtl.org](http://www.centredesfemmesdemtl.org)

**Clientèle :** Femmes

**Services :** Développement de l'employabilité pour les femmes (québécoises, immigrantes, nouvelles arrivantes, femmes intéressées par les métiers et professions non traditionnels,

## LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES ORGANISMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ (RQUODE)

femmes de 50 ans et plus). Services d'aide à l'emploi (rencontres individuelles ou parcours de groupe) et programmes préparatoires à l'emploi.

**Centre des femmes du Plateau Mont-Royal**

1022, boul. St-Joseph Est  
Montréal (Québec) H2J 1L1  
Tél. : 514 527-3324  
Téléc. : 514 527-6547  
[www.cfemmesplateau.org](http://www.cfemmesplateau.org)

**Clientèle :** Femmes

**Services :** Service de consultations individuelles pour les femmes, que ce soit pour des rencontres de counseling d'emploi ou pour du soutien et de l'accompagnement à la recherche d'emploi. Programme préparatoire à l'emploi « DEVENIR » où les participantes sont amenées à explorer toutes les facettes de leur vie afin d'élaborer un projet professionnel.

**Centre d'intégration multiservices de l'Ouest**

143, Place Frontenac  
Pointe-Claire (Québec) H9R 4Z7  
Tél. : 514 693-1000  
Téléc. : 514 693-9870  
4734, rue Alexander  
Pierrefonds (Québec) H8Y 2B1  
Tél. : 514 685-3000  
Téléc. : 514 684-0002  
[www.cimoi.com](http://www.cimoi.com)

**Clientèle :** Immigrants

**Services :** Offre un projet préparatoire

à l'emploi (PPE) qui consiste à 5 semaines d'atelier de recherche d'emploi et 4 semaines de stage en entreprise. Aide à la rédaction de curriculum vitae, information sur le marché du travail québécois, laboratoire informatique à disposition des participants.

**Centre Génération Emploi**

7000, avenue Du Parc, Bureau 414  
Montréal (Québec) H3N 1X1  
Tél. : 514 948-0000  
Téléc. : 514 948-5097  
[www.generationemploi.org](http://www.generationemploi.org)

**Clientèle :** Jeunes de 18-30 ans issus de population immigrante et de minorités visibles.

**Services :** Intégration au marché du travail des jeunes de 18-30 ans, issus de communautés ethnoculturelles ou de minorités visibles, défavorisés sur le plan de l'emploi (possédant peu d'expérience de travail ou ayant des difficultés à faire reconnaître leurs compétences et expériences transférables).

**Cible Retour à l'Emploi**

3517, boul. Lasalle  
Verdun (Québec) H4G 1Z4  
Tél. : 514 362-7340  
Téléc. : 514 362-8583  
[www.cibleretour.com](http://www.cibleretour.com)

**Clientèle :** Universelle

**Services :** Services de transition de carrière et services d'aide à la recherche d'emploi.

**Corporation pour le développement de la jeunesse ERS**

5250, rue Ferrier, Bureau 520  
Montréal (Québec) H4P 1L4  
Tél. : 514 731-3419  
Téléc. : 514 731-4999  
[www.ersyouth.ca](http://www.ersyouth.ca)

**Clientèle :** Jeunes anglophones

**Services :** Préparation en emploi pour jeunes sans expérience de travail, renforcement des compétences pour faciliter leur insertion.  
Placement professionnel/stages.

**CyberCap**

Adresse postale  
33, rue Prince, bureau 301  
Montréal (Québec) H3C 2M7  
Tél. : 514 861-7700  
Téléc. : 514 861-7700  
[www.cybercap.qc.ca](http://www.cybercap.qc.ca)

**Clientèle :** Jeunes

**Services :** TansiTion, programme de préparation en emploi multimédia. Défi InteraXion, intervention en persévérance scolaire qui utilise le multimédia.  
Technozone, une zone web pour jeunes de 15-30 ans (entrevues réalisées avec professionnels de l'industrie numérique).

## LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES ORGANISMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ (RQUODE)

**Groupe Information Travail (GIT)**

1585, boul. René-Lévesque Est  
Montréal (Québec) H2L 4L2  
Tél. : 514 526-1651  
Téléc. : 514 526-1655  
[www.groupeinfotravail.ca](http://www.groupeinfotravail.ca)

**Clientèle :** Jeunes sans abri ou à risque d'itinérance.

**Services :** Services de développement socioprofessionnel, d'aide à la recherche d'emploi et d'accompagnement aux personnes de 16 à 64 ans qui désirent intégrer le marché du travail. Programme préparatoire à l'emploi, Les Artisans du bois, Brigade Plateau-Net et projet Écolo-Boulot.

**Groupe Orientation Emploi**

3332, rue Jarry Est  
Montréal (Québec) H1Z 2E8  
Tél. : 514 593-7809  
Téléc. : 514 593-1233  
[www.groupeorientationemploi.com](http://www.groupeorientationemploi.com)

**Clientèle :** Universelle et immigrants

**Services :** Intégration sociale et professionnelle des jeunes et adultes à travail des activités, des formations, le programme Passerelle vers l'emploi (immigrants et minorités visibles), projet Orientation Emploi St-Michel (jeunes), projet La Falla et plus encore.

**Impulsion-Travail**

5181, rue d'Amiens, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H1G 6N9  
Tél. : 514 327-1363  
Téléc. : 514 327-4542  
[www.impulsion-travail.com](http://www.impulsion-travail.com)

**Clientèle :** Hommes et femmes de 30 ans et plus

**Services :** Services de formation de préparation à l'entrevue de sélection et à l'emploi, orientation pour un retour aux études, bilan de compétences, rédaction de curriculum vitae « à la carte » pour les personnes de 30 ans et plus et de vivant des difficultés à trouver un emploi.

**Objectif Emploi**

1900, rue Sauvé Est, bureau 300  
Montréal (Québec) H2B 3A8  
Tél. : 514 381-1171  
Téléc. : 514 381-4860  
[www.oe2.ca](http://www.oe2.ca)

**Clientèle :** Universelle et nouveaux arrivants

**Services :** Services d'orientation, bilans de compétences et validations de choix professionnels pour tous. Services d'employabilité (suivi personnalisé et ateliers de groupe) pour les personnes arrivées au Québec depuis moins de 5 ans. Ateliers et formations.

**La Puce communautaire**

3920, rue De Rouen  
Montréal (Québec) H1W 1N3  
Tél. : 514 259-3126  
Téléc. : 514 259-0482  
[www.puce.qc.ca](http://www.puce.qc.ca)

**Clientèle :** Universelle

**Services :** Projets d'employabilité pour hommes et femmes avec acquisition de compétences en informatique.

**Rond-Point Jeunesse au travail/  
Carrefour jeunesse-emploi  
Bourassa-Sauvé**

4981, rue Charleroi, Bureau 202  
Montréal (Québec) H1G 2Z2  
Tél. : 514 327-5555  
Téléc. : 514 327-4224  
[www.cjebourassasauve.com](http://www.cjebourassasauve.com)

**Clientèle :** Jeunes

**Services :** Aide à la recherche d'emploi, information scolaire et professionnelle, clarification d'un choix de métier ou de professions avec un conseiller en orientation. Programmes Jeunes en action et IDÉO 16-17 ans, programme Desjardins-Jeunes au travail, accès à une salle de recherche d'emploi multiservices.

## LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES ORGANISMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ (RQUODE)

**Service d'Aide à l'Emploi de l'Est**

8477, rue Hochelaga  
Montréal (Québec) H1L 2M1  
Tél. : 514 351-5703  
Téléc. : 514 351-1145  
[www.sae.net](http://www.sae.net)

**Clientèle :** 30 ans et plus, personnes judiciairisés adultes, jeunes

**Services :** Services auprès de trois clientèles cibles : personnes judiciairisées adultes, personnes âgées de 30 ans et plus et jeunes âgés de 16 à 35 ans. Services d'orientation, de bilan de compétences, d'accompagnement individualisé dans la recherche d'emploi et de rédaction de CV et autres documents.

**Travail Sans Frontières (TSF)/  
Programme d'organisation au travail**

15, avenue du Mont-Royal Ouest,  
bureau 200  
Montréal (Québec) H2T 2R9  
Tél. : 514 499-0606  
Téléc. : 514 499-1819  
[www.tsf.qc.ca](http://www.tsf.qc.ca)

**Clientèle :** Universelle

**Services :** Club de recherche d'emploi, projet Essor (travailleurs du milieu artistique), programme Mutation vers l'emploi (hommes de 36 à 60 ans), programme d'organisation au travail (hommes et femmes de 18 à 35 ans), programme Jeunes en action.

**Y des femmes de Montréal**

1355, boul. René-Lévesque  
Montréal (Québec) H3G 1T3  
Tél. : 514 866-9941  
Téléc. : 514 866-2248  
[www.ydesfemmesmtl.org](http://www.ydesfemmesmtl.org)

**Clientèle :** Femmes

**Services :**

Services d'employabilité pour femmes seulement. Programme OSE – Orientation et service en emploi (curriculum vitae, simulation d'entrevues, rencontres et suivis individuels, etc.). Programme Femmes-cheffes de famille pour les mères en recherche d'emploi.

**Youth Employment Services  
(YES)**

666 rue Sherbrooke Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 1E7  
Tél. : 514 878-9788  
Téléc. : 514 878-9950  
[www.yesmontreal.ca](http://www.yesmontreal.ca)

**Clientèle :** Jeunes de 16-35 ans

**Services :** Services en anglais de recherche d'emploi et d'entrepreneuriat. Services personnalisés et orientation professionnelle, ateliers de recherche d'emploi, mentorat et occasions de réseautage, gratuitement ou à coût minime.



Disponible tant en version imprimée qu'au format PDF,  
le Guide-répertoire de la TÉVA peut également être trouvé parmi les autres outils  
sur la TÉVA sur les sites de l'*Office des personnes handicapées du Québec*  
et d'*Engagement jeunesse Montréal*.

La version au format PDF comprend des hyperliens fonctionnels  
vers des sites web de référence.